

FONDS EUROPÉENS POUR LES SERVICES SOCIAUX : GUIDE TECHNIQUE

2024

PROJET DE HELPDESK DES SERVICES SOCIAUX



Co-funded by
the European Union



Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Le projet de Helpdesk des services sociaux	8
3. Cadre contextuel du FSE+ et du FEDER.....	8
4. Utilisation des fonds européens pour les services sociaux - Défis et besoins	15
4.1 Introduction.....	15
4.2 Méthodologie	15
4.3 Défis pratiques pour les autorités de gestion et les prestataires de services sociaux quant à l'utilisation des fonds européens pour des actions efficaces.....	16
Services sociaux	16
<i>Autorités de gestion</i>	20
4.4 Besoins pratiques des autorités de gestion et des prestataires de services sociaux quant à l'utilisation des fonds européens pour des actions efficaces	24
4.5 Aspects horizontaux/transectoriels.....	27
<i>Quels sont les principaux besoins intersectoriels dans le domaine des services sociaux ?</i>	27
<i>Quels sont les cadres politiques compétents au niveau de l'UE pour les services sociaux ?</i>	29
5. Comment favoriser l'innovation sociale avec le FSE+ et le FEDER ?	32
6. Évaluation des besoins et des défis sous-sectoriels	35
6.1 Introduction.....	35
6.2 Aide à l'enfance et pauvreté de l'enfance	36
6.3 Services pour les personnes handicapées.....	49
6.4 Soins et soutien aux personnes âgées	60
6.5 Prise en charge des sans-abri	66
6.6 Intégration professionnelle	74

7. Liste de contrôle	81
8. Étapes pratiques	84
8.1 Étapes pratiques pour les AG	84
8.2 Étapes pratiques pour les services sociaux	86
9. Recommandations politiques.....	88
Recommandations politiques pour les AG	88
Recommandations politiques pour les services sociaux	92
10. Conclusion	93

Liste des figures

Figure 1 - Objectifs FSE+	9
Figure 2 - Quelles sont les nouveautés du FSE+ CFP 2021-2027 ?	10
Figure 3 - Objectifs FEDER.....	11
Figure 4 - Quelles sont les nouveautés du FEDER CFP 2021-2027 ?	12
Figure 5 - Comment les services sociaux peuvent-ils utiliser le FSE+ et le FEDER ?.....	14
Figure 6 – Principaux besoins intersectoriels en matière de services sociaux.....	28
Figure 7 – Concepts, droits, principes ou approches pertinents pour des modèles efficaces d’organisation des services.....	29
Figure 8 - Cadres politiques pertinents au niveau de l’UE pour les services sociaux.....	30

Liste des acronymes

AG	Autorité de gestion
CDF UE	Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne
CFP	Cadre financier pluriannuel
EAJE	Éducation et accueil des jeunes enfants
EaSI	Programme pour l’Emploi et l’Innovation Sociale
EM	États membres
ESI	Entreprises sociales d’insertion par le travail
FEAD	Fonds européen d’aide aux plus démunis
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FNCI	Forums nationaux de collecte d’informations
FSE	Fonds social européen
FSE+	Fonds social européen+
GEE	Groupe d’experts européens
IEJ	Initiative pour l’emploi des jeunes
NEET	Ni en emploi, ni en études, ni en formation
OCS	Options de coûts simplifiés
ONG	Organisations non gouvernementales
PME	Petites et moyennes entreprises
PND	Programme national de développement
PO	Programme opérationnel
PO	Programmes opérationnels
RDC	Règlement portant dispositions communes
SEDS	Socle européen des droits sociaux
UE	Union européenne

1. Introduction

L'adoption du Socle européen des droits sociaux (SEDS) en 2017 a marqué une étape cruciale dans la promotion d'une convergence ascendante entre les États membres (EM). Celui-ci donne la priorité à des marchés du travail équitables et vertueux, à des systèmes de protection sociale et à des sociétés inclusives, et en fait les pierres angulaires de la construction d'une Europe plus sociale. Sur la base du plan d'action du SEDS de 2021, un large éventail d'initiatives spécifiques (souvent sous-sectorielles) ont ainsi été lancées (voir figure 8).

La mise en œuvre efficace du SEDS nécessite une approche holistique alignée sur les principes d'un modèle de service centré sur la personne, la coopération et les complémentarités entre diverses actions et institutions, et l'accent mis sur la fourniture de services de qualité, soutenus par un financement adéquat, et animés par une conception et une mise en œuvre innovantes afin d'exploiter le pouvoir de transformation des actions sociales.

Les services sociaux soutiennent des millions de personnes à différents stades de la vie, comme les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes à risque ou en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, les sans-abri, les migrants et les demandeurs d'asile, ainsi que d'autres groupes vulnérables. Ils offrent des services de soins, de soutien, d'orientation, d'éducation et de formation, notamment dans le but de soutenir les personnes qui en ont besoin.

Le Fonds social européen + (FSE+) et le Fonds européen de développement régional (FEDER) peuvent être utilisés dans toute une série de domaines liés aux services sociaux (voir figure 5) : pour fournir des services d'aide à l'enfance et aider les enfants dans le besoin/à risque de pauvreté ; pour aider les jeunes à trouver une qualification ou un emploi ; pour des initiatives d'amélioration des compétences et de requalification soutenant la transition vers des économies vertes et numériques ; pour fournir des programmes d'éducation et de formation professionnelle inclusifs et qualitatifs conformes aux exigences des utilisateurs ; pour fournir des services d'aide et de soins aux personnes handicapées ou aux personnes âgées ; pour l'intégration socio-économique des sans-abri, des migrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile et/ou des ressortissants de pays tiers ; pour l'égalité d'accès aux soins de santé et/ou pour l'accès au financement des organisations de l'économie sociale.

En particulier au début de la période de programmation actuelle, le FSE+ est conçu pour soutenir le pilotage et/ou la mise à l'échelle de nouveaux modèles d'organisation, de prestation et de financement des services sociaux (voir figure 7). Pour ce faire, ils utilisent des concepts et des approches tels que l'emploi accompagné, la prise de décision assistée, la vie autonome, l'accommodement raisonnable, la coproduction de services, ainsi que l'innovation sociale. Nombre de ces concepts et approches – y compris les services sociaux orientés vers l'utilisateur, centrés sur la personne et basés sur la communauté – sont utilisés dans le domaine des soins et de l'accompagnement des personnes handicapées, d'autres dans le domaine des soins et de l'accompagnement des personnes âgées, d'autres dans le domaine de l'inclusion sur le marché du travail des personnes défavorisées ou marginalisées, tandis que le concept de Housing First s'applique au domaine de la prise en charge des sans-abri/logement abordable/logement social.

Le FSE+ et le FEDER, ainsi que les programmes nationaux de soutien financier, peuvent être utilisés non seulement pour soutenir l'expérimentation et l'expansion de modèles innovants pour l'organisation, la prestation et le financement des services sociaux, mais aussi pour s'aligner sur les concepts et les approches relatifs au personnel des services sociaux, à la qualité des services, à la numérisation des services sociaux ainsi qu'à l'écologisation des infrastructures (voir figure 6).

Les Fonds de l'Union européenne (UE) jouent un rôle central dans le soutien de la mission des services sociaux en fournissant des ressources financières et une orientation stratégique aux États membres (EM). Grâce à des initiatives telles que le FSE+ et le FEDER, les Fonds de l'UE contribuent au développement et à la mise en œuvre d'actions efficaces qui favorisent l'inclusion sociale, les opportunités économiques et le développement durable. En s'appuyant sur les fonds européens, les services sociaux peuvent renforcer leur capacité à fournir des solutions efficaces et à répondre aux défis sociaux urgents auxquels sont confrontées les communautés à travers l'UE.

Conformément aux déclarations de mission et aux visions des partenaires du consortium du projet Helpdesk, un nombre croissant de prestataires de services sociaux :

1. sont unis autour de l'engagement de lutter contre les injustices qui conduisent à la pauvreté et à l'exclusion de la société et/ou du marché du travail des personnes les plus marginalisées et défavorisées ;
2. défendent un monde où personne n'est exclu ou laissé pour compte et où chacun peut s'épanouir et participer de manière significative à la société ;
3. œuvrent pour des sociétés qui garantissent la justice sociale pour tous et la mixité sociale ;
4. s'engagent en faveur d'un changement social juste et transformateur dans toute l'Europe ;
5. ont pour objectif de fournir des services de haute qualité, accessibles, abordables et centrés sur l'utilisateur, gérés de manière responsable, efficace et efficiente ;
6. visent à organiser leurs services de manière à ce qu'ils soient centrés sur la personne, respectent la diversité et permettent aux personnes de jouir de leur dignité et de leurs droits humains sur une base d'égalité, au-delà du handicap ou de tout autre facteur susceptible d'entraîner des troubles, des restrictions ou des discriminations.

Ce guide technique pour des actions efficaces dans les services sociaux offre une boîte à outils complète aux autorités de gestion (AG) et aux prestataires de services sociaux afin d'optimiser l'utilisation des ressources du FSE+ et du FEDER. Ce guide rassemble toutes les idées issues d'une recherche rigoureuse et d'un effort de consultation entrepris par le Projet de Helpdesk des services sociaux, utilisant une variété de méthodes de recherche pour explorer les questions et les défis pertinents dans le domaine du financement et de la prestation des services sociaux.

Ce document présente une vue d'ensemble des éléments clés et des idées visant à optimiser l'impact et l'efficacité des interventions dans le domaine des services sociaux. En partant d'une exploration du projet de Helpdesk des services sociaux et du cadre contextuel du FSE+ et du FEDER, le guide se penche sur les défis et les besoins pratiques auxquels sont confrontés les AG et les services sociaux pour tirer

efficacement parti des fonds de l'UE. En abordant les aspects intersectoriels et en encourageant l'innovation sociale, le guide vise à faciliter la prise de décision informée et la planification stratégique dans le secteur des services sociaux. En outre, une évaluation des besoins et des défis sous-sectoriels offre des perspectives ciblées dans des domaines tels que l'aide à l'enfance, les handicaps, l'aide et les soins aux personnes âgées, la prise en charge des sans-abri et l'intégration professionnelle. Grâce à une liste de considérations et d'étapes pratiques pour les AG et les services sociaux, accompagnée de recommandations politiques, ce guide fournit une feuille de route pour améliorer la prestation et l'impact des services sociaux dans l'ensemble de l'UE. Enfin, le document se termine par des réflexions sur l'importance des efforts de collaboration et des approches stratégiques pour faire progresser l'inclusion sociale, la cohésion et le bien-être au sein des sociétés européennes.

2. Le projet de Helpdesk des services sociaux

Dans ce guide technique, nous ne développons pas tout le contexte du projet. Pour toute information utile sur le projet de Helpdesk des services sociaux, veuillez consulter la page web du projet.

3. Cadre contextuel du FSE+ et du FEDER

3.1 FSE+ (2021-2027)

Mission

Le FSE+ est le principal instrument de financement de l'UE pour soutenir l'emploi, l'inclusion sociale, l'éducation et la formation. La période de programmation 2021-2027 du FSE+ aide les EM à faire face aux conséquences socio-économiques de l'épidémie de Covid-19, à favoriser une main-d'œuvre qualifiée et résiliente qui soit prête pour la transition vers une économie verte et numérique, et à atteindre des niveaux d'emploi élevés et une protection sociale équitable. Le FSE+ finance la mise en œuvre des 20 principes du SEDS par le biais d'actions dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, des compétences et de l'inclusion sociale. Ainsi, le FSE+ contribue aux efforts des États membres pour réduire le chômage, promouvoir la qualité et l'égalité des chances dans l'éducation et la formation et améliorer l'inclusion et l'intégration sociales. Il peut également jouer un rôle clé dans l'amélioration de la disponibilité, de l'accès, du caractère abordable, de la qualité et de l'orientation de l'utilisateur des services sociaux.

Action

La majorité des fonds du FSE+ sont alloués dans le cadre d'une gestion partagée avec les États membres. Cela signifie que les autorités de gestion du FSE+ dans chaque pays consacrent les fonds à des projets gérés par un éventail d'organisations publiques et privées à but non lucratif, répondant ainsi aux besoins spécifiques du pays et de la région. En 2021-2027, dans les 27 États membres de l'UE, 98,7 milliards d'euros sont à la disposition des États membres et des autorités locales.

Les objectifs spécifiques du FSE+ sont les suivants¹ :



Figure 1 - Objectifs FSE+

¹ Règlement (UE) 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant le Fonds social européen plus (FSE+) et abrogeant le règlement (UE) n° 1296/2013

Quelles sont les nouveautés ?

Le FSE+ regroupe quatre instruments de financement qui étaient distincts pour la période de programmation 2014-2020 : le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) et le Programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

En outre, pour la période de programmation 2021-2027, de nouvelles caractéristiques sont présentes, en particulier :

Lien plus étroit avec la Charte des droits fondamentaux de l'UE

Le règlement du FSE+ inclut des références croisées aux dispositions pertinentes de la CDF de l'UE afin d'améliorer sa visibilité.

Révision à mi-parcours

Après une programmation initiale de 5 ans, une révision à mi-parcours permettra de réaffecter les ressources des deux dernières années.

Actions innovantes

Chaque État membre doit consacrer au moins une priorité au soutien des actions d'innovation et d'expérimentation sociales.

Intégration des migrants

Le FSE+ soutiendra l'intégration à long terme des ressortissants de pays tiers.

Simplification des règles et des procédures

pour garantir un meilleur impact en fusionnant 4 programmes (FSE, IEJ, EaSI, FEAD).

Lien plus étroit avec le Semestre européen

Les États membres sont invités à "concentrer" les ressources du FSE+ pour relever les défis identifiés dans le cadre du Semestre européen.

Nouvelles priorités

De nouveaux thèmes ont été ajoutés : les travailleurs pauvres, les inégalités en matière de santé et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Certains thèmes sont plus importants : l'économie sociale, les prévisions en matière de compétences, les compétences numériques, l'éducation et l'accueil des jeunes enfants.

Augmentation de l'enveloppe consacrée à l'emploi des jeunes, à l'inclusion sociale et à la pauvreté des enfants

La part minimale que chaque État membre doit allouer à l'inclusion sociale est passée de 20 % à 25 %. Les États membres dont les taux de NEET sont supérieurs à la moyenne de l'UE doivent allouer au moins 12,5 % de leurs ressources FSE+ au soutien d'actions en faveur de l'emploi des jeunes. Les États membres dont le taux moyen d'enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale est supérieur à la moyenne européenne doivent allouer au moins 5 % de leurs ressources à la lutte contre la pauvreté infantile.



Quelles sont les nouveautés ?

Figure 2 - Quelles sont les nouveautés du FSE+ CFP 2021-2027 ?

3.2 FEDER (2021-2027)

Mission

Le FEDER vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. Au cours de la période 2021-2027, il permettra d'investir dans une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée et plus sociale, plus proche de ses citoyens (comme détaillé ci-dessous).

Action

Au cours de la période 2021-2027, le fonds permettra des investissements pour rendre l'Europe et ses régions² :

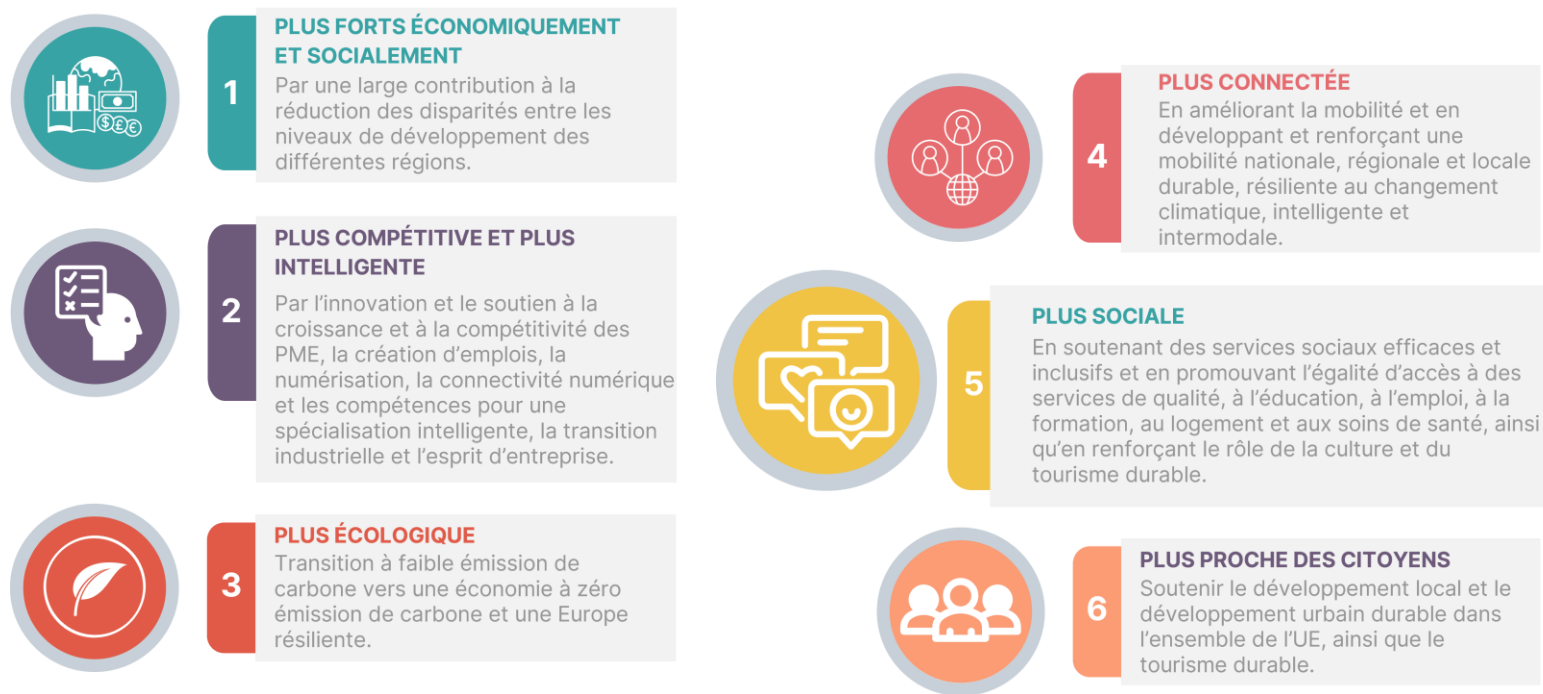


Figure 3 - Objectifs FEDER

Quelles sont les nouveautés ?

Par rapport au Cadre financier pluriannuel (CFP) précédent, de nouvelles caractéristiques sont présentes dans la période de programmation actuelle :

² Règlement (UE) 2021/1058 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 relatif au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion - Commission européenne, n° 231/60



Figure 4 - Quelles sont les nouveautés du FEDER CFP 2021-2027 ?

3.3 Quel rôle les services sociaux peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre du FSE+ et du FEDER ?

L'approbation du SEDS en 2017 a marqué une étape cruciale pour favoriser la convergence ascendante entre les États membres. Cette initiative donne la priorité à des marchés du travail et des systèmes de protection sociale équitables et vertueux, en les positionnant comme des pierres angulaires pour l'avancement d'une Europe plus sociale. L'évolution des besoins des utilisateurs étant au cœur de cette entreprise, il est impératif de placer les services sociaux au premier rang de la phase de mise en œuvre. La mise en œuvre effective du SEDS nécessite une approche holistique alignée sur les principes d'un modèle de service centré sur la personne. Cette approche renforce la coopération et les

complémentarités entre les diverses actions, favorisant un environnement où différents types de services collaborent de manière transparente pour atteindre les objectifs du SEDS. Pour y parvenir, il est fondamental de fournir des services de qualité, soutenus par un financement adéquat, et animés par une conception et une mise en œuvre innovantes afin d’exploiter le pouvoir de transformation des actions sociales³.

Malgré l’importance reconnue des approches innovantes pour répondre à l’évolution des besoins en matière de services sociaux, un défi notoire persiste sous la forme d’un manque de financement régional et national, en particulier dans le domaine de l’innovation. Cette situation met en évidence le rôle essentiel d’un soutien financier solide dans la réussite de la mise en œuvre et souligne la nécessité de combler les lacunes en matière de financement afin de faciliter l’avancement des stratégies innovantes en matière de services sociaux.

Le CFP pour la période 2021-2027 ouvre la voie à une Union européenne plus unie, plus forte et plus démocratique, conformément au SEDS, à son plan d’action, à la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne et à d’autres initiatives clés en matière de politique sociale. En réponse aux défis de financement identifiés, la Commission européenne a réorganisé le FSE, un instrument de financement clé pour investir dans les personnes et créer des opportunités d’emploi de qualité à travers l’Europe depuis plus de six décennies. Parallèlement au FSE+, le FEDER apparaît comme un soutien résolu aux initiatives (voir le sous-chapitre 4.5) qui visent à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale dans l’Union européenne, en promouvant, parmi toutes les priorités, l’investissement dans les infrastructures, l’accessibilité et l’inclusion sociale⁴.

Le CFP actualisé place au premier plan les services inclusifs et de qualité dans l’éducation, la formation et l’apprentissage tout au long de la vie⁵, contribuant ainsi de manière significative à renforcer la résilience de l’enseignement à distance et en ligne⁶.

Alors que nous nous immergeons dans le paysage complexe des services sociaux, il devient de plus en plus évident qu’une intégration stratégique du FSE+ et du FEDER peut amplifier de manière significative l’impact des actions, notamment en répondant à l’évolution des besoins des utilisateurs et en comblant les déficits de financement pour les approches innovantes. La figure suivante sert de narration visuelle et illustre la relation symbiotique entre les services sociaux et la force combinée souhaitable du FSE+ et du FEDER. Il met également en évidence le potentiel de transformation de ces fonds pour faire progresser le bien-être social et le développement communautaire.

³ Social Services Europe (2018), *Towards the Implementation of the European Pillar of Social Rights the Role of Social Services*

⁴ Commission européenne, *European Regional Development Fund (ERDF)* (https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/european-regional-development-fund-erdf_en)

⁵ Journal officiel de l’Union européenne, L231, vol. 64, 20 juin 2021

⁶ Règlement (UE) 2021/1058 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 relatif au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion, n° 231/60

Règlement (UE) 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant le Fonds social européen plus (FSE+) et abrogeant le règlement (UE) n° 1296/2013



Figure 5 - Comment les services sociaux peuvent-ils utiliser le FSE+ et le FEDER ?

4. Utilisation des fonds européens pour les services sociaux - Défis et besoins

4.1 Introduction

Ce chapitre rassemble les fils de notre recherche, tissant une trame qui, d'une part, révèle les défis collectifs et les aspirations de ceux qui sont en première ligne dans la fourniture et de la gestion des services sociaux, et, de l'autre, présente des actions efficaces et des pratiques prometteuses. Soulignant les complexités d'un tel travail à l'intérieur des cadres politiques, le chapitre explore les possibilités d'améliorer l'efficacité de l'utilisation du FSE+ et du FEDER sur une base intersectorielle, c'est-à-dire en couvrant tous les domaines ou sous-secteurs des services sociaux (à savoir les cinq traités plus en détail dans ce guide technique, mais également d'autres, tels que les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés). En comprenant les besoins, les défis et les opportunités propres à ce paysage, les services sociaux et les AG peuvent être mieux préparés pour naviguer dans les complexités des fonds européens, en incorporant des interventions réussies pour faire progresser les services sociaux dans l'ensemble de l'Union européenne.

4.2 Méthodologie

Conformément au cadre conceptuel du projet de Helpdesk des services sociaux, un ensemble de méthodes de recherche a été appliqué pour explorer les questions probantes pour ce guide technique.

1. **Recherche documentaire sur les connaissances existantes** : Des [fiches de profil national](#) ont été créées pour chaque État membre de l'UE, en mettant l'accent sur les fonds FEDER et FSE+. Ces fiches fournissent une vue d'ensemble des priorités de financement, des montants et des organismes de gestion des services sociaux, permettant de comprendre les structures et la gestion des fonds de l'UE au niveau national.
2. **Enquête sur les besoins du Helpdesk** : L'enquête menée au cours du second semestre 2022 a permis de collecter des informations sur les besoins, les défis et les opportunités des services sociaux en matière d'accès et d'utilisation des fonds FSE+ et FEDER. Elle visait à identifier les exigences essentielles pour le développement du secteur. Deux enquêtes en ligne ont été menées, ciblant les autorités de gestion et les services sociaux dans les 27 États membres de l'UE.
3. **Forums nationaux de collecte d'informations (FNCI)** : Ils ont été organisés sous la forme d'événements d'une demi-journée ou d'une journée, auxquels ont participé des prestataires de services sociaux du secteur public et du troisième secteur, des coordinateurs et des représentants du financement de l'UE. Les FNCI ont contribué à rassembler des connaissances diverses sur différents sujets, notamment sur la planification, la coordination et la fourniture de services sociaux, ainsi que sur les structures de financement de l'UE à différents niveaux

administratifs. Les FNCI ont permis de confirmer ou d’infirmer les principales tendances qui se dégagent des enquêtes et d’obtenir des détails qualitatifs sur les résultats exprimés.

4. **Analyse de la littérature existante** : La littérature existante a été collectée par tous les partenaires du projet et examinée afin d’approfondir les lacunes du système de financement de l’UE liées aux activités des services sociaux et des AG. Cette littérature a servi de base à la recherche et a complété les données collectées par le biais d’enquêtes et des FNCI.
5. **3 ateliers intersectoriels et 10 ateliers sectoriels** : 3 ateliers intersectoriels ont été organisés pour élaborer des orientations sur la manière de maximiser l’impact social du FSE+ et du FEDER. Ces ateliers se sont concentrés sur des solutions qui fonctionneraient pour les services sociaux dans les différents sous-secteurs (voir chapitre 6) ainsi que sur l’application de principes généraux pour une prestation de services efficace. D’autre part, 10 ateliers thématiques axés sur des interventions efficaces dans 5 secteurs différents des services sociaux (aide à l’enfance, handicap, soutien et soins aux personnes âgées, sans-abrisme, intégration professionnelle) ont été organisés. Ces événements s’adressaient à la fois aux autorités de gestion et aux services sociaux.

4.3 Défis pratiques pour les autorités de gestion et les prestataires de services sociaux quant à l’utilisation des fonds européens pour des actions efficaces

Cette section présente les principaux obstacles et défis auxquels les AG et les services sociaux sont actuellement confrontés lorsqu’ils traitent et gèrent les fonds européens (en particulier le FSE+ et le FEDER).

Services sociaux



Sensibilisation limitée aux possibilités offertes par les fonds de l’UE

Manque d’informations accessibles, cadres réglementaires complexes et mauvaise communication de la part des autorités de gestion. En outre, il y a un manque de sensibilisation à l’utilisation des fonds européens pour les projets pilotes et les réformes politiques, et des difficultés à trouver les informations, les contacts et les outils nécessaires.



Cofinancement et préfinancement

Le taux de cofinancement apparaît comme un obstacle constant pour les services sociaux qui souhaitent solliciter des fonds européens. Trouver des ressources adéquates pour le cofinancement est donc un problème majeur. En outre, les prestataires de services sociaux qui souhaitent solliciter des fonds européens doivent souvent avancer de l’argent pour pouvoir lancer des projets et réaliser des investissements initiaux.

Action efficace – Solution potentielle

Introduire un mécanisme de compensation (exempter le cofinancement national des règles de déficit pour les infrastructures sociales).

Cette intervention consiste à mettre en œuvre un mécanisme de compensation qui accorde une exemption des règles de déficit pour les projets d’infrastructure sociale. Dans de nombreux cas, les budgets des gouvernements sont soumis à des limites de déficit ou à des règles destinées à maintenir la discipline fiscale.

Ces règles, qui s'appliquent à la zone euro, limitent le montant qu'un gouvernement peut emprunter ou dépenser au-delà de ses revenus. Cependant, les projets d'infrastructure sociale, tels que ceux liés aux soins de santé, à l'éducation ou au logement, nécessitent souvent des investissements substantiels qui peuvent dépasser ces limites de déficit.

Pour résoudre ce problème, le mécanisme proposé suggère d'autoriser les gouvernements à exclure la part de cofinancement national des projets d'infrastructure sociale du calcul du déficit. Le cofinancement national désigne la part du financement du projet assurée par le gouvernement national, souvent en partenariat avec les autorités régionales ou locales, tandis que d'autres sources de financement telles que les subventions ou les prêts couvrent le reste.

Création d'un système de garantie

Une autre solution potentielle pourrait être la création d'un système de garantie mis en œuvre par l'UE ou la création d'un fonds spécial dédié aux porteurs de projets de l'UE confrontés à un manque de liquidités.

Généralisation du préfinancement

Une autre solution pourrait être la généralisation du préfinancement qui sera versé juste après la signature de l'accord de subvention. Pour les projets à long terme, cela pourrait également passer par la mise en place d'un financement intermédiaire qui pourrait être accordé à mi-parcours du projet. **Un système de préfinancement est déjà mis en œuvre par des programmes de l'UE tels que le [programme Erasmus+](#) ou le [programme Europe Créative en France](#).**



Répartition des fonds et objectifs

Les fonds ne sont pas répartis de manière égale entre tous les sous-secteurs des services sociaux et tous les groupes cibles spécifiques. Les faits montrent qu'il est encore difficile d'atteindre et de répondre aux besoins de certains groupes, en particulier les plus défavorisés, ce qui conduit parfois à un « écrémage », c'est-à-dire à cibler des personnes moins vulnérables ayant des besoins moins complexes afin d'obtenir de meilleurs résultats. Des objectifs irréalistes sont souvent fixés, ce qui entraîne un glissement vers des activités et des groupes cibles plus simples, ce qui est regrettable.

Action efficace – Solution potentielle

Mettre en œuvre une évaluation approfondie des besoins allant au-delà des critères démographiques.

Cette intervention consiste à mener des recherches approfondies et à mettre en œuvre des projets pilotes pour améliorer la compréhension et la planification de services spécifiques au-delà des critères démographiques. En règle générale, lorsque les gouvernements planifient des services tels que les soins de santé, l'éducation ou l'aide sociale, ils s'appuient souvent sur des données démographiques, telles que la taille de la population, l'âge et le sexe. Cependant, l'intervention proposée suggère d'aller au-delà des données démographiques en considérant des critères supplémentaires afin de mieux aligner les services sur les besoins réels des communautés.

Les personnes issues de groupes défavorisés ou marginalisés sont souvent confrontées à une multitude de problèmes sociaux et ont besoin d'un ensemble intégré de services basés sur le principe du « guichet unique ». Ce sont les entreprises sociales d'insertion par le travail (ESI) et les services sociaux qui fournissent le mieux ces services. Ces organisations devraient être activement impliquées dans les efforts locaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il doit y avoir un partenariat actif entre les services sociaux, les ESI, les autorités publiques, les établissements d'enseignement, les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises.

Mettre en œuvre le financement en cascade

Il s'agit de permettre à un porteur de projet, qui bénéficie de fonds européens, de lancer son propre appel à propositions. D'autres porteurs de projets répondront ensuite à l'appel à propositions et pourront bénéficier de fonds européens pour des montants plus faibles et une procédure plus simple.

Meilleure pratique 1

FORWORK (2016) est un projet pilote visant l'intégration sur le marché du travail des demandeurs d'asile et des réfugiés hébergés dans des centres d'accueil en Italie, en vue d'informer une éventuelle réforme politique future au niveau national, prévue au moment de l'appel EaSI. L'équipe a utilisé Eurostat et des statistiques nationales et régionales pour définir le contexte précis et la portée de la migration en Italie et ses besoins spécifiques auxquels les autres pays de l'UE ne sont pas confrontés.

Meilleure pratique 2

INSPIRE (2014) a développé un processus d'évaluation multidimensionnel et complet de la situation des personnes défavorisées ou marginalisées qui accèdent aux services d'aide sociale à Rome. Pour commencer, l'équipe a organisé des réunions de groupe avec les représentants des bénéficiaires et les associations de familles, complétées par une analyse des besoins à travers le dossier social.



Mesurer et aligner les indicateurs des projets sociaux

Les indicateurs sont parfois difficiles à mesurer, à observer et à atteindre. Les objectifs, les résultats et les indicateurs définis dans certains projets se sont avérés trop exigeants ou inadéquats, et ils ne sont pas alignés sur l'action sociale réelle. Les indicateurs de projet peuvent être redondants et ne reflètent souvent pas la spécificité des groupes cibles ainsi que les différentes situations et défis sociaux.

Action efficace – Solution potentielle

Focus sur les indicateurs qualitatifs et harmonisés.

Il convient d'adopter une approche axée sur les résultats, en mettant l'accent sur l'obtention de résultats plutôt que sur les seuls produits. Il s'agit d'établir une logique d'intervention plus forte et un ensemble d'indicateurs plus étendu pour suivre les progrès de manière efficace. Cette intervention appelle à l'application d'une méthodologie uniforme d'évaluation de l'impact. Cela garantit que les AG emploient une approche cohérente lorsqu'elles évaluent l'impact des projets financés. Il est également conseillé d'harmoniser les indicateurs existants. Cela simplifie le processus de suivi et réduit la charge administrative, ce qui permet de se concentrer sur des indicateurs significatifs.

Cela dit, il ne faut pas oublier l'approche fondée sur la valeur.



Manque de personnel et alphabétisation des projets

Le manque de personnel spécialisé et/ou les capacités financières insuffisantes pour embaucher des professionnels sont particulièrement évidents dans les services sociaux. Les ressources financières pour rémunérer les gestionnaires de projet lors de l'élaboration des demandes de projet sont également limitées.

Action efficace – Solution potentielle

Formation et perfectionnement

Ce défi reconnaît le besoin critique d'améliorer la « connaissance des projets » au sein des organisations qui fournissent des services sociaux. Il porte sur les lacunes en matière de compétences des employés, qui entravent actuellement la mise en œuvre efficace des projets. Pour surmonter cet obstacle, une intervention potentielle pourrait se concentrer sur la mise en place de pratiques durables de gestion des ressources humaines et de structures organisationnelles qui donnent la priorité à la formation continue et à l'amélioration des compétences du personnel impliqué dans les projets, depuis la phase de conception jusqu'à l'établissement de rapports sur les projets.

Promouvoir des projets exemplaires préconçus

Il s'agit de modèles de projets déjà formulés et disponibles en ligne pour les candidats potentiels. Les services sociaux qui ne disposent pas de ressources et de connaissances suffisantes peuvent utiliser ces modèles pour concevoir et rédiger leurs propres propositions de projet. Il s'agit d'un moyen simplifié pour les porteurs de projets d'obtenir des subventions pour leur projet. Il permet également aux autorités de financement d'avoir des processus d'évaluation simplifiés/standardisés.



Mécanisme de consultation et co-conception

Les mécanismes de dialogue existants sont souvent inefficaces, en particulier au stade de la conception et de la formulation des programmes opérationnels (PO) et des appels à candidatures. L'identification des besoins auxquels les appels à propositions devraient répondre – ainsi que d'autres mécanismes de recherche et d'analyse des données – devrait également se faire du point de vue des parties prenantes et des utilisateurs. Par exemple, les acteurs du secteur du logement social/abordable et du sans-abrisme ne sont pas invités à participer à la phase de planification/programmation.

Action efficace – Solution potentielle

Favoriser la collaboration et la co-conception des parties prenantes et des utilisateurs

Prendre contact avec les parties prenantes et les utilisateurs bien avant l'élaboration des programmes opérationnels. En impliquant les parties prenantes dès le début du processus, leurs idées et leurs besoins peuvent être intégrés dans la conception du programme, ce qui en améliore la pertinence et l'efficacité. La mise en œuvre d'une approche de co-conception peut être une solution clé. En outre, une intervention supplémentaire consiste à promouvoir activement et à faciliter les tables de discussion, les forums et les événements qui encouragent un dialogue significatif entre les AG, les prestataires de services sociaux et la communauté intéressée par les projets. Ces rencontres offrent des possibilités de retour d'information, de partage d'idées et d'alignement des objectifs. Enfin, l'organisation de communautés de pratique aux niveaux régional et national pourrait représenter un moyen efficace de partager des défis communs et de trouver des idées communes.

Meilleure pratique

[I-CCC](#) (2019) a réalisé une évaluation des besoins de la communauté en utilisant une approche centrée sur l'utilisateur avec la participation des citoyens et des parties prenantes régionales par le biais d'entretiens et de groupes de discussion dans les six régions pilotes.



Respecter les règles relatives aux marchés publics et aux aides d'État

Les prestataires de services sociaux ont également souligné la difficulté de se conformer aux règles complexes en matière de marchés publics et/ou d'aides d'État – un problème (bien que les difficultés supposées puissent par la suite être moins importantes ou même injustifiées) qui pourrait les dissuader d'élaborer et de soumettre des propositions de projet. En outre, les procédures administratives complexes représentent un obstacle important pour les prestataires de services sociaux dans l'accès aux fonds de l'UE.



Communication

Le manque de contact personnel entre le gestionnaire de projet et l'organe directeur est une difficulté fréquemment signalée. Une communication professionnelle souple est nécessaire. En outre, il peut arriver que le financeur ne rencontre pas le promoteur du projet en personne ou qu'il n'ait pas une compréhension suffisante du travail, alors qu'il serait crucial de comprendre le contexte dans son intégralité.



Durabilité

Le manque de financement à long terme représente un obstacle majeur à la durabilité des projets. Les appels à propositions sont axés et adaptés sur des opérations et des interventions à court terme sans perspective claire de durabilité, alors que la nature du secteur des services sociaux est de soutenir les groupes vulnérables pendant une période plus longue afin d'obtenir des résultats.



Implication des petits services sociaux

On constate une inquiétude croissante sur le fait que les grands cabinets de conseil et les universités dominent de plus en plus le développement et la mise en œuvre des projets liés aux services sociaux, avec peu ou pas de contribution de la part des services sociaux. Cette approche peut créer un décalage entre les besoins des utilisateurs finaux et les services fournis, qui peuvent ne pas répondre de manière adéquate à leurs besoins.

Action efficace – Solution potentielle

Rendre les programmes de l'UE plus accessibles par le biais de micro-projets (ou de subventions à petite échelle)

Le micro-projet est un mécanisme déjà proposé par divers programmes de financement de l'UE, tels que le [programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen](#). Voici les principales caractéristiques d'un micro-projet :

- La subvention maximale accordée par les fonds européens est moins élevée pour un micro-projet que pour un projet ordinaire.
- Il permet un taux de financement allant jusqu'à 100 % des coûts totaux éligibles.
- Il est mis en œuvre dans un délai plus court qu'un projet ordinaire.
- Les micro-projets sont moins exigeants que les projets réguliers en termes de gestion, de suivi et de mise en œuvre.



Temps disponible pour la conception du projet

Certains appels à propositions exigent la constitution d'un consortium comme critère d'évaluation. Souvent, le délai strict de l'appel ne donne pas aux candidats suffisamment de temps pour élaborer la proposition de projet et constituer un consortium.



Difficultés de mise en œuvre d'une approche intégrée des services

Une caractéristique récurrente est la difficulté de mettre en place des projets mettant en œuvre une approche intégrée des services. L'une des raisons est l'absence de liens entre les processus de planification des différents ministères de tutelle au niveau national. En outre, les prestataires de services sociaux/bénéficiaires sont souvent incapables de gérer une telle « approche holistique ».

La phase de préparation du projet devrait bénéficier d'un soutien financier et d'un délai suffisant pour établir des partenariats, par exemple avec les services publics de l'emploi, afin de combiner des actions sur l'inclusion sociale et l'intégration sur le marché du travail des groupes marginalisés/personnes défavorisées.

Autorités de gestion



Sensibilisation aux besoins

L'un des principaux défis auxquels sont confrontées les autorités de gestion est qu'elles devraient améliorer leur connaissance des besoins spécifiques des communautés locales, y compris dans le domaine des services sociaux. Cela peut conduire à une sous-utilisation des mécanismes de financement disponibles ou à des exigences financières spécifiques.

01



Identifier les besoins

En règle générale, il n'existe pas de méthode normalisée pour identifier et documenter les besoins aux niveaux national et régional. En outre, de nombreux pays de l'UE ne disposent pas de méthodes établies pour communiquer efficacement au niveau central les besoins locaux en matière d'aide sociale.

02

Action efficace – Solution potentielle

Mise en œuvre d'un mécanisme normalisé d'identification des besoins

Élaborer et mettre en œuvre un processus normalisé d'évaluation des besoins qui puisse être appliqué de manière cohérente aux niveaux national et régional. Ce processus devrait comprendre la collecte, l'analyse et la validation des données afin d'identifier avec précision les besoins en matière d'aide sociale. Créer un mécanisme de rapport centralisé qui permette aux communautés locales et aux régions de communiquer leurs besoins en matière d'aide sociale au gouvernement central ou aux autorités compétentes. Il peut s'agir de plateformes numériques, de formulaires de rapport ou d'officiers de liaison désignés. Proposer des programmes de formation et des initiatives de renforcement des capacités aux autorités locales et aux prestataires de services sociaux afin d'améliorer leur capacité à identifier, documenter et signaler efficacement les besoins en matière d'aide sociale. Pour renforcer l'efficacité des initiatives proposées, il est essentiel d'impliquer les organisations qui représentent les usagers dans le développement et la mise en œuvre du processus normalisé d'évaluation des besoins. En collaborant avec ces organisations, qui ont une connaissance approfondie des expériences vécues et des perspectives des personnes bénéficiant d'une aide sociale, le processus d'évaluation peut devenir plus inclusif et refléter la diversité des besoins au sein des communautés.



Conception des indicateurs

Les difficultés constantes rencontrées dans l'établissement d'indicateurs quantifiables pour mesurer l'impact social soulignent la question dominante des exigences de gestion non standardisées à travers les différentes compétences et juridictions.

03



Pénurie de personnel spécialisé

Les AG soulignent souvent le manque important de personnel spécialisé ayant l'expertise nécessaire pour naviguer dans les complexités des fonds de l'UE et de leurs règlements. Cette pénurie constitue un défi majeur pour assurer une mise en œuvre et une conformité efficaces des programmes.

04

Action efficace – Solution potentielle

Investir dans des formations

Les AG et les autorités locales devraient investir davantage dans des programmes de formation interne pour leur personnel. Cette formation sera utile pour donner au personnel les connaissances adéquates dans les domaines/secteurs spécifiques dans lesquels ils opèrent afin d'avoir les compétences requises pour la gestion et l'évaluation des projets ou des financements.



Implication des ONG

Un défi commun aux AG est représenté par la difficulté à promouvoir les fonds de l'UE auprès des ONG et à les encourager à répondre aux appels à propositions. Des facteurs tels que la capacité limitée, l'insuffisance des moyens financiers et le manque de personnel, les appels trop détaillés qui ne ciblent que des sujets spécifiques, ont entraîné un manque d'enthousiasme et d'engagement de la part des ONG, en particulier dans les petites régions.

05

Action efficace – Solution potentielle

Renforcer l'engagement des ONG par une stratégie de communication améliorée

Élaborer et mettre en œuvre un système de communication et de diffusion amélioré qui garantisse que les ONG reçoivent en temps utile des informations pertinentes sur les possibilités de financement de l'UE, la planification des programmes et leurs rôles potentiels. Organiser régulièrement des événements, des ateliers et des plateformes d'échange qui rassemblent les ONG, les prestataires de services sociaux, les municipalités et les parties prenantes concernées. Ces rencontres facilitent la mise en réseau, le partage des connaissances et les discussions sur les opportunités et les défis. Rationaliser les procédures administratives et les exigences en matière de documentation afin de minimiser la charge pesant sur les ONG et de les inciter à s'engager dans le processus de demande de financement.

Mettre en œuvre un appel à propositions « ouvert »

Mettre en œuvre des appels à propositions qui fixent les principaux objectifs que les porteurs de projets doivent atteindre. Cependant, un appel à propositions « ouvert » n'a pas de thèmes prédéfinis et est ouvert à des propositions provenant de tous les domaines. Cette solution encourage l'innovation et la créativité des porteurs de projets et leur apporte en parallèle moins de contraintes. De plus, cette méthode fait tomber toute forme de barrière liée à la disponibilité des fonds en fonction de certains besoins.

Meilleure pratique

En 2022, la plateforme de coopération transnationale du FSE a publié [une boîte à outils](#) pour la mise à l'échelle en innovation sociale. Le document comprend également un guide étape par étape sur la manière d'entamer un dialogue avec les bénéficiaires potentiels. La boîte à outils identifie plusieurs étapes que les autorités locales et les AG devraient suivre pour s'engager avec les bénéficiaires potentiels et présente diverses ressources utiles qui peuvent faciliter leur travail.



Capacité institutionnelle

Les AG sont aux prises avec une interaction complexe entre la capacité institutionnelle et les exigences réglementaires, ce qui influe considérablement sur l'efficacité des programmes. Notamment, certains pays, en particulier ceux des régions les moins développées, sont confrontés à des contraintes persistantes liées à leur capacité opérationnelle. Le principal obstacle à l'efficacité réside dans l'insuffisance des capacités administratives. Le poids cumulé des complexités administratives réelles et perçues, qui peuvent parfois être exacerbées par les règles et les exigences imposées par les gouvernements nationaux ou les autorités publiques au sein des États membres de l'UE, a entraîné des retards dans les projets et des inefficacités en termes de coûts.

06



Équilibrer la pertinence et l'efficacité

Un autre défi notable est lié au système de suivi, qui peut involontairement encourager les bénéficiaires à s'engager dans des pratiques d'*écrémage* et à fixer des objectifs à des niveaux qui peuvent être trop conservateurs. Si cette approche peut se traduire par une plus grande efficacité mesurée, elle peut aussi diminuer la pertinence globale des résultats obtenus.

07



Flexibilité des fonds

Il est difficile de réagir à de nouveaux défis en raison des groupes cibles, des actions et des montants prédéfinis dans le cadre réglementaire régissant les fonds de l'UE. Ce manque de flexibilité entrave la capacité des AG à traiter efficacement les questions émergentes telles que l'augmentation des coûts de l'énergie et du coût de la vie. La structure rigide du cadre réglementaire limite leur capacité à adapter les projets et à réorienter les flux de trésorerie en fonction des besoins.

08

Action efficace – Solution potentielle

Mise en place d'un mécanisme de résilience avec une fonction tampon

Créer un fonds de résilience spécifique, fonctionnant parallèlement aux fonds européens existants, spécialement conçu pour faire face aux défis et aux crises imprévus. Développer un mécanisme de réponse aux crises au sein du Fonds de résilience qui permette aux AG d'accéder rapidement au financement

lorsqu'elles sont confrontées à des défis inattendus, tels que les hausses des prix de l'énergie ou du coût de la vie.



Obstacles à la communication interne

Les AG rencontrent des difficultés pour assurer une communication fluide et efficace des informations et des décisions entre le niveau européen et le niveau national. En outre, la transmission de ces informations du niveau national (ministériel) au niveau régional pose problème.

09



Options de coûts simplifiés

Les AG sont confrontées au défi de trouver un équilibre entre la simplification des options de coûts et leur adaptation aux besoins spécifiques des bénéficiaires individuels.

10

Action efficace – Solution potentielle

Boîte à outils sur le budget de l'UE et les OCS

Le projet Helpdesk a créé une [boîte à outils pour faciliter et gérer les fonds de l'UE](#). Une section spécifique est consacrée au budget du projet. Cet outil fournit des recommandations aux AG sur les options de coûts simplifiés (OCS) basées sur le retour d'information des bénéficiaires du secteur social.



Coordination entre les départements

Difficultés croissantes dans la coordination des différentes actions et priorités entre les départements. Parfois, les bureaux qui gèrent les différents fonds n'ont pas de contacts, ce qui entraîne des divergences dans les actions à développer (avec, par exemple, des coûts qui ne sont pas acceptables pour certains départements, mais qui le sont pour d'autres).

11



Territorialisation du financement

La territorialisation des fonds européens est généralement insuffisante. La plupart des fonds européens sont absorbés par les régions qui ont tendance à les utiliser pour leurs propres projets ou pour de grands porteurs de projets. Cette situation entraîne un manque de fonds dédiés aux petits porteurs de projets. Il en résulte un risque de concentration des fonds dans les grandes régions et un manque d'acheminement de l'AG vers les corps intermédiaires et du niveau régional vers le niveau local.

12

Action efficace – Solution potentielle

Renforcer la territorialisation du système de gestion des fonds européens

Cette proposition consiste à multiplier les relais locaux des AG dans les territoires locaux et à doter ces relais de fonds européens. Par la suite, les relais locaux – qui sont plus conscients des intérêts spécifiques de leurs territoires – mettront en œuvre leurs propres appels à propositions en fonction de leurs propres besoins. Ce système existe déjà, notamment à travers les organismes intermédiaires du FSE+ en France, qui mettent en œuvre leur propre appel à propositions au nom de l'État français. Cependant, la territorialisation des fonds européens reste insuffisante, ce qui entraîne un manque de fonds réservés aux petits porteurs de projets.



Mise en œuvre de l'approche ascendante

Lors de la préparation de projets liés à des cadres politiques au niveau de l'UE (tels que la stratégie européenne en matière de soins ou la Garantie européenne pour l'enfance), il est difficile pour l'autorité de gestion et les prestataires de services sociaux/bénéficiaires d'organiser une approche ascendante, car les actions éligibles sont généralement planifiées par les ministères de tutelle au niveau national.

13



Politisation du financement

Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des PO, les AG doivent suivre les stratégies nationales et européennes. Par la suite, elles doivent se concentrer sur des priorités spécifiques qui sont parfois déterminées par des agendas politiques, ce qui entraîne une pénurie de fonds pour les secteurs considérés comme « moins importants ». Cela conduit à des inégalités de financement entre les différents secteurs.

14



Capacité insuffisante à créer des synergies entre les fonds

La recherche effectuée dans le cadre du projet a confirmé un manque de savoir-faire sur la manière d'utiliser au mieux les synergies et les complémentarités existantes entre les financements des différents fonds de l'UE, par exemple en combinant les fonds du FSE+ et du FEDER pour la numérisation ou l'écologisation des services sociaux.

15

Action efficace – Solution potentielle

Mettre l'accent sur les approches intégrées et le transfert d'expériences

Il est nécessaire de mettre davantage l'accent (déjà inclus dans les PO) sur une approche intégrée de la prestation de services sociaux, par exemple dans le domaine du sans-abrisme, en reliant les services de logement, de santé, d'emploi et de formation.

En outre, l'organisation d'un transfert d'expériences sur l'utilisation innovante des fonds de l'UE d'un groupe à l'autre peut avoir un impact. Par exemple, des programmes de soutien et d'intégration sociale et professionnelle des Roms aux personnes sans domicile ou aux demandeurs d'asile.

4.4 Besoins pratiques des autorités de gestion et des prestataires de services sociaux quant à l'utilisation des fonds européens pour des actions efficaces

Cette section présente les principaux besoins que les autorités de gestion et les prestataires de services sociaux expriment actuellement lorsqu'ils traitent et gèrent les fonds européens (en particulier le FSE+ et le FEDER). Une analyse approfondie a été réalisée pour cinq pays : Belgique, République tchèque, Italie, Espagne et Suède. D'autres éléments sont également rapportés, car les données collectées dans le cadre des activités du projet Helpdesk couvrent l'ensemble des 27 États membres.

Les résultats de l'analyse sont particulièrement probants pour l'évaluation de la situation actuelle concernant l'approche du FSE+ et du FEDER.


Services sociaux

AG

ACCÈS AUX DONNÉES

Les services sociaux ont besoin d'un accès plus rapide aux données, par exemple le nombre de personnes qui ont besoin d'un accès aux services. Ces données sont essentielles pour générer des informations probantes concernant les résultats et les impacts des interventions financées par le FSE+ et le FEDER. L'absence de données complètes ou tardives, un problème courant, entrave la capacité à mener des analyses coût-efficacité approfondies.

Les AG ont besoin d'une approche plus adaptable pour justifier les décisions à l'aide de données officielles, en les alignant sur les besoins uniques des personnes soutenues par les projets financés par le FSE lors de la planification des PO et des projets. L'utilisation des données est d'une importance capitale pour exercer une influence sur les décisions stratégiques.



GROUPES CIBLES ET BESOINS

Les services sociaux ont besoin d'approches standardisées pour définir les groupes cibles au cours de la phase de planification, tout en trouvant un équilibre entre pertinence et efficacité. Il reste évident que les opérations du FSE sont confrontées à des défis pour atteindre et répondre de manière cohérente aux besoins spécifiques de certains groupes cibles, en particulier ceux qui sont les plus défavorisés.

L'alignement des opérations sur les besoins du groupe cible ne doit pas se faire exclusivement au cours de la phase du programme opérationnel. Certains programmes opérationnels ont trouvé une certaine flexibilité en adoptant initialement une définition large des groupes cibles au cours de la phase de planification, qui peut ensuite être affinée et réduite au cours de la phase de mise en œuvre.



PARTENARIAT ET COOPÉRATION

Les partenariats intersectoriels, qui s'attaquent aux diverses causes profondes de l'exclusion sociale et de la discrimination, peuvent faciliter la progression holistique des groupes vulnérables vers l'inclusion sociale. En outre, l'établissement de partenariats plus inclusifs et l'adoption de stratégies de sensibilisation globales peuvent rendre les projets plus pertinents et renforcer l'efficacité des efforts de recrutement des participants.

Une collaboration renforcée entre les directions générales (DG) de la Commission européenne au niveau de l'UE et les ministères et agences au niveau national est essentielle pour maximiser l'efficacité du soutien apporté par le FSE+ et le FEDER.



FAVORISER LA COMMUNICATION

Les AG doivent améliorer leurs stratégies de communication afin de rendre les PO et les possibilités de subvention plus accessibles et compréhensibles pour un large éventail de parties prenantes. Cela inclut l'engagement avec des représentants de secteurs clés tels que la santé, l'éducation et les services sociaux, ainsi que l'implication active de représentants de groupes défavorisés.

Les AG reconnaissent qu'il est impératif d'investir dans des projets visant à impliquer de nouveaux bénéficiaires. Les petites organisations locales devraient faire l'objet d'une attention particulière et d'efforts accrus. Les initiatives liées à la sensibilisation et au renforcement des capacités jouent un rôle central dans la promotion de l'utilisation des fonds de l'UE pour soutenir l'inclusion sociale, en particulier parmi ces entités plus petites et basées sur la communauté.



SIMPLIFICATION

Les services sociaux expriment le besoin de simplifier les règles, qui sont perçues comme excessivement rigides, complexes et alambiquées, ce qui entraîne une charge administrative substantielle liée à la documentation des dépenses du projet. De plus, il y a un besoin important de soutien de la part du financeur, ce qui est crucial pour la réussite des processus de candidature.

Les AG reconnaissent le besoin urgent de rationaliser et de mettre en œuvre des procédures simplifiées. La complexité des processus administratifs existants constitue souvent un défi important. Pour améliorer l'efficacité et l'efficience, les AG cherchent à incorporer des mécanismes plus simples et plus rationnels, tels que les OCS, afin de simplifier la gestion des projets et de réduire les charges administratives.



MÉCANISMES DE SUIVI

Il est essentiel d'améliorer la mesure de l'efficacité des programmes FSE+ et FEDER. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de suivi capables de saisir et de mesurer la performance des programmes de manière plus complète.

Les AG reconnaissent la nécessité d'aborder la question de la simplification des rapports et la nécessité de disposer d'indicateurs qualitatifs. Afin de faciliter des évaluations plus complètes à l'avenir, il existe un fort désir de normaliser davantage les résultats non contraignants et les résultats à long terme.



POLITIQUES DE L'UE

Les services sociaux expriment la nécessité d'aller au-delà des politiques européennes et nationales pour identifier les besoins sur le terrain. Le cadre politique est essentiel pour visualiser la situation dans son ensemble, mais une évaluation approfondie des besoins sur le terrain est nécessaire.

L'accent est mis sur l'importance d'une coordination intensive entre les politiques de l'UE, les cadres réglementaires nationaux et le processus de programmation afin d'améliorer l'efficacité des interventions visant à soutenir la solidarité et les fonctions des services sociaux. Cela souligne également la nécessité de donner aux autorités de gestion la flexibilité nécessaire pour ajuster leurs priorités en réponse à l'évolution des besoins et des défis au sein des zones locales.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les services sociaux expriment le besoin d'une contribution au renforcement des capacités par le biais des fonds disponibles dans les programmes sectoriels et régionaux. En outre, ils soulignent que le rôle des partenaires sociaux, des organisations faïtières et des organisations de la société civile peut être utile à cette fin.

La capacité institutionnelle, à tous les niveaux de la mise en œuvre, et les exigences réglementaires sont liées et influencent fortement l'efficacité. Le personnel des AG, les principaux acteurs nationaux/régionaux de l'éducation et de la formation et les bénéficiaires pourraient bénéficier d'un renforcement accru de leurs capacités afin que la gestion et la mesure de l'impact social des fonds soient efficaces et efficientes, ce qui se traduirait par une amélioration de la mise en œuvre.



DIFFUSION DES RÉSULTATS

Il est urgent de diffuser plus efficacement les résultats des projets. Il est essentiel de veiller à ce que les précieux enseignements et réalisations des projets de services sociaux soient largement partagés et communiqués aux parties prenantes concernées et à la communauté au sens large. Cela facilitera non seulement le partage des connaissances, mais renforcera également l'impact et la visibilité des initiatives.

Il y a nécessité d'améliorer la diffusion des résultats des projets et de développer une stratégie de sensibilisation plus efficace. Il est essentiel de veiller à ce que les résultats précieux et les enseignements tirés des programmes financés et des possibilités de financement soient effectivement communiqués à un public plus large, notamment aux parties prenantes, aux bénéficiaires et au grand public.



FLEXIBILITÉ

Les services sociaux reconnaissent la nécessité d'une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre des projets et des programmes. La flexibilité est essentielle pour s'adapter et répondre efficacement à l'évolution des besoins des populations vulnérables et des dynamiques sociétales. Cela inclut la capacité d'ajuster les stratégies de projet, l'allocation des ressources et les calendriers en fonction des besoins pour obtenir les meilleurs résultats. D'un autre côté, si la flexibilité est nécessaire, certains points doivent rester fixes, par exemple les règles appliquées par les AG au cours des phases de rédaction.

Il y a nécessité d'une plus grande flexibilité dans l'allocation des fonds, permettant aux AG d'accéder à davantage de ressources « non allouées » pour répondre efficacement aux crises imprévues et aux besoins émergents. Cette flexibilité accrue permettrait aux AG de s'attaquer rapidement aux problèmes urgents et d'allouer les ressources là où elles sont le plus nécessaires, garantissant ainsi une approche plus souple et plus réactive de la gestion des crises.

4.5 Aspects horizontaux/transectoriels

Quels sont les principaux besoins intersectoriels dans le domaine des services sociaux ?

Les fonds de l'UE, tels que le FSE+ et le FEDER, ainsi que d'autres fonds de l'UE et des programmes nationaux de soutien financier, peuvent être utilisés non seulement pour soutenir l'expérimentation et l'expansion de modèles innovants d'organisation, de fourniture et de financement des services sociaux, mais aussi pour s'aligner sur les concepts et les approches décrits ci-dessous (figure 6). Ceux-ci sont pertinents pour des sous-secteurs⁷ spécifiques des services sociaux. Ils sont également disponibles pour développer, tester et déployer des défis communs à tous les sous-secteurs, même si leur importance relative peut différer d'un sous-secteur à l'autre. Sur la base des recherches existantes et des informations collectées par le biais de différents canaux dans le cadre du projet de Helpdesk pour les services sociaux, nous énumérons ci-dessous les besoins intersectoriels les plus pertinents :

⁷ Dans le contexte des services sociaux, les « sous-secteurs » font référence à des catégories ou divisions spécifiques au sein du domaine plus large des services sociaux. Ces catégories peuvent être basées sur différents critères, tels que le type de service fourni, la population concernée ou le domaine d'intervention spécifique. Par exemple, dans le secteur plus large des services sociaux, les sous-secteurs peuvent inclure les services sociaux personnels, les services de santé, les services d'éducation, l'aide au logement, l'aide à l'emploi, etc. Chaque sous-secteur traite d'un aspect ou d'un domaine particulier des services sociaux, et le financement ou les initiatives peuvent être adaptés pour répondre aux besoins et aux défis uniques de chaque sous-secteur.



Figure 6 – Principaux besoins intersectoriels en matière de services sociaux

Explorer des concepts pour une organisation, une prestation et des modèles de financement efficaces dans les services sociaux

Les fonds de l'UE, y compris le FSE+ et le FEDER, sont conçus pour soutenir le pilotage et/ou la mise à l'échelle de nouveaux modèles d'organisation, de prestation et de financement des services sociaux qui reflètent des concepts et des approches tels que ceux énumérés ci-dessous, pour favoriser l'innovation sociale (voir chapitre 5) dans les États membres de l'UE et pour fournir des éléments probants à l'appui des réformes politiques et réglementaires. Nous énumérons ci-dessous les concepts ou approches identifiés comme les plus concluants par le projet de Helpdesk des services sociaux. Nombre d'entre eux sont utilisés dans le domaine des soins et de l'accompagnement des personnes handicapées, d'autres dans le domaine des soins et de l'accompagnement des personnes âgées, d'autres dans le domaine de l'inclusion sur le marché du travail des personnes défavorisées ou marginalisées et, dernier point, dans le domaine de la prise en charge des sans-abris/du logement abordable/du logement social :



Figure 7 – Concepts, droits, principes ou approches pertinents pour des modèles efficaces d'organisation des services.

Quels sont les cadres politiques compétents au niveau de l'UE pour les services sociaux ?

Considérant les sous-secteurs des services sociaux sur lesquels le projet de Helpdesk des services sociaux se concentre, mais aussi le secteur plus large des services sociaux (couvrant, par exemple, des questions telles que le logement abordable, le logement social, la migration, les réfugiés et les demandeurs d'asile ou la santé mentale) et l'écosystème de l'économie sociale, la liste ci-dessous se réfère aux cadres politiques au niveau de l'UE qui façonnent les politiques connexes au niveau de l'UE et l'utilisation du FSE+ et du FEDER.



Figure 8 - Cadres politiques pertinents au niveau de l'UE pour les services sociaux.

Ces cadres politiques⁸ contiennent et/ou promeuvent des principes généraux énoncés dans le Socle européen des droits sociaux – tels que « éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie » (1.), « le soutien actif à l'emploi » (4.), « Accueil de l'enfance et aide à l'enfance » (11.), « la protection sociale » (12.), « prestations de vieillesse et pensions » (15.), « inclusion des personnes handicapées » (17.), « soins de longue durée » (18.) ou « logement et aide aux sans-abri » (19.).

⁸ Outre les cadres politiques énumérés ci-dessus, signalons qu'il existe d'autres cadres pertinents pour l'utilisation des fonds européens, y compris le FSE+ et le FEDER, dans des sous-secteurs spécifiques des services sociaux qui devraient être pris en considération. Les partenaires du projet ont identifié cinq instruments différents : 1) des initiatives ou procédures thématiques faisant partie de stratégies politiques plus larges, par ex., le « Paquet emploi-handicap » dans le cadre de la Stratégie pour les droits des personnes handicapées 2021-2030 (« Union de l'égalité ») ou la « Stratégie européenne pour l'emploi » dans le cadre du Semestre européen ; 2) les plans d'action à l'échelle de l'UE, tels que le « Plan d'action sur l'intégration des ressortissants de pays tiers » ; 3) les partenariats stratégiques à l'échelle de l'UE, tels que le « Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé » ou le « Parcours de transition vers l'économie sociale et de proximité » qui définit 7 domaines d'action – et donc des domaines d'investissement partiellement pertinents pour les prestataires de services sociaux – pour la transition écologique et numérique dans le cadre du Plan d'action en faveur de l'économie sociale ; 4) des initiatives mises en œuvre en utilisant le FSE+, telles que ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve) pour améliorer les chances des jeunes entre 18 à 29 ans qui ne sont pas dans l'emploi, l'éducation ou la formation et qui sont désavantagés quant à leurs chances d'accéder au travail ou à la formation pour des raisons individuelles ou structurelles ; et 5) des centres d'information et de communication multipartites tels que « Vie active et saine dans le monde numérique ». En outre, les cadres énumérés ci-dessus et dans le texte devraient être conformes à la Charte des droits fondamentaux.

Où ils appellent les États membres de l'UE, les différents niveaux de gouvernement, les organismes publics compétents et les prestataires de services sociaux à utiliser de nouveaux modèles d'organisation, de fourniture et de financement des services sociaux, tels que les concepts et approches énumérés dans la figure ci-dessus, notamment par l'utilisation du FSE+ et du FEDER.

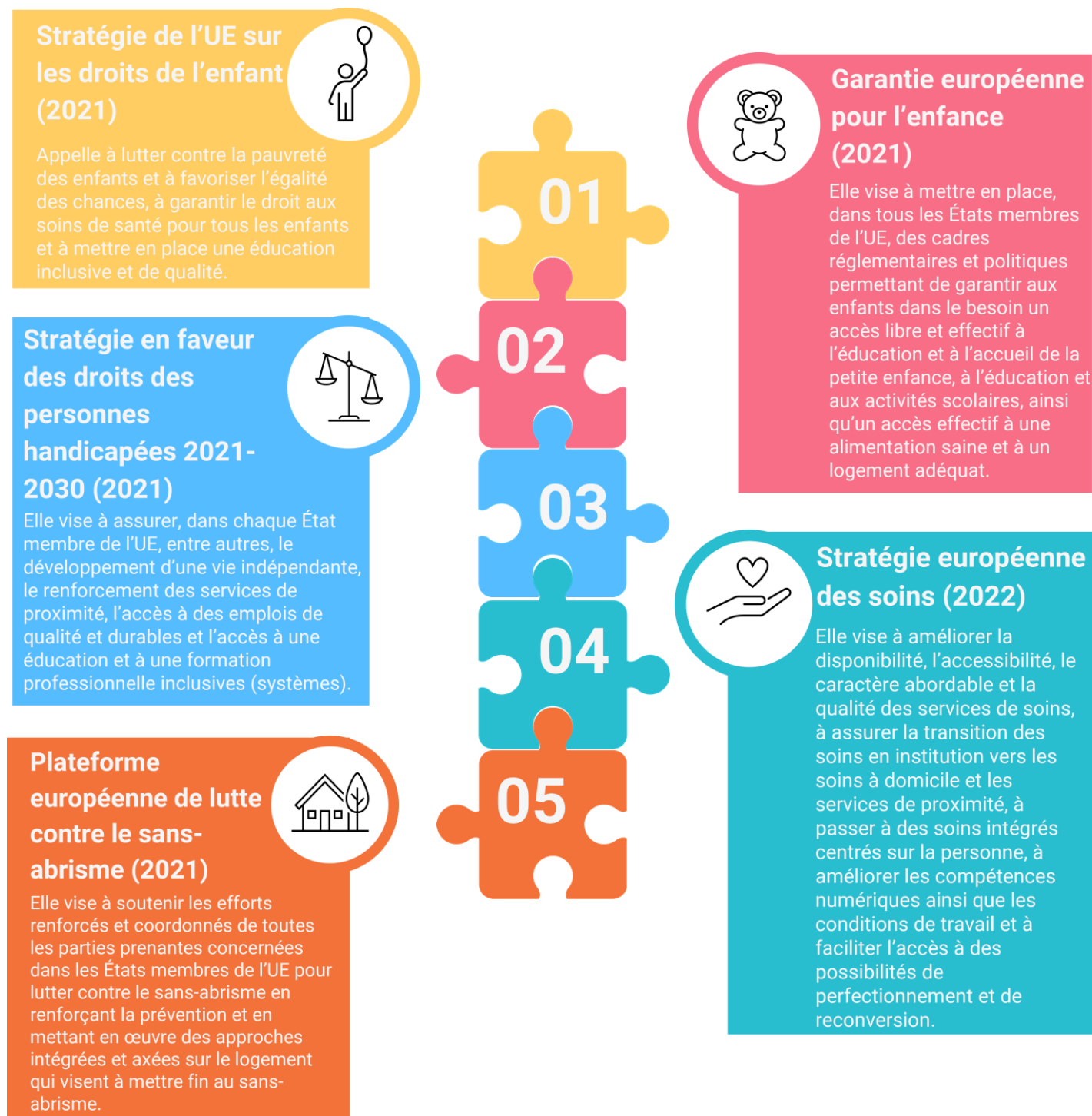


Figure 9 - Aperçu des cadres politiques.

5. Comment favoriser l'innovation sociale avec le FSE+ et le FEDER ?

Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

Comme le définit le règlement (UE) 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant le Fonds social européen Plus (FSE+) et abrogeant le règlement (UE) n° 1296/2013, on entend par « innovation sociale » une activité qui est sociale tant par ses finalités que par ses moyens et, en particulier, une activité qui concerne le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées concernant des produits, des services, des pratiques et des modèles qui, à la fois, répondent à des besoins sociaux et créent de nouvelles relations sociales ou collaborations entre des organisations publiques, de la société civile ou privées, bénéficiant ainsi à la société et renforçant sa capacité d'action. L'innovation sociale est souvent portée par l'économie sociale.

En outre, comme le définit le rapport de l'EASPD (Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées) [« Le concept d'innovation sociale dans le domaine du handicap »](#), l'innovation sociale fait référence à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles solutions à des demandes sociales pressantes qui impliquent un changement conceptuel, de processus, de produit ou d'organisation, qui affectent le processus des interactions sociales et visent en fin de compte à améliorer le bien-être et la

En reprenant les éléments communs des définitions de l'innovation sociale fournies par la CE (voir ci-dessus) et présentées dans le rapport de l'EASPD [« Le concept d'innovation sociale dans le domaine du handicap »](#), il est possible, aux fins de ce guide technique, de mettre en évidence les caractéristiques clés suivantes :

- 1) Le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées concernant les produits, les services, les pratiques et les modèles, qui répondent simultanément aux besoins sociaux et créent de nouvelles relations sociales ou collaborations entre les organisations publiques, la société civile et les organisations privées.
- 2) Les nouvelles solutions et réponses aux besoins et défis sociétaux doivent bénéficier à la société et renforcer sa capacité à agir efficacement et de manière économe en ressources.
- 3) Dans le domaine des services sociaux, les mesures politiques, les programmes et les projets doivent a) améliorer le bien-être des individus et des communautés, b) améliorer l'inclusion sociale de ceux qui ont besoin d'aide sociale, de soutien, d'orientation et de formation, c) être guidés par les besoins sociaux concrets et d) soutenir la participation, la responsabilisation et l'autonomie des utilisateurs des services.

Conformément aux déclarations de mission et aux visions des partenaires du consortium du projet de Helpdesk des services sociaux, les prestataires de services sociaux du secteur à but non lucratif/de l'économie sociale⁹ :

- 1) sont réunis autour de l'engagement de lutter contre les injustices qui conduisent à la pauvreté et à l'exclusion de la société et/ou du marché du travail des personnes dans les situations les plus marginalisées et défavorisées.
- 2) défendent un monde où personne n'est exclu ni laissé pour compte et où chacun peut s'épanouir et participer de manière significative à la société.
- 3) œuvrent pour des sociétés qui garantissent la justice sociale pour tous, la mixité sociale.
- 4) s'engagent en faveur d'un changement social juste et transformateur dans toute l'Europe.
- 5) ont pour objectif de fournir des services de haute qualité, accessibles, abordables et centrés sur l'utilisateur, gérés de manière responsable, efficiente et efficace ;
- 6) visent à organiser leurs services de manière à ce qu'ils soient centrés sur la personne, respectent la diversité et permettent aux personnes de jouir de leur dignité et de leurs droits humains sur une base d'égalité, au-delà du handicap ou de tout autre facteur susceptible d'entraîner des déficiences, des restrictions ou des discriminations.

Afin de réaliser l'innovation sociale par le biais du financement de l'UE, en particulier en utilisant le FSE+ conformément aux conditionnalités fixées, la devise suivante pourrait servir de ligne directrice pour les AG et les services sociaux afin de guider leur réflexion et leur action du point de vue des utilisateurs des services sociaux : « Nous voulons tous vivre dans l'endroit que nous appelons notre maison, avec les personnes et les choses que nous aimons, dans des communautés où nous veillons les uns sur les autres, en faisant les choses qui comptent pour nous. »¹⁰

Une innovation réussie dans la conception, les formes de fourniture et le financement des services sociaux et le soutien à l'adoption de pratiques prometteuses fondées sur des informations probantes, également en utilisant les fonds du FSE+ et du FEDER, peuvent être réalisés par le biais de diverses stratégies et mécanismes. Nous énumérons ci-dessous quelques moyens d'y parvenir :

⁹ Tiré des déclarations de mission et des visions de Caritas Europa, du CEDAG, de l'EASPD et d'Eurodiaconia.

¹⁰ Social Care future, *Social Care Future Devise* (<https://socialcarefuture.org.uk>)



01

AG, CE

Financement de l'innovation et incitations

Allouer une partie des fonds du FSE+ et du FEDER spécifiquement pour les **projets de services sociaux innovants**. Offrir des incitations financières, telles que des subventions ou des fonds de contrepartie, pour **encourager** les services sociaux à développer et à mettre en œuvre des interventions innovantes.



02

CE

Flexibilité dans l'allocation des fonds

Offrir aux autorités de gestion une plus grande **flexibilité** dans la manière dont elles allouent les fonds du FSE+ et du FEDER aux services sociaux, leur permettant ainsi d'expérimenter différentes approches et d'adapter les interventions sur la base d'éléments probants et de mieux répondre aux besoins émergents des utilisateurs ou des prestataires de services.



03

AG

Engager les parties prenantes concernées

Impliquer les bénéficiaires, les utilisateurs de services et les communautés locales dans la conception et l'évaluation d'interventions innovantes, car leurs points de vue et leur retour d'information peuvent permettre d'élaborer des solutions plus efficaces et plus pertinentes.

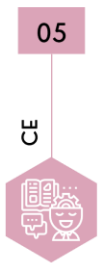


04

AG

Soutien à la recherche et à l'évaluation

Offrir une assistance technique et un financement pour **soutenir la recherche et l'évaluation** d'interventions innovantes dans le domaine des services sociaux. Souligner l'importance de la prise de décision fondée sur des données probantes et de l'utilisation des données pour éclairer l'élaboration des politiques.



05

CE

Renforcement des capacités

Proposer des **programmes de renforcement des capacités** et des opportunités de formation pour doter les AG et les services sociaux des compétences et des connaissances nécessaires pour adopter et mettre en œuvre des pratiques innovantes et des conceptions de services sociaux.



06

CE, AG

Promotion des réseaux d'apprentissage

Faciliter la formation de **réseaux d'apprentissage** et de communautés de pratique entre les AG, les ONG, les institutions de recherche et les prestataires de services. Encourager le partage des connaissances, la collaboration et l'échange d'idées novatrices et de pratiques prometteuses.



07

AG

Partenariats d'innovation

Favoriser le **partenariat** avec les institutions de recherche, les organisations de l'économie sociale, y compris les entreprises sociales, et les entreprises privées pour **cocréer** et mettre en œuvre des solutions innovantes en matière de services sociaux.



08

AG

Approche de gestion adaptative

Promouvoir une **approche de gestion adaptative** dans laquelle les AG tirent continuellement des enseignements des résultats des interventions dans le domaine des services sociaux et ajustent les stratégies et la conception des services en conséquence, sur la base d'éléments probants.

09

Intégration de la technologie

AG, OSC



Explorer les possibilités, également en utilisant les fonds du FSE+ et du FEDER, de **tirer parti de la technologie** (y compris, par exemple, l'utilisation de plateformes numériques, l'analyse de données et l'intelligence artificielle pour améliorer la prestation de services et les processus de prise de décision) afin de stimuler l'innovation dans les services sociaux.

10

Projets de démonstration

AG



Soutenir des projets de démonstration qui présentent des interventions innovantes en matière de services sociaux. Ces projets peuvent servir de modèles à **reproduire** et à transposer à plus grande échelle le projet pilote afin d'inspirer d'autres innovations au sein du secteur.

11

Concours d'innovation

AG



Organiser des concours d'innovation axés sur les services sociaux. Inviter les organisations et les parties prenantes à soumettre leurs **propositions de projets innovants** et récompenser les bénéficiaires par un financement ou d'autres formes de soutien.

12

Reconnaissance et visibilité

AG



Reconnaître et célébrer les initiatives innovantes réussies dans le domaine des services sociaux. Montrer leur impact et sensibiliser les parties prenantes, en incitant d'autres à adopter des approches identiques ou similaires fondées sur des informations probantes.

6. Évaluation des besoins et des défis sous-sectoriels

6.1 Introduction

Outre les défis et les besoins auxquels est confronté le secteur des services sociaux dans son ensemble (comme décrit au chapitre 4), certains défis et besoins sont spécifiques au type de service et au groupe cible et/ou au sous-secteur des services sociaux. Dans ce chapitre, nous approfondissons cinq domaines essentiels des services sociaux : les personnes handicapées; les personnes âgées; les sans-abri; l'insertion professionnelle; la protection de l'enfance et des familles en situation de pauvreté. Ces cinq « sous-secteurs » des services sociaux ont été identifiés par le projet Helpdesk comme des domaines dans lesquels l'utilisation des fonds FSE+ et FEDER peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des services, et ainsi répondre aux objectifs politiques de l'UE dans le domaine de l'inclusion sociale.

Grâce à une recherche rigoureuse, à la collecte de données et à l'engagement des parties prenantes à travers l'Europe¹¹, les défis multiformes auxquels ces secteurs sont confrontés sont mis à jour, tout comme les besoins non satisfaits qui nécessitent des interventions stratégiques. Le chapitre explore également les actions réussies et les pratiques prometteuses qui ont émergé en vue d'accéder au FSE+ ou au FEDER, offrant des conseils et de l'inspiration aux PS, aux AG, aux décideurs politiques et aux praticiens.

6.2 Aide à l'enfance et pauvreté de l'enfance

Pertinence du FSE+ et du FEDER pour le secteur

Afin de s'assurer que les actions répondent aux règles et aux priorités définies dans les règlements de financement de l'UE, cette section résume les principales dispositions relatives à la protection de l'enfance et aux familles en situation de pauvreté, telles que définies dans les règlements du FSE+, du FEDER et du RDC.

Le Règlement portant dispositions communes (RDC) est une législation globale qui s'applique à divers programmes de financement de l'UE, dont le FSE+ et le FEDER. Il définit les règles à suivre et les objectifs à atteindre pour l'utilisation de ces fonds. Les principales dispositions des Règlements portant dispositions communes concernant les enfants dans le besoin sont les conditions habilitantes horizontales et thématiques. Les conditions horizontales garantissent le respect du droit européen et international :

- le respect du CDF de l'UE dans la mise en œuvre des Fonds ;
- le respect des obligations énoncées dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant ;

Les conditions habilitantes thématiques donnent la priorité à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui est renforcée par la recommandation du Conseil sur la garantie européenne pour l'enfance¹² adoptée en juin 2021. La lutte contre la pauvreté des enfants et des familles peut bénéficier du FSE+ et du FEDER de différentes manières.

Le règlement du FSE+ vise à allouer des fonds pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants. Les domaines prioritaires du FSE+ comprennent l'aide aux enfants dans le besoin en allouant

¹¹ Les ateliers de politique sectorielle et les FNCI du projet Helpdesk – comme expliqué précédemment – visaient à produire des informations probantes et à collecter des données auprès des différentes parties prenantes.

¹² Recommandation (UE) 2021/1004 du Conseil établissant une garantie européenne pour l'enfance, L. 233 ([Council Recommendation \(EU\) 2021/1004 establishing a European Child Guarantee – European Sources Online](#))

des ressources à des actions ciblées visant à lutter contre la pauvreté des enfants. Les aspects suivants du règlement sont particulièrement pertinents¹³ :

- Au moins 25 % des ressources du FSE+ au niveau national devraient être consacrées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et les États membres les plus touchés par la pauvreté infantile devraient investir au moins 5 % dans des mesures de lutte contre la pauvreté infantile. Tous les autres devraient également allouer des montants appropriés à la mise en œuvre de la prochaine Garantie pour l'enfance. En outre, tous les États membres devront consacrer au moins 3 % de leur part du FSE+ à la lutte contre la privation matérielle¹⁴.
- Le FSE+ devrait contribuer à l'éradication de la pauvreté en soutenant des programmes nationaux visant à atténuer la privation alimentaire et matérielle et à promouvoir l'intégration sociale des personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale et des personnes les plus démunies. L'objectif global est qu'au niveau de l'Union, un minimum de 4 % des ressources du volet du FSE+ relevant de la gestion partagée soutiennent les personnes les plus démunies. À cet égard, les États membres devraient allouer au moins 3 % de leurs ressources du volet FSE+ en gestion partagée à la lutte contre les formes d'extrême pauvreté ayant l'impact le plus important sur l'exclusion sociale, telles que la prise en charge de sans-abri, la pauvreté infantile et la privation alimentaire.
- L'exigence de promouvoir l'égalité d'accès à une éducation et une formation de qualité et inclusives, y compris l'éducation et l'aide à la petite enfance, ainsi que l'achèvement de cette éducation et de cette formation.
- L'objectif spécifique d'inclusion active exige des États membres qu'ils mettent en place des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour pouvoir bénéficier d'un financement au titre du FSE+.

Le Fonds européen de développement régional vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale au sein de l'UE. Le FEDER permet des investissements dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, des compétences, de l'inclusion sociale et de l'égalité d'accès aux soins de santé. Dans le cadre de l'objectif d'inclusion sociale, certaines priorités sont : le développement de l'infrastructure sociale ; l'amélioration de l'accès à des services inclusifs et de qualité dans l'éducation par le développement d'une infrastructure accessible ; et la promotion de l'inclusion socio-économique des groupes défavorisés par des mesures intégrées comprenant le logement et les services sociaux. L'un des objectifs spécifiques du FEDER est d'accroître « l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, grâce à des mesures intégrées comprenant le logement et les services sociaux ». Cet objectif sera atteint grâce à un cadre stratégique national pour

¹³ Commission européenne (2022). *Supporting early childhood development and care: the role of the European Social Fund Plus (ESF+)* (<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8495&furtherPubs=yes>)

¹⁴ Ces États membres sont les suivants : BG, HR, CY, GR/EL, HU, IE, IT, LT, LU, RO, et ES.

l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté. En outre, des mesures sont envisagées pour passer des soins institutionnels aux soins de proximité, en donnant la priorité aux services de soins de proximité.

Une combinaison d'investissements du FSE+ et du FEDER est recommandée pour le développement des services d'éducation et d'accueil de la petite enfance, le FEDER étant par exemple utilisé pour les infrastructures accessibles, et le FSE+ pour le pilotage d'un service.

Besoins et défis du secteur

Le secteur est confronté à divers défis et obstacles, pour lesquels l'utilisation (améliorée) du FSE+ et du FEDER pourrait avoir un impact positif.

Les principaux besoins et défis identifiés lors des activités de collecte d'informations probantes et des ateliers du Helpdesk, en relation avec l'utilisation des fonds européens et nationaux, sont les suivants :



Manque de ressources pour assurer la durabilité des projets. Par exemple, l'arrêt de grands projets pourrait entraver le développement et l'expansion d'installations et de services de garde d'enfants tels que les crèches ou les structures d'accueil après l'école. En conséquence, la disponibilité limitée de places de garde d'enfants peut affecter les familles, en particulier celles qui vivent dans des zones rurales ou mal desservies, où le besoin de services de garde d'enfants accessibles et de qualité est crucial.

01



Il existe de grandes inégalités régionales dans le financement des services d'éducation et d'accueil de la petite enfance, ce qui affecte à la fois l'accès et la qualité des structures d'accueil. Étant donné que le financement des services de garde d'enfants dépend souvent du financement des municipalités locales, la qualité des services d'aide à l'enfance peut dépendre fortement du lieu de résidence des enfants. Des mesures de soutien financier plus fortes au niveau national pour égaliser le financement des services d'aide à l'enfance entre les régions pourraient constituer une mesure politique importante dans ce contexte. Plus précisément, la politique devrait explicitement chercher à canaliser le financement des services d'aide à l'enfance vers les régions et les zones rurales dont les moyens financiers sont comparativement plus faibles.

02



Les possibilités de financement couvrent souvent de manière inadéquate les enfants d'origine ethnique et migrante, y compris les groupes de la communauté rom¹⁵ (dont l'accès à l'éducation et à l'aide à la petite enfance est limité en raison des restrictions liées au statut de résidence), et ne soutiennent pas suffisamment les autres enfants défavorisés, en particulier dans les zones rurales.

03



Un cadre national clair pour la collecte de données et d'indicateurs spécifiques pour les enfants vulnérables est nécessaire pour pouvoir fixer des priorités adéquates dans la programmation. Le suivi et l'évaluation doivent s'appuyer sur des mesures claires, multisectorielles et comparables, garantissant l'intérêt supérieur de l'enfant. En outre, il manque des mécanismes et une coordination avec les organisations intermédiaires pour s'assurer que les opinions des enfants et des jeunes en situation de marginalisation et leurs points de vue sur la Garantie de l'enfance puissent être rapportés à l'UE¹⁶.

04



Le logement des enfants est un problème majeur. Un environnement familial sûr et stable est essentiel pour que les enfants s'épanouissent, grandissent et atteignent leur plein potentiel. Les enfants d'origine ethnique, comme les enfants roms, et les enfants issus de l'immigration, comme les enfants ukrainiens et les autres enfants réfugiés, sont parmi ceux qui ont le plus de mal à accéder à un logement adéquat, à participer à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants (EAJE) et à l'éducation, et à bénéficier de soins de santé¹⁷. Il est donc indispensable de revoir les stratégies actuelles de promotion de la qualité du logement pour les enfants. Les jeunes qui quittent les structures d'accueil alternatives constituent un autre groupe vulnérable à soutenir par des programmes de logement social.

05



L'ECEC est un facteur déterminant du développement de l'enfant et de sa réussite ultérieure dans la vie en termes d'éducation, de bien-être, d'employabilité et d'intégration sociale. Cependant, le coût élevé de L'ECEC peut engendrer des inégalités d'accès. Ces inégalités font perdre aux services d'ECEC leur potentiel d'égalisation des chances.

06

¹⁵ Reaching In (2023). *Inclusion and Influence in Children's Participation*, University of Central Lancashire and Eurochild: Bruxelles.

¹⁶ *Ibid.*



Pour les enfants handicapés, il est souvent difficile d'accéder à une éducation inclusive de qualité et aux principaux services sociaux et de soutien, y compris les services d'intervention pour la petite enfance. Ils sont également plus exposés au risque d'institutionnalisation.

07



Les ménages monoparentaux sont plus exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale¹⁸. Les contraintes économiques peuvent entraîner des problèmes tels que la difficulté à satisfaire les besoins de base, l'instabilité du logement et des ressources limitées pour l'éducation et les activités extrascolaires des enfants¹⁹.

08



Un soutien social global est nécessaire, c'est-à-dire l'accès à des logements abordables et l'octroi d'aides au logement. Conformément à la recommandation relative à la garantie de l'enfant, il convient de mettre l'accent sur le développement de services dans les domaines de L'ECEC, de la formation, des soins de santé, d'un logement adéquat et d'une alimentation saine, afin de s'assurer que les enfants les plus vulnérables bénéficieront de ces services.

09



Il est nécessaire de mettre en place des programmes d'éducation et de développement des compétences pour les parents et les enfants afin de briser le cycle de la pauvreté. Des bourses d'études, des programmes extrascolaires et des possibilités de formation professionnelle permettraient aux familles d'accroître leur employabilité et leur potentiel de revenus.

10



La prévention et la protection sociale des familles vulnérables devraient faire partie intégrante des systèmes de protection de l'enfance afin de garantir que les enfants restent dans leur famille et d'éviter la séparation familiale. Il est nécessaire de soutenir davantage de programmes de formation pour les travailleurs sociaux et les agents de protection de l'enfance afin qu'ils puissent mieux s'occuper des enfants en situation de vulnérabilité. Ils devraient également être formés à l'utilisation d'une approche fondée sur les traumatismes pour les enfants à risque.

11

¹⁷ UNICEF (2023). *More than half of Ukrainian refugee children not enrolled in schools in Poland* (<https://www.unicef.org/eca/press-releases/more-half-ukrainian-refugee-children-not-enrolled-schools-poland-unicef-unhcr>)

¹⁸ Eurostat (2023). *Children at risk of poverty or social exclusion* (https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Children_at_risk_of_poverty_or_social_exclusion&oldid=576189)

¹⁹ Sunikka-Blank, M., & Galvin, R. (2021). Single parents in cold homes in Europe: How intersecting personal and national characteristics drive up the numbers of these vulnerable households. *Energy Policy*, 150, 112134. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2021.112134>

Actions efficaces

Intervention d'urgence

Les familles avec enfants peuvent se retrouver dans une situation d'urgence, où une intervention immédiate est nécessaire, à la fois en termes d'abri/de logement et de services d'aide. Les fonds de l'UE peuvent être utilisés pour fournir un logement et des services d'aide aux personnes en situation de crise, par exemple aux familles déplacées. De cette manière, les fonds de l'UE peuvent contribuer à garantir que les besoins et les droits fondamentaux des enfants soient satisfaits et que la séparation des familles soit évitée.

Action efficace – Meilleures pratiques

Meilleure pratique 1 : Caritas République tchèque propose cinq foyers d'asile différents : «Asylum Home St. Zdislava», «Asylum home St. Zdislava – Domažlice», «Asylum home St. Zdislava - Karlovy Vary», «House Jonah» et «St. Agata Home Břeclav». Tous les projets offrent une aide aux mères et à leurs enfants, mais varient en termes de groupes concernés, de services, de financement et de partenariats. Les projets répondent tous aux besoins des mères démunies et de leurs enfants, qui ont besoin d'un abri. Il s'agit notamment des femmes enceintes, des victimes de violence domestique, des familles vivant dans des conditions inadaptées et des familles sans-abri. Le groupe cible de certains foyers d'asile comprend également des sans-abri et d'autres personnes en situation de crise.

Meilleure pratique 2 : Le projet Maisons pour enfants en danger IV (2022 - 2023) mis en œuvre par [the Smile of the Child](#) (Grèce) : Financé dans le cadre du programme de développement sectoriel du ministère de l'immigration et de l'asile (programme national de développement - PND), ce projet vise à fournir un cadre adéquat pour la protection et la prise en charge des mineurs non accompagnés et leur préparation à l'autonomie. Le projet finance également les frais de fonctionnement de deux foyers existants pour les enfants à risque dans le nord de la Grèce, avec une attention particulière pour les enfants réfugiés non accompagnés et les victimes d'abus et de négligence, quelle que soit leur nationalité.

Meilleure pratique 3 : [Hope and Homes for Children](#) – Roumanie a participé à la mise en œuvre d'un projet financé par l'UE visant à soutenir la participation des enfants à l'éducation, à prévenir l'abandon scolaire et à aider les jeunes NEET à poursuivre leurs études et à accéder au marché du travail. HHC – Roumanie procède à l'identification des enfants, des familles et des NEET ainsi qu'à l'évaluation de leurs besoins. Les experts fournissent ensuite des conseils sur la prévention de l'abandon scolaire, ainsi que sur l'inscription à l'école pour les enfants et les NEET. Ils apportent également un soutien aux parents par le biais de cours d'éducation parentale. Voici quelques-unes des réalisations de ces projets :

- Aucun des enfants inclus dans le projet n'a abandonné l'école jusqu'à présent.

- Les écoles impliquées dans le projet sont plus conscientes des besoins des enfants et proposent plusieurs activités et ateliers extrascolaires destinés aux enfants défavorisés ou marginalisés, afin qu'ils puissent également profiter de l'école.
- Les parents participant au projet sont désormais mieux informés des besoins de leurs enfants, des défis en matière d'éducation et du soutien éducatif dont leurs enfants peuvent avoir besoin.
- Les NEET suivent actuellement des sessions d'éducation et de conseil, ce qui augmentera leurs chances d'être intégrés dans le marché du travail.

Désinstitutionnalisation en vue du développement des soins familiaux et de l'aide aux personnes ayant quitté les structures d'accueil

En Europe, de nombreux enfants risquent d'être séparés de leur famille ou l'ont déjà été. En outre, on estime qu'environ un million d'enfants en Europe (y compris les enfants handicapés) vivent dans des institutions qui les exposent à des risques de santé et de développement négatifs, ainsi qu'à des abus physiques et émotionnels.²⁰ La séparation des familles s'explique souvent par la pauvreté ou le manque de soutien, et peut donc être évitée. Il est donc indispensable de redoubler d'efforts pour favoriser la désinstitutionnalisation en Europe, notamment en se concentrant sur la prévention de la séparation familiale, en soutenant les familles, en développant des options de prise en charge alternatives basées sur la famille et la communauté, telles que le placement familial, et en formant les professionnels qui sont en contact avec les enfants et les familles à risque, tels que les responsables de la protection de l'enfance et les travailleurs sociaux.

Action efficace – Meilleures pratiques

Meilleure pratique 1 : Le Know-how Centre (Bulgarie) a participé à des projets financés par l'UE visant à promouvoir le placement en famille d'accueil pour les enfants non accompagnés en Europe ([PROFUCE](#)), en partenariat avec cinq autres organisations basées dans l'UE dans un projet visant à promouvoir le placement en famille d'accueil pour les mineurs non accompagnés. Le projet « [Fulfill the Impossible Dreams \(FID\)](#) », qui vise à améliorer la capacité professionnelle des spécialistes travaillant avec des enfants ayant quitté le système de prise en charge en Bulgarie, est également une source d'inspiration.

Meilleure pratique 2 : Telefono Azzurro (Italie) a participé à un projet baptisé [CARE - Leaving with Care, Living with Care](#). Ce projet porte sur le risque que les enfants victimes de violence subissent un

²⁰ Desmond, C., Watt, K., Saha, A., et al. (2020). *Prevalence and number of children living in institutional care: global, regional, and country estimates*, The Lancet Child & Adolescent Health, 4(5): 370-377. DOI: 10.1016/S2352-4642(20)30022-5

second traumatisme au cours du processus d'enquête, de retrait et de placement hors du logement. CARE vise à sensibiliser au traumatisme que les enfants peuvent subir au cours de ces processus et à ce que les premiers intervenants (travailleurs sociaux, forces de l'ordre, fonctionnaires, médecins et aidants naturels) peuvent faire pour réduire le niveau de stress associé à ces processus.

Meilleure pratique 3 : [The Conscious Parent Academy](#): Le projet « [Replacement Parent Urgently Needed](#) » de l'Instituto de Apoio à Criança (Portugal) vise à soutenir les enfants qui ne peuvent pas vivre avec leurs parents et qui sont pris en charge par des adultes autres que leur famille biologique. Ces enfants sont envoyés dans des familles d'accueil, l'objectif étant qu'ils se sentent intégrés dans l'environnement familial et que leurs besoins et leur bien-être soient pris en charge de manière adéquate, en leur offrant une relation efficace et l'éducation nécessaire à leur plein épanouissement. La tâche et la responsabilité des aidants naturels sont des questions vastes et complexes, qui nécessitent un soutien juridique, social, émotionnel et éducatif.

Travail direct avec les enfants et les jeunes

Investir dans des activités extrascolaires, les rendre accessibles en particulier aux enfants en situation de pauvreté, et créer des réseaux sociaux solides pour eux, contribue à faciliter leur inclusion sociale.

Action efficace – Meilleures pratiques

Meilleure pratique 1 : Le projet « Initiative Cream Topping » de Caritas Allemagne, fondé en 2006, opère dans le sud-ouest de l'Allemagne. « Initiative Cream Topping » vise à fournir les moyens permettant aux enfants défavorisés de faire l'expérience des « meilleures » choses de la vie. Le projet vise à aider les enfants et les adolescents (jusqu'à 18 ans) issus de familles très pauvres, dont la situation financière les empêche de s'inscrire à un club de sport ou à d'autres activités de loisirs. L'impact de cette pauvreté se traduit par l'impossibilité pour les enfants et les adolescents de participer à des activités sportives ou créatives, ce qui les empêche d'exploiter pleinement leur potentiel et d'avoir des relations sociales avec leurs pairs.

Meilleure pratique 2 : La Coordination des associations pour l'enfance (CAC), membre d'Eurochild, qui représente l'association Children First (Croatie), a une longue tradition d'implication dans les projets financés par l'UE, en particulier aux niveaux local et communautaire, et de partage actif d'exemples de bonnes pratiques. [SOC Opatija](#), en collaboration avec la ville d'Opatija, a participé à un projet financé par l'UE intitulé « Let's start the wheel of our community », qui consistait à renforcer la communauté locale pour une meilleure participation des enfants.

Meilleure pratique 3 : Les membres de l'[ONG néerlandaise Coalition for Children's Rights](#) sont fréquemment impliqués dans des projets financés par l'UE. Par exemple, Save the Children Netherlands a reçu un financement au titre du Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration (AMIF)

pour le projet Team Up @ AZC, qui offre aux enfants âgés de 6 à 18 ans une série d'activités sportives, de jeux et de mouvements structurés. Ces activités comprennent également un soutien aux enfants qui font face à des sentiments complexes tels que la colère, le stress et l'interaction avec les pairs. En outre, Defence for Children a dirigé le projet Capisce, qui vise à améliorer la protection des victimes de la traite des êtres humains dans les procédures pénales aux Pays-Bas et en Europe. Le projet est financé par le programme de l'UE pour les droits, l'égalité et la citoyenneté et implique 8 organisations à travers l'Europe²¹.

Soutien aux familles

Le soutien aux familles, en tant qu'action globale et efficace, joue un rôle essentiel dans la promotion du bien-être général et de la stabilité des familles. Il adopte une approche holistique, reconnaissant que la santé et le fonctionnement des individus sont intimement liés à la dynamique familiale. En offrant une gamme de services, le soutien aux familles se concentre sur la prévention, l'intervention précoce et la promotion de pratiques parentales positives. Ces initiatives englobent des possibilités d'éducation et d'acquisition de compétences pour les parents, une intervention en cas de crise pendant les périodes difficiles, et l'encouragement de l'engagement communautaire et du travail en réseau. En outre, le soutien aux familles met l'accent sur la compétence culturelle, en veillant à ce que les interventions soient adaptées aux besoins uniques des diverses familles. Cette approche s'aligne parfaitement sur le secteur de l'aide à l'enfance, reconnaissant que le bien-être de la famille fait partie intégrante du développement sain des enfants. L'intégration du soutien familial dans les programmes d'accueil des enfants renforce les capacités des parents, en particulier des parents isolés, en leur fournissant les ressources, les compétences et les réseaux nécessaires. En prenant en compte le contexte familial dans son ensemble, l'aide à la famille contribue à la création d'un environnement nourricier, optimisant l'impact positif des services d'aide à l'enfance sur la croissance et le développement de ces derniers. Cette stratégie interconnectée permet non seulement de renforcer les familles individuelles, mais aussi de jeter les bases de communautés résilientes et solidaires.

Action efficace – Meilleures pratiques

Meilleure pratique 1 : De 2017 à 2021, le financement du FSE a été utilisé pour fournir des services thérapeutiques à domicile aux familles maltaises.²² Ces services ont été proposés aux familles confrontées à des problèmes liés à la violence, à la pauvreté, aux abus, aux maladies physiques et

²¹ Eurochild (2022). *(In)visible children, Eurochild 2022 report on children in need across Europe*, ([Invisible-children-Eurochild-2022-report-on-children-in-need-across-Europe.pdf](#))

²² Commission européenne (2022). *Home-based service helps families in need to stay together* (<https://european-social-fund-plus.ec.europa.eu/en/projects/malta-families-stay-together>)

mentales et avaient pour objectif ultime la « préservation de la famille ». Le modèle se concentre sur les risques encourus par les enfants, dans le but de les aider à rester dans leur famille, plutôt que d’être placés dans des structures d’accueil alternatives. Afin d’atteindre au mieux les familles ayant des besoins complexes, les services étaient principalement fournis au domicile des familles.

Meilleure pratique 2 : le projet « ARTEMIDE », coordonné par Caritas Ambrosiana (Italie), en collaboration avec l’entreprise sociale « Farsi prossimo » à Milan (Italie), s’adresse aux familles défavorisées ou marginalisées (en particulier les mères) avec des enfants en bas âge (entre 0 et 3 ans), qui ont besoin d’un soutien psychopédagogique pendant les périodes de la maternité et de la petite enfance.

Le projet facilite le contact entre ces familles et les services de conseil et autres services au niveau local ; entre les familles et le personnel professionnel de l’entreprise sociale et les met en contact avec différents services publics utiles sur le territoire. Il propose des interventions ciblées d’aide et de soutien, une orientation vers les services éducatifs, sociaux et de santé, des services de visite à domicile pour les mères, des possibilités de socialisation en groupes et de partage d’expériences avec d’autres familles, en particulier pour recevoir des conseils sur les problèmes liés à la parentalité, à la maternité et à la petite enfance.

Meilleure pratique 3 : Synergies territoriales intégrées pour la santé et la protection des enfants II (2017 - 2023), Programme de coopération territoriale européenne « Interreg V-A Grèce-Bulgarie » 2014-2020 de [The Smile of the Child](#) (Grèce). Ce projet vise à protéger et à améliorer la qualité de vie des enfants dans les zones transfrontalières. Plus de 6 500 enfants en Grèce et en Bulgarie ont bénéficié d’examens médicaux dans le cadre de ce projet, qui comprend notamment l’offre de séminaires de formation pour les professionnels. Pour contribuer au traitement de la pandémie de Covid-19, le projet a été étendu à la mise en œuvre d’une série d’actions comprenant des dons de sang volontaires, la fourniture d’un soutien psychologique et social aux enfants et aux familles touchés par la crise du Covid-19, l’achat d’équipements médicaux pour renforcer les systèmes de santé nationaux au niveau transfrontalier, la formation de psychologues scolaires et d’éducateurs, une campagne d’information, etc²³.

Éducation - emploi

Traditionnellement, le soutien du FSE est associé à l’aide à l’emploi et à l’intégration sur le marché du travail. Pour beaucoup, l’accès limité à des services d’aide à l’enfance de bonne qualité et abordables

²³ Eurochild (2022). *(In)visible children, Eurochild 2022 report on children in need across Europe*, ([Invisible-children-Eurochild-2022-report-on-children-in-need-across-Europe.pdf](#))

constitue un obstacle à la poursuite de la formation et de l'emploi, ce qui peut exposer la famille au risque de pauvreté. C'est particulièrement vrai pour les parents isolés, dont la plupart sont des femmes.²⁴ Dans l'ensemble de l'UE, de nombreux projets du FSE ont visé à relever ce défi. À cette fin, les interventions utiles devraient être axées sur le développement de projets ou d'initiatives spécifiques visant à accroître la disponibilité, l'accessibilité financière et la qualité des services d'aide à l'enfance, en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins des parents isolés à la recherche d'une formation ou d'un emploi. Cela peut se faire en intégrant de manière transparente l'aide à l'enfance dans les programmes existants du FSE+ axés sur l'aide à l'emploi et l'intégration dans le marché du travail. Une grande partie du soutien du FSE+ est déjà consacrée à l'amélioration de la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs aux changements sur le lieu de travail. Certains de ces changements reflètent la flexibilité croissante des modalités de travail, les efforts pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'égalité entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail. Cette intervention efficace peut également être soutenue par des processus participatifs qui facilitent l'action immédiate en faveur du changement au sein des communautés, et constitue ainsi une stratégie puissante pour favoriser l'autonomisation des communautés et conduire des transformations sociétales plus larges. Cette approche consiste à impliquer activement les membres de la communauté dans les processus de prise de décision, à s'assurer que leur voix est entendue et à encourager les actions collectives pour relever les défis immédiats. Parallèlement, l'effort s'étend au-delà de la sphère locale en articulant ces expériences et perspectives à des publics plus larges, en sensibilisant et en plaidant pour des changements systémiques²⁵.

Action efficace – Meilleures pratiques

Meilleure pratique 1 : Le projet d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de Caritas Vilnius (Lituanie) travaille avec des familles avec enfants, des personnes âgées et malades, des communautés et des employeurs pour équilibrer les engagements professionnels et familiaux en Lituanie. Le projet fournit des services d'aide à l'enfance, un environnement sûr pour les enfants, des soins à domicile et une assistance sociale pour les personnes âgées et malades. Le projet comprend également un travail avec les communautés et les employeurs pour les encourager à créer des conditions favorables à la conciliation du travail et des engagements familiaux. Les enfants peuvent passer du temps dans des crèches pendant que les parents travaillent ou acquièrent de

²⁴ Rense Nieuwenhuis (2021). *Directions of thought for single parents in the EU*, Community, Work & Family, 24:5, 559-566, DOI: 10.1080/13668803.2020.1745756

²⁵ Reaching In (2023). *Strengthening Children's Participation in the Child Guarantee*, University of Central Lancashire and Eurochild: Bruxelles.

nouvelles compétences professionnelles. Les familles peuvent également faire appel au service de soins à domicile de Caritas et disposer ainsi de temps pour le travail et l'apprentissage.

Meilleure pratique 2 : le projet d'orientation scolaire est mis en œuvre par le Secours Catholique - Caritas France et travaille avec des enfants dans tout le pays. L'orientation scolaire consiste en des interventions visant à fournir aux enfants les ressources et le soutien nécessaires pour réussir à l'école, en particulier lorsque le soutien nécessaire n'est pas apporté à la maison. Le projet contribue à prévenir l'échec scolaire des enfants. Il offre aux enfants la possibilité de développer des liens sociaux en dehors de leur environnement habituel, grâce à une relation enfant-adulte axée sur les besoins spécifiques de l'enfant. Il promeut et développe également les talents des adolescents et des enfants par le biais d'activités ludiques, récréatives et culturelles.

Meilleure pratique 3 : Working for the welfare of the family, Tauragė, Lituanie, 2009-2012

Le projet « Working for the welfare of the family » a été lancé en septembre 2009 par le centre des services sociaux de la municipalité de Pagegiai, dans le comté de Taurage, avec l'aide d'un financement du FSE. L'objectif principal du projet était d'aider les femmes et les familles rurales limitées par le manque de services sociaux disponibles dans la région, tels que les crèches et les maisons de retraite. Plus précisément, le projet a fourni aux femmes des conseils en matière de carrière et des formations en langues ou en informatique, afin de les aider à trouver un emploi. Pour les aider à concilier vie privée et vie professionnelle, le projet a par ailleurs fourni des services d'aide à l'enfance ou de membres âgés de la famille lorsque cela s'avérait nécessaire. Le projet a été inspiré par d'autres projets dans d'autres pays du FSE et par la Norvège dans sa promotion de l'inclusion sociale. Ainsi, plusieurs familles défavorisées ayant des enfants handicapés sont actuellement inscrites dans un centre de rééducation pendant la journée. Un autre témoignage de la réussite du projet est qu'une grande entreprise locale a pu mettre en place des crèches pour ses employés dans la région. L'équipe chargée de l'étude n'a pas procédé à une évaluation de ce programme.

Meilleure pratique 4 : [Providing Access to Childcare and Employment \(PACE\)](#). PACE met en place des tests fondés sur la recherche qui améliorent l'accès aux services d'aide à l'enfance, en accordant une attention particulière à l'emploi des familles défavorisées ou marginalisées. PACE propose une méthode pour favoriser la participation des parents, l'engagement volontaire, la formation et les programmes d'emploi sur mesure afin d'éliminer les obstacles à la participation, au marché du travail et à la société, y compris l'établissement de relations et l'esprit de communauté. PACE élargit les compétences du personnel des crèches et améliore les compétences non techniques des bénévoles et des parents et les accompagne vers l'emploi, améliorant ainsi les conditions de vie et les perspectives d'avenir des familles défavorisées et démunies.

Programmes de vacances

En proposant des programmes de vacances, les prestataires de services d'aide à l'enfance répondent au besoin d'assistance continue pendant les périodes de vacances, et veillent à ce que les familles aient accès à des services fiables et complets. Ces programmes englobent souvent une série d'activités et de mesures de soutien, notamment des programmes éducatifs, des opportunités de loisirs et la fourniture de repas nourrissants. En outre, les programmes de vacances jouent un rôle crucial dans la prévention des lacunes potentielles en matière d'aide à l'enfance qui pourraient survenir pendant les vacances scolaires, facilitant ainsi la poursuite de l'emploi et des possibilités de formation des parents. L'intégration des principes de soutien à la famille dans les programmes de vacances renforce leur efficacité, car ces programmes deviennent non seulement un moyen d'aide à l'enfance, mais aussi une plateforme pour fournir des ressources, renforcer les compétences parentales et encourager l'engagement de la communauté. En reconnaissant l'interconnexion du bien-être familial et des besoins en matière d'aide à l'enfance, les programmes de vacances contribuent à créer un environnement favorable qui profite à la fois aux parents et aux enfants, favorisant ainsi la résilience et la stabilité au sein de la communauté au sens large.

Action efficace – Meilleures pratiques

Meilleure pratique : les projets « Family holidays » et « Family-hosted holidays for children » sont mis en œuvre par le Secours Catholique - Caritas France. Ces deux projets s'adressent aux enfants, aux parents et aux familles dans toute la France. Ces deux modèles permettent aux enfants de découvrir un environnement différent de celui qu'ils connaissent habituellement, de participer à de nouvelles activités de loisirs, sportives, culturelles et sociales et ainsi de les aider à grandir. Vivre de nouvelles expériences dans une atmosphère positive contribue à leur développement personnel, à leur épanouissement, à leur autonomie et à leur socialisation. Les deux projets créent des partenariats avec les services sociaux. « Family Holidays » permet à des familles entières de partir en vacances ensemble tout en étant accompagnées par le personnel du Secours Catholique dans un centre de vacances. Avec « Family Holidays », l'accompagnement fourni pendant les vacances permet au personnel du projet d'identifier les besoins concrets des enfants et de leur apporter le soutien approprié (par exemple, de nouvelles lunettes, des soins dentaires, etc.) « Family-hosted holidays for children » est un modèle différent, qui permet aux familles avec lesquelles le Secours Catholique travaille toute l'année, d'envoyer leurs enfants en vacances dans des familles d'accueil pendant 3 semaines (en moyenne). Ces familles d'accueil vivent dans un environnement différent, ce qui permet aux enfants accueillis de profiter d'une période dans un contexte familial différent en compagnie d'autres enfants du même âge. « Family hosted holidays » crée également des réseaux entre les familles. Le résultat attendu est l'établissement de relations durables entre les familles d'accueil et les enfants qu'elles reçoivent et leur famille d'origine. Le projet est principalement mis

en œuvre par des bénévoles : environ 2 000 familles d'accueil et un grand nombre de bénévoles chargés de préparer et de suivre l'accueil des enfants/familles.

6.3 Services pour les personnes handicapées

Pertinence du FSE+ et du FEDER pour le secteur

Afin de s'assurer que les actions répondent aux règles et aux priorités définies dans les règlements de financement de l'UE, cette section résume les principales dispositions relatives aux droits et à l'inclusion sociale des personnes handicapées, telles qu'elles sont définies dans les règlements du FSE+, du FEDER et du RDC.

La RDC est un texte législatif général qui s'applique à divers programmes de financement de l'UE, y compris le FSE+ et le FEDER. Il définit les règles à suivre et les objectifs à atteindre pour l'utilisation de ces fonds. Les principales dispositions du Règlement portant dispositions communes qui concernent les droits des personnes handicapées sont les suivantes :

- Les États membres et la Commission veillent au respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dans la mise en œuvre des fonds ;
- Les fonds doivent être utilisés de manière à favoriser la transition entre les soins en institution et les soins en milieu familial et communautaire, et ne doivent pas soutenir des actions qui contribuent à toute forme de ségrégation ou d'exclusion ;
- Lors du financement d'infrastructures de tous types, l'accessibilité des personnes handicapées doit être assurée ;
- Pour accéder aux fonds, les États membres doivent disposer d'un cadre national qui garantit le respect de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH).

En ce qui concerne le premier point, il s'agit de la non-discrimination (article 21) et du « droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures visant à assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté » (article 26). En ce qui concerne le deuxième point, afin de guider les AG dans le financement d'actions qui favorisent la transition des soins en institution vers les soins familiaux et de proximité, le groupe d'experts européen (GEE) sur la transition des soins en institution vers les soins de proximité a créé une [liste de contrôle UE](#) et un [guide](#) sur la vie autonome et l'inclusion dans la communauté.

En ce qui concerne le dernier point, les États membres devraient donc mettre en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et sont encouragés à utiliser les fonds de l'UE à cette fin. La CNUDPH définit le handicap comme le résultat de l'interaction entre les déficiences des personnes et les barrières comportementales et environnementales, qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Pour mettre

en œuvre la CNUDPH et sauvegarder et faire respecter les droits des personnes handicapées, les AG devraient donc travailler activement à l'élimination de ces barrières tout en empêchant l'édification de nouvelles barrières.

L'objectif du FSE+ est de soutenir les investissements dans les personnes et les systèmes dans les domaines politiques de l'emploi, de l'éducation et de l'inclusion sociale. Certaines des priorités clés concernant la prestation de services aux personnes handicapées sont les suivantes :

- Le FSE+ devrait promouvoir l'inclusion active des personnes éloignées du marché du travail ;
- Il devrait être utilisé pour améliorer l'accès équitable et en temps opportun à des services abordables, durables et de haute qualité qui favorisent l'accès au logement, aux soins et à l'assistance centré sur la personne, tels que les soins de santé et les soins de longue durée, en particulier les services familiaux et de proximité ;
- Le FSE+ devrait promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation inclusives, y compris l'éducation et l'accueil de la petite enfance ;
- Le FSE+ devrait garantir l'accessibilité pour les personnes handicapées et promouvoir la transition entre les soins en institution et les soins et l'aide au sein de la famille et de la communauté.

Le FSE+ peut donc être utilisé pour des projets qui fournissent des services dans les domaines prioritaires susmentionnés, par exemple en couvrant les coûts du personnel et de la formation.

Le FEDER vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale au sein de l'UE. Dans le cadre de l'objectif d'inclusion sociale, les principales priorités sont les suivantes : Le développement d'infrastructures sociales ; l'amélioration de l'accès à des services inclusifs et de qualité dans l'éducation par le développement d'infrastructures accessibles ; et la promotion de l'inclusion socio-économique des groupes défavorisés, y compris les personnes ayant des besoins d'assistance, par des mesures intégrées comprenant le logement et les services sociaux.

Le FEDER peut être utilisé pour financer des investissements dans les infrastructures, l'accès aux services, les équipements et les logiciels. Il peut également être utilisé en synergie avec le FSE+, le FEDER étant par exemple utilisé pour des infrastructures accessibles et le FSE+ pour le pilotage d'un service.

Besoins et défis du secteur

Les services d'aide doivent soutenir les personnes handicapées de manière à ce qu'elles puissent exercer leurs droits (tels que définis dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées), avoir le choix et le contrôle de leur vie et participer pleinement à la société. Notons, toutefois, que la plupart des pays n'ont pas encore pleinement mis en œuvre la CNUDPH. Par exemple, dans de nombreux États membres de l'UE, si ce n'est tous, les personnes handicapées vivent encore dans des

institutions,²⁶ font l'objet d'une ségrégation dans l'enseignement spécialisé²⁷ et sont touchées par un taux de chômage plus élevé que les personnes non handicapées. Aussi, les données montrent que dans l'UE, il existe toujours un écart important en matière d'emploi des personnes handicapées (21,4 % en 2022 dans tous les États membres de l'UE)²⁸, les femmes se trouvant encore plus souvent exclues du marché du travail que les hommes.²⁹ En raison de systèmes financiers et juridiques obsolètes, d'un financement insuffisant, d'un manque de compétences et d'une pénurie de personnel, il peut se révéler difficile pour les services sociaux d'opérer la transition vers des formes de soins et d'aide fondées sur la communauté et centrées sur la personne. Le rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées a également souligné la nécessité de transformer les services et de modifier la législation et les politiques dans son rapport intitulé « [Transformation des services pour les personnes handicapées](#) ». Avec l'aide des fonds européens, les prestataires de services peuvent jouer un rôle central dans la création d'une société plus inclusive en fournissant et en cocréant des services de qualité, accessibles, centrés sur la personne et basés sur la communauté. Les principaux besoins et défis identifiés lors des activités de collecte d'informations et des ateliers du Helpdesk sont les suivants :



Transition entre les soins en institution et les soins et l'aide au sein de la famille et de la communauté.

01



Soutien adéquat aux personnes handicapées pour leur permettre de vivre de manière indépendante et d'avoir le choix et le contrôle de leur vie (y compris l'assistance personnelle, les budgets personnels et d'autres formes de soutien autogéré).

02



Aide aux personnes handicapées pour trouver un logement accessible et adapté ou pour être soutenues dans les adaptations nécessaires.

03

²⁶ Jan Šiška and Julie Beadle-Brown (2020). *Report on the transition from institutional care to community-based services in 27 EU Member States*. (<https://deinstitutionalisationdotcom.files.wordpress.com/2020/05/eeg-di-report-2020-1.pdf>)

²⁷ EASIE (2018/2019). *School Year Dataset Cross-Country Report*. (<https://www.european-agency.org/resources/publications/EASIE-2018-2019-cross-country-report>)

²⁸ Données Eurostat de 2022 : *Écart d'emploi entre personnes handicapées ou non par niveau de limitation des activités et sexe* (source EU-SILC).

²⁹ EDF (2022). *Disability and Gender Gaps: unequal employment of women with disabilities*. (<https://www.edf-feph.org/publications/disability-and-gender-gaps-addressing-unequal-employment-of-women-with-disabilities/>)



Rendre les services généraux inclusifs et accessibles, y compris l'éducation, l'éducation et l'accueil de la petite enfance, les transports et les services de santé.

04



Activités de socialisation et de loisirs inclusives.

05



Aider les personnes handicapées à trouver un emploi sur le marché du travail ouvert et à être soutenues dans leur travail.

06



Renforcer les compétences et les possibilités de formation pour les personnes handicapées, y compris les possibilités d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie.

07



Soutenir les familles ayant un enfant handicapé ou présentant un risque de retard de développement grâce à une détection précoce efficace, à des services d'intervention dans la petite enfance et à un soutien aux parents et aux aidants, y compris pour prévenir le placement en institution.

08



Accessibilité des bâtiments publics, des services, des logements et de l'information. De plus, dans certains pays, l'accès aux services essentiels pour les personnes handicapées dans les zones rurales est compliqué.

09



Activités de sensibilisation pour lutter contre la stigmatisation et les préjugés à l'égard des personnes handicapées.

10



La nécessité de la coproduction : garantir l'implication réelle des groupes d'utilisateurs dans l'élaboration des projets. Toutefois, dans la pratique, il peut être difficile de cocréer des projets en raison de la durée limitée des appels à propositions.

11



Pour les projets ciblant les personnes souffrant de handicaps graves ou ayant des besoins d'assistance importants, il est parfois difficile de montrer l'impact au financeur, notamment parce que le "nombre" de personnes touchées ou aidées peut être inférieur, alors que l'impact individuel pour le bénéficiaire peut être très élevé.

12



Bien que le FSE+ puisse être utilisé pour différentes priorités, de nombreux pays et autorités de gestion mettent fortement l'accent sur l'emploi dans leur programmation. Pour mesurer le succès, ils se concentrent sur le nombre de personnes qui ont été employées après le projet, alors que l'emploi n'est pas la seule condition préalable à l'inclusion des personnes handicapées. Par conséquent, il faut davantage de possibilités de combiner différents éléments d'inclusion active, tels que l'emploi assisté en combinaison avec d'autres activités de jour pour les personnes souffrant de déficiences intellectuelles.

13

Type d'actions

Afin d'utiliser les fonds de l'UE d'une manière conforme aux règlements de financement, de contribuer à la mise en œuvre des principaux cadres politiques de l'UE et de répondre aux besoins du secteur, nous conseillons aux AG d'utiliser le FSE+ et le FEDER pour les actions suivantes :

La transition des soins en institution vers les soins de proximité

De nombreuses personnes handicapées dans l'UE vivent encore dans des institutions, et les États membres de l'UE sont fortement encouragés à utiliser les fonds de l'UE pour la désinstitutionnalisation. La désinstitutionnalisation nécessite la fermeture d'institutions, le développement de services familiaux et communautaires, ainsi que l'accompagnement et le soutien des personnes handicapées pour leur permettre de sortir des institutions et de vivre, entre autres, de manière indépendante.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Développement de services de proximité ; formation du personnel des institutions à l'aide centrée sur la personne afin qu'il puisse travailler dans de nouveaux services ou dans d'autres emplois ; élaboration et mise en œuvre de processus d'aide personnalisés pour la vie autonome des personnes ; aide aux personnes quittant les institutions pour qu'elles acquièrent des compétences en matière de vie autonome ; facilitation du soutien par les pairs et développement de réseaux de soutien par les pairs pour faciliter la transition vers

la communauté ou la transition entre le domicile familial et la vie autonome ; aide aux personnes quittant les institutions pour renforcer les liens familiaux (si elles le souhaitent), leur inclusion dans la communauté et leur citoyenneté active.

Assistance personnelle et budgets personnels

L'assistance personnelle et les budgets personnels ou d'autres formes d'aide autogérée et dirigée par la personne sont essentiels pour garantir l'autonomie de vie des personnes handicapées et, par conséquent, promouvoir leur droit d'exprimer leur voix, leur choix et leur contrôle sur le type d'aide qu'elles veulent utiliser et sur la vie qu'elles souhaitent mener. L'assistance personnelle signifie qu'une personne handicapée peut choisir son propre assistant personnel et qu'elle est au centre des décisions concernant l'assistance. Le niveau d'assistance personnelle fourni doit répondre aux besoins de chaque personne. Pas tous les États membres de l'UE ont mis en place des systèmes d'assistance personnelle, ou ils ont des systèmes qui peuvent être améliorés, car ils sont inadéquats ou insuffisants.³⁰ En outre, les États membres devraient investir dans le développement de systèmes de prise de décision assistée, car certaines personnes auront besoin d'une prise de décision assistée pour gérer leur assistant personnel et/ou leur budget personnel.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Piloter des services d'assistance personnelle et/ou d'autres modèles d'aide individualisée ; aider les personnes handicapées à gérer leur budget personnel et l'administration liée à l'embauche d'assistants personnels, y compris le soutien par les pairs ; promouvoir le travail d'un assistant personnel ; former les assistants personnels à l'aide dirigée par la personne et à l'autodétermination ; sensibiliser les personnes handicapées et leurs familles aux avantages de l'assistance personnelle et du budget personnel ; évaluer la qualité des services d'assistance personnelle.

Action efficace - Pratiques prometteuses

Pratique prometteuse 1 : [Mise en œuvre de l'assistance personnelle en Croatie avec le FSE](#)

En 2017, soixante-quatorze associations croates de personnes handicapées ont obtenu des accords pour mettre en œuvre des projets cofinancés par le FSE visant à développer les services d'assistance personnelle.

Pratique prometteuse 2 : [Modèle de soutien à la vie autonome au Portugal](#)

Un modèle d'aide à la vie autonome est mis en œuvre grâce à la fourniture d'une assistance personnelle par l'intermédiaire de centres d'aide à la vie autonome, cofinancés par les Fonds structurels et d'investissement européens pour le Portugal 2020. Les activités des centres comprennent la fourniture d'une assistance personnelle, la formation des assistants personnels et des actions de sensibilisation et de diffusion.

Logements accessibles et adaptés aux personnes handicapées

Afin de respecter le droit des personnes handicapées à vivre de manière indépendante, elles devraient pouvoir choisir et contrôler avec qui et comment elles vivent, et donc avoir accès à des options de logement accessibles et adaptées. Cependant, la stratégie européenne pour les droits des personnes

³⁰ ENIL (2023). *Independent Living Survey*. (<https://enil.eu/il-map/>)

handicapées indique que l'insuffisance de l'offre de logements est l'un des principaux obstacles à l'inclusion. Avec l'aide des fonds européens, les services peuvent jouer un rôle dans le soutien aux personnes handicapées dans ce domaine. La fourniture d'un logement ne devrait pas être directement liée aux services d'assistance dont bénéficie une personne, faute de quoi celle-ci risquerait de perdre son assistance si elle décidait de changer de mode de vie, et vice versa. Les personnes handicapées doivent donc être aidées à accéder au logement et aux services d'assistance dont elles ont besoin, quel que soit l'endroit où elles vivent.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Aide à la recherche de possibilités de logement pour les personnes ayant des besoins d'assistance (plus importants) ; rendre les logements physiquement accessibles aux personnes handicapées ; contributions pour couvrir les frais de logement des personnes handicapées (en combinaison avec d'autres mesures d'inclusion/d'emploi) ; développement de projets de cohabitation où les jeunes handicapés et non handicapés vivent ensemble ; construction de logements plus accessibles et abordables ; installation d'équipements d'assistance dans les maisons pour faciliter la vie autonome ; aide à l'adaptation de la maison aux besoins spécifiques de la personne.

Services permettant le choix et le contrôle

Les personnes handicapées doivent pouvoir choisir et contrôler leur vie et, dans certains cas, elles ont besoin d'une aide pour prendre ces décisions. En outre, elles devraient pouvoir décider du type de service qu'elles reçoivent et du prestataire, et toutes les informations sur les différentes options devraient leur être présentées de manière claire, transparente et compréhensible.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Services informant les personnes handicapées des options d'assistance disponibles et de l'aide à l'accès à ces services ; actions facilitant l'assistance par les pairs ; actions facilitant la prise de décision assistée ; formation des personnes handicapées et des membres de leur famille à leurs droits et à la manière de défendre ces droits.

Créer des services généraux accessibles et inclusifs

Lorsque les services généraux ne sont pas accessibles et équipés pour répondre aux besoins de tous, par exemple des personnes handicapées, les autorités locales devraient donner la priorité à la reconception et au financement de ces services afin qu'ils puissent être utilisés par tous et bénéficier à tous.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Rendre accessible l'infrastructure des services généraux ; projets facilitant la coopération entre les organisations de personnes handicapées (OPH), les personnes handicapées, les prestataires de services et les autorités locales pour rendre les services généraux accessibles ; formation du personnel des services généraux (par exemple, soins de santé et centres d'éducation pour adultes) à l'inclusion du handicap et aux approches fondées sur les droits de l'homme ; soutien à l'accès à l'assistance au travail ou à l'éducation, par une assistance personnelle et d'autres aménagements raisonnables.

Socialisation et activités de loisirs

Les personnes handicapées, comme toute autre personne, ont besoin de socialisation et de loisirs, mais elles sont souvent confrontées à l'isolement social³¹ ou à des obstacles qui les empêchent de participer aux activités sociales et de loisirs (ordinaires). Dans de nombreux pays, il existe des activités d'accueil de jour pour les personnes handicapées, mais souvent ces activités ne permettent pas le choix et le contrôle. Elles remplacent parfois l'éducation ou l'emploi, et sont souvent ségréguatives. Les personnes handicapées devraient pourtant être libres de choisir le type d'activités auxquelles elles souhaitent participer et à quel moment, et les activités devraient compléter plutôt que remplacer les possibilités d'éducation et/ou d'emploi. Non seulement les activités elles-mêmes devraient être inclusives et accessibles, mais la personne devrait également être en mesure de se rendre à l'activité.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Projets visant à faire participer les personnes handicapées aux activités sociales et de loisirs, par exemple en leur proposant un service de transport vers et depuis les activités sociales et de loisirs et du personnel d'accompagnement supplémentaire en cas de besoin ; en améliorant l'accessibilité des installations de loisirs telles que les piscines, les cinémas, les théâtres, les centres sportifs, etc.

Éducation inclusive, y compris l'éducation et l'aide à la petite enfance

Dans de nombreux États membres de l'UE, les systèmes éducatifs, à commencer par l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE), ne sont pas totalement inclusifs, ce qui signifie que les élèves handicapés sont encore souvent scolarisés dans des classes et/ou des écoles séparées ou sont exclus de l'éducation. L'éducation inclusive fait référence à des environnements éducatifs qui adaptent la conception et les structures physiques, les méthodes d'enseignement et les programmes, ainsi que la culture, la politique et la pratique des environnements éducatifs afin qu'ils soient accessibles à tous les élèves sans discrimination. Les environnements éducatifs ne sont pas les seuls à devoir être adaptés. En outre, les parents d'enfants handicapés et non handicapés doivent être sensibilisés à l'inclusion et aux principes de la CNUDPH.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Appel à propositions pour l'octroi de subventions aux assistants pédagogiques afin de soutenir l'éducation inclusive et l'EAJE ; formation du personnel enseignant à l'inclusion ; activités de sensibilisation à l'inclusion et aux principes de la CNUDPH auprès des parents et de la communauté au sens large ; mise en accessibilité des bâtiments éducatifs (y compris les crèches, les jardins d'enfants et les établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur).

³¹ Emerson E., at. Al. (2021). *Loneliness, social support, social isolation and wellbeing among working age adults with and without disability: Cross-sectional study*. *Disabil Health*, 14(1):100965. DOI: 10.1016/j.dhjo.2020.100965.

Prévention de l'institutionnalisation et désinstitutionnalisation des enfants handicapés

En Europe, il y a encore des enfants handicapés qui grandissent dans des institutions, ce qui nie leur droit de grandir dans une famille. Les enfants handicapés finissent souvent dans des institutions en raison d'un manque de soutien à l'enfant, à sa famille et aux personnes qui s'en occupent. Les États membres sont donc encouragés à utiliser les fonds de l'UE pour faciliter la transition des enfants handicapés d'une prise en charge institutionnelle à une prise en charge familiale, et pour soutenir les familles afin d'éviter le placement en institution. En outre, les aidants naturels des enfants pensent parfois que leur enfant vivrait mieux dans une institution et/ou dans une éducation séparée. C'est pourquoi il est également très important de sensibiliser les parents et les aidants naturels à l'importance et aux avantages de l'inclusion.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Soutien aux familles ayant un enfant handicapé, y compris pour prévenir le placement dans une structure d'accueil alternative (par exemple, par une assistance personnelle, une formation des parents, des services d'intervention pour la petite enfance) ; services aidant les personnes s'occupant d'enfants à accéder au soutien approprié ; soutien spécialisé aux parents et aux aidants naturels qui accueillent un enfant de retour à la maison après avoir vécu dans une institution ; programmes visant à préparer les enfants à la transition vers la vie en famille ; formation des travailleurs sociaux sur la manière de travailler avec les familles ayant des enfants handicapés ; accès à la technologie et à l'équipement d'assistance et formation sur la manière d'utiliser ces dispositifs.

Intervention précoce chez l'enfant et détection précoce

La détection précoce des retards de développement et des handicaps chez les enfants, suivie d'une intervention précoce, peut grandement les aider à obtenir de meilleurs résultats tout au long de leur vie.³² L'intervention précoce chez l'enfant (IPE) est un domaine de services individualisés centrés sur la famille et destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants (0-6 ans) ainsi qu'à leurs familles. Ils permettent d'identifier, de prévenir, de surmonter ou de minimiser les situations à risque. Ils comprennent l'évaluation des besoins de l'enfant et des membres de la famille, l'élaboration de plans de services familiaux individualisés, la fourniture de services tels que des thérapies orthophoniques, physiques et professionnelles, des programmes de communication et de socialisation, des psychothérapies pour les nourrissons et les parents, des conseils aux parents, etc.³³ Bien que de nombreux États membres de l'UE proposent des services et des thérapies spécifiques pour les enfants handicapés, seuls quelques États membres garantissent actuellement des services complets d'IPE.

³² UNICEF (2022). *Early Detection Tools for Children with Developmental Delays and Disabilities*. (<https://www.unicef.org/mena/media/17716/file/Early%20Detection%20Tools%20For%20Children%20With%20Developmental%20Delays%20And%20Disabilities.pdf>)

³³ EASPD (2022). *Family-centred Early Childhood Intervention: The best start in life*. (<https://easpd.eu/publications-detail/eci-position-paper-family-centred-early-childhood-intervention-the-best-start-in-life/>)

Action efficace – Actions pouvant être financées

Formation sur l'IPE pour le personnel et les responsables des services ; mise en place et pilotage de services d'intervention précoce auprès des enfants ; mise en place et pilotage de services de détection précoce ; projets favorisant la collaboration entre les services d'IPE et les services d'EAJE ; formation du personnel des services d'EAJE et d'autres services concernés, tels que les services de santé en matière de détection précoce.

Soins à l'enfance à court terme et soutien informel aux familles (relayage)

Les enfants handicapés ont souvent besoin de soins et de soutien supplémentaires en raison de leur handicap et des obstacles qu'ils rencontrent dans la société. Cela rend le rôle des aidants plus intensif, avec un impact plus important sur leur situation financière et sociale, ainsi que sur leur vie professionnelle et personnelle. Il est donc important que les aidants naturels soient soutenus et puissent bénéficier d'un répit de temps en temps. Les activités qui facilitent cela sont souvent appelées « relayage ». Dans la pratique, cela signifie souvent que les enfants sont envoyés dans une institution pour un certain temps, ce qui n'est pas conforme aux cadres des Nations unies et de l'Union européenne en matière de droits des personnes handicapées. Par conséquent, les soins inclusifs à court terme et le soutien informel sont essentiels pour accorder un répit aux parents et peuvent également être un moyen amusant de faciliter la socialisation et l'inclusion des enfants.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Programmes de soutien par les pairs pour les familles ayant des enfants handicapés et soutien à la mise en place de réseaux informels ; formation du personnel pour aider les familles à mettre en place des réseaux de soutien informels ; clubs de vacances inclusifs ; accueil après l'école et activités de loisirs inclusifs ; services de courte durée au domicile de la famille ; facilitation du partage des bonnes pratiques/innovantes en matière d'activités de répit.

Faciliter l'accès des personnes handicapées au marché libre du travail

Les personnes handicapées sont confrontées à un taux de chômage plus élevé que les personnes non handicapées. En raison de la discrimination, de la stigmatisation et de l'absence d'aménagements raisonnables, il peut leur être difficile de trouver un emploi sur le marché libre du travail. En outre, lorsqu'elles sont employées, il s'agit souvent d'emplois mal rémunérés. Les femmes handicapées sont encore moins susceptibles d'occuper un emploi rémunéré que leurs homologues masculins, en raison de l'intersectionnalité³⁴.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Soutien par des conseillers d'orientation qui aident les personnes handicapées à passer de l'éducation à l'emploi ; services de placement et d'accompagnement individuels (IPS) ; conception d'emplois

³⁴ Commission européenne (2023). *Catalogue of positive actions to encourage the hiring of persons with disabilities and combating stereotypes*

(https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8570&furtherPubs=yes&pk_source=newsletter&pk_medium=email&pk_campaign=eu_social_newsletter)

inclusifs/conception d'emplois ; assistance par des accompagnateurs spécialisés travaillant avec des groupes confrontés à des discriminations multiples (par exemple, les personnes handicapées issues de l'immigration) ; soutien aux personnes handicapées pour passer de l'emploi assisté au marché du travail ouvert ; financement d'adaptations sur le lieu de travail et achat de technologies d'assistance.

Action efficace - Pratiques prometteuses

Pratique prometteuse 1 : [The Poweria!Projet en Finlande](#)

L'objectif du projet Poweria! financé par le FSE (2021-2023) est de soutenir les personnes multiculturelles en Finlande qui ont besoin d'aide en raison d'une déficience intellectuelle légère ou d'autres besoins particuliers, afin qu'elles puissent trouver leur propre voie en matière d'études et de travail. Le projet organise un coaching individuel et de groupe. Le projet renforce la conscience de soi, les forces et l'inclusion sociale des participants, tout en fournissant un soutien adéquat et approprié.

Pratique prometteuse 2 : [Change4Inclusion](#)

Change4Inclusion est un projet financé par le FSE et mis en œuvre en Belgique, en Lettonie et en Espagne, qui vise à aider les employeurs à opérer le changement de mentalité nécessaire pour créer un lieu de travail inclusif. Il aide également à ancrer la conception d'emplois inclusifs, y compris par le biais de l'élaboration et de la sculpture d'emplois.

Renforcer les compétences et les possibilités de formation pour les personnes handicapées

Le renforcement des compétences et des possibilités de formation peut également aider les personnes handicapées à trouver un emploi. La formation peut être axée sur l'amélioration des compétences générales (par exemple, les compétences en matière de mobilité) qui peuvent également les aider à trouver un emploi, ou sur des compétences spécifiques qui sont très demandées sur le marché du travail, avec une formation adaptée à leurs centres d'intérêt et à leurs capacités.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Promouvoir les compétences visant à assurer une meilleure participation à la vie professionnelle, politique et sociale ; offrir une formation préalable à l'emploi ; formation pour les personnes ayant des déficiences intellectuelles, par exemple sur les compétences numériques ou les compétences non techniques ; améliorer l'accessibilité de l'enseignement supérieur pour les personnes ayant des déficiences.

Action efficace – Pratiques prometteuses

Pratique prometteuse 1 : [Le projet de mobilité Kompetent en Allemagne est conçu pour promouvoir les compétences de mobilité chez les personnes handicapées.](#) En fonction des besoins individuels, la formation peut porter sur des sujets tels que l'utilisation d'un fauteuil roulant, l'aide à la marche, les déplacements en bus, en train ou en voiture. Toute activité visant à assurer une meilleure participation à la vie professionnelle et sociale.

Aide aux personnes au maintien de l'emploi

Lorsqu'une personne est atteinte d'un handicap ou d'une maladie au cours de sa vie, elle risque de perdre son emploi ou d'avoir besoin d'aide pour s'adapter à sa nouvelle réalité sur le lieu de travail, et le lieu de travail peut avoir besoin d'aide pour s'adapter à ses nouveaux besoins. La gestion du handicap est un processus sur le lieu de travail conçu pour faciliter le retour au travail des employés blessés ou

malades grâce à un effort coordonné tenant compte des besoins des individus, de l'environnement de travail et des obligations légales.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Services et programmes de gestion du handicap ; services et programmes de retour au travail.

6.4 Soins et soutien aux personnes âgées

Pertinence des fonds européens pour les services aux personnes âgées

Le FSE+ reconnaît l'évolution des besoins de la population vieillissante de l'Europe et prévoit des dispositions pour soutenir le vieillissement actif et l'inclusion sociale des personnes âgées. Il met fortement l'accent sur la prolongation de la vie professionnelle des personnes âgées par le biais de programmes de développement des compétences et de l'employabilité. En outre, le FSE+ engage des ressources pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées, en favorisant l'établissement de liens significatifs au sein de leurs communautés. Il joue également un rôle important dans l'amélioration de la qualité des soins de santé et des services de soins de longue durée, en investissant dans les infrastructures de soins de santé, en formant des professionnels de la santé et en promouvant des solutions innovantes par le biais du volet santé. En outre, le FSE+ encourage les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les citoyens, y compris les personnes âgées, à travers divers programmes et initiatives de formation.

Le FEDER contribue à la construction d'une Europe adaptée aux personnes âgées en se concentrant sur la création d'infrastructures accessibles. Il soutient le développement d'espaces publics, de systèmes de transport et de logements qui répondent aux besoins spécifiques des personnes âgées, garantissant leur mobilité et leur indépendance. En outre, le FEDER encourage le développement économique qui crée des opportunités d'emploi pour les personnes âgées. Il soutient des initiatives visant à créer des lieux de travail adaptés aux personnes âgées et à encourager l'esprit d'entreprise chez les plus âgés, renforçant ainsi leur participation active au marché du travail.

Le RDC constitue le cadre réglementaire qui régit l'utilisation des fonds de l'UE et met fortement l'accent sur l'inclusion et la non-discrimination. Il stipule que les projets financés par l'UE doivent bénéficier à tous les membres de la société, quel que soit leur âge, garantissant ainsi aux personnes âgées l'égalité d'accès aux services et aux opportunités. En outre, le RDC aligne les actions de financement de l'UE sur les principes du SEDS, soulignant le droit à l'accès à des soins de santé abordables, à des soins de longue durée et à la protection sociale pour les citoyens âgés. Les fonds de l'UE doivent contribuer à la réalisation de ces droits. Le RDC encourage également une approche plurifonds, permettant l'utilisation coordonnée de divers fonds de l'UE pour relever les défis complexes liés au vieillissement des populations. Cette approche favorise des solutions globales et intersectorielles.

Le Socle européen des droits sociaux sert de cadre d'orientation pour les fonds de l'UE et met l'accent sur une approche intégrée pour répondre aux divers besoins des personnes âgées. Il souligne

l'importance de la protection sociale, des soins de santé et de l'emploi pour garantir le bien-être des populations vieillissantes. Le SEDS préconise un soutien actif aux travailleurs vieillissants, en favorisant l'accès à la formation, l'apprentissage tout au long de la vie et des environnements de travail sûrs. En outre, il met l'accent sur le droit à des services de soins de longue durée abordables, reconnaissant l'importance d'une vie digne et indépendante pour les personnes âgées.

En résumé, les fonds de l'UE, tels que décrits dans les règlements du FSE+, du FEDER et du RDC, jouent un rôle essentiel dans le soutien aux personnes âgées, contribuant ainsi à la création d'une Europe plus inclusive et plus respectueuse des personnes âgées. Ces dispositions englobent divers aspects des soins aux personnes âgées, des soins de santé à l'emploi, en passant par l'inclusion sociale et le vieillissement actif, toutes alignées sur les principes du Socle européen des droits sociaux. Elles reflètent l'engagement de l'UE à veiller à ce que les personnes âgées bénéficient d'une qualité de vie élevée, de l'inclusion sociale et du bien-être à mesure qu'elles vieillissent.

Besoins et défis des personnes âgées

Pour répondre aux besoins et aux défis liés à l'accompagnement et aux soins des personnes âgées, il est impératif de passer d'un modèle essentiellement médical à une approche plus holistique, centrée sur la personne, qui donne la priorité à la qualité de vie dans son ensemble. Cette évolution tient compte du fait que de nombreuses personnes ont besoin d'aide non seulement en raison de problèmes de santé aigus, mais aussi en raison de facteurs sociaux tels que le manque de soutien, la pauvreté et l'insécurité du logement. En outre, avec le vieillissement de la population, des mesures proactives axées sur la prévention, l'inclusion et l'activation de la communauté sont essentielles pour lutter contre l'isolement social et faire en sorte que les personnes âgées puissent participer activement à la vie économique et sociale et y trouver un but. Les principaux défis et besoins en matière de soins et d'aide aux personnes âgées liés à l'utilisation des fonds de l'UE peuvent être décrits comme suit :



Il est de plus en plus nécessaire d'adopter une approche plus holistique et centrée sur la personne, ainsi qu'un modèle fondé sur les droits qui donne la priorité à la qualité de vie globale, en particulier lorsque les utilisateurs n'ont pas de problèmes de santé aigus.

01



L'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de vie. Cette évolution reconnaît que la qualité de vie englobe à la fois le fait de bien vivre et de vivre une fin de vie digne et confortable.

02



Les prestataires de soins doivent se concentrer sur la prévention et l'inclusion. Ils doivent s'engager de manière proactive auprès des personnes âgées avant que le besoin de soins formels ne se fasse sentir.

03



Les prestataires de soins devraient s'efforcer d'activer les communautés afin d'inclure les individus dans les activités de quartier, même s'ils résident dans des maisons de soins ou des institutions sanitaires, de manière à ce qu'ils ne deviennent pas vulnérables. Maintenir les liens sociaux des personnes âgées et les aider à trouver un but devrait être un objectif primordial, notamment pour résoudre le problème de l'isolement social, étant donné qu'un nombre croissant d'adultes dans l'UE souffrent d'isolement social (75 millions de personnes, soit 18 % de la population) et que le risque d'isolement social est plus élevé chez les personnes âgées, tandis que le sentiment de solitude est plus important dans la tranche d'âge 26-45 ans³⁵.

04



Le vieillissement de la population s'accompagne d'une demande croissante de divers services sociaux, notamment de soins et d'aide aux personnes âgées, d'aide à domicile et d'assistance aux personnes souffrant de handicaps liés à l'âge. Cette demande accrue peut peser sur les ressources et les budgets des services sociaux, ce qui risque d'entraîner une pénurie de prestataires de soins et de services³⁶.

05



Il est nécessaire de faire évoluer les services sociaux pour répondre aux besoins changeants des populations âgées, en mettant l'accent sur le maintien de l'indépendance, la prévention de l'isolement social et la promotion d'un vieillissement actif³⁷.

06



Il est essentiel de reconnaître le rôle central joué par les aidants familiaux, car de nombreuses personnes âgées dépendent des soins informels prodigués par leur famille. Par conséquent, le développement de services et de systèmes de soutien pour les aidants devient indispensable.

07

³⁵ EU Science Lab (2019). *How lonely are Europeans?* (https://joint-research-centre.ec.europa.eu/jrc-news-and-updates/how-lonely-are-europeans-2019-06-12_en)

³⁶ Parlement européen (2021). RAPPORT sur le vieillissement de la population du vieux continent – possibilités et enjeux liés à la politique du vieillissement pour l'après-2020 (https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0194_FR.html)

³⁷ *Ibid.*



Une approche proactive qui donne la priorité aux soins de santé préventifs devient inévitablement importante. En donnant la priorité à la prévention, il est possible de réduire la pression sur les systèmes de soins de santé et d'encourager les personnes âgées à vieillir en bonne santé.

08

Type d'actions

Vieillir chez soi : Soutenir la vie autonome

L'une des principales priorités des personnes âgées est de pouvoir « vieillir chez soi », ce qui signifie qu'elles peuvent continuer à vivre chez elles et dans leur communauté, confortablement et en toute sécurité. Les fonds de l'UE peuvent jouer un rôle important pour rendre cela possible. En investissant dans des logements accessibles, par exemple en équipant les maisons existantes de rampes et de barres d'appui, ou en construisant de nouvelles maisons adaptées aux personnes âgées, l'UE peut permettre aux personnes âgées de conserver leur indépendance. En outre, des fonds peuvent être alloués à des services d'aide à la personne qui facilitent les tâches quotidiennes telles que la toilette, l'habillage et la préparation des repas permettant aux personnes âgées de rester chez elles plus longtemps. Les modifications apportées au domicile, telles que l'installation de monte-escaliers, l'amélioration de la sécurité dans la salle de bains, l'installation d'ascenseurs et l'aménagement de chambres avec des solutions technologiques intelligentes, peuvent réduire davantage les risques de chute, garantissant ainsi un environnement de vie sûr.

Action efficace – Actions pouvant être financées

Formation à la sécurité dans les transports publics pour les personnes âgées et les conducteurs, financée par une subvention de l'UE (Énergie intelligente - Europe)

Le programme destiné aux personnes âgées et axé sur le développement des capacités et des compétences ainsi que sur l'élimination des risques et du stress lors de l'utilisation des transports publics dans la ville de Salzbourg s'est déroulé sous la forme d'une formation étalée sur deux jours. Les participants ont également reçu une brochure contenant des informations importantes sur le cours. L'objectif était de prévenir la perte de mobilité et l'exclusion sociale dues à la peur du voyage, de favoriser l'autonomie et la flexibilité des personnes âgées et de réduire la charge financière (par rapport au transport individuel). En outre, les chauffeurs sont formés pour connaître les besoins et les spécificités du comportement des personnes âgées. Dans le cadre de la formation, un test de conduite est préparé, au cours duquel les personnes âgées et les chauffeurs acquièrent des compétences pratiques.

Les déclarations des participants montrent que la formation est essentielle pour maintenir la mobilité individuelle jusqu'à un âge avancé. L'évaluation du programme a également montré que la mise en œuvre du programme est financièrement accessible et que le kit de formation préparé (contenant un manuel et un DVD, ainsi que des lunettes et des bouchons d'oreille spéciaux pour que les conducteurs aient une idée des limitations des personnes âgées) est généralement utilisable. Les recommandations de l'évaluation concernent la nécessité d'une coopération avec un expert (transport, gestion) et une organisation à vocation sociale.

Inclusion sociale et engagement communautaire

Il est essentiel pour le bien-être des personnes âgées de lutter contre l'isolement social et la solitude. Les ressources de l'UE peuvent être affectées à des initiatives qui favorisent la socialisation et l'engagement communautaire. Des centres communautaires peuvent être créés ou améliorés pour offrir un large éventail d'activités sociales, de cours de fitness et de programmes éducatifs adaptés aux intérêts des personnes âgées. En outre, des services de transport accessibles et abordables peuvent être mis en place pour permettre aux personnes âgées de participer facilement aux événements communautaires et de nouer des contacts avec d'autres personnes. Les programmes de bénévolat qui impliquent les personnes âgées dans des rôles de mentorat ou de service communautaire peuvent leur donner un sentiment d'utilité et d'appartenance, en favorisant des liens significatifs au sein de la communauté.

Action efficace – Meilleures pratiques

HELP Healthy Lifestyles for Elderly People financé par Erasmus+

Il s'agit d'un projet européen qui vise à donner aux personnes âgées en Europe les moyens d'adopter des modes de vie sains comprenant une alimentation saine, une activité physique et une participation sociale. HELP vise à développer la qualité et la rentabilité des services pour les personnes âgées en promouvant la coopération entre les prestataires de services et les recommandations sur les soins et le soutien communautaires aux services pour les personnes âgées.

Bien que les objectifs des soins de santé préventifs et du vieillissement actif soient largement reconnus, il y a encore un manque de connaissances et de compétences sur la manière de prévenir efficacement les problèmes de santé et l'exclusion des personnes âgées en tenant compte de la globalité de la personne. HELP répond à ce défi en développant des outils pour soutenir les modes de vie sains et la citoyenneté active des personnes âgées.

Services de santé et de soins à long terme

L'accès à des soins de santé de qualité est fondamental pour la population âgée. Le financement de l'UE peut soutenir l'expansion des cliniques de soins primaires, en particulier dans les zones mal desservies, afin d'améliorer l'accessibilité aux soins de santé. Des programmes de soins préventifs, tels que des vaccinations, des examens de santé et des bilans de santé, peuvent être mis en place pour améliorer l'état de santé général des personnes âgées. La mise en place d'infrastructures de télémédecine permet aux personnes âgées d'accéder à des consultations médicales à distance, ce qui réduit les obstacles à l'accès aux soins de santé, en particulier dans les zones isolées ou rurales. En outre, des interventions efficaces en matière de culture numérique peuvent être intégrées pour donner aux personnes âgées les moyens d'utiliser les outils numériques de santé, en veillant à ce qu'elles puissent naviguer sur les plateformes de télémédecine avec confiance et facilité. Les initiatives éducatives et les programmes de soutien peuvent jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de leurs compétences numériques, rendant ces solutions technologiques plus accessibles et bénéfiques pour la population âgée.

Emploi des personnes âgées et formation tout au long de la vie

Encourager l'emploi et les possibilités d'apprentissage continu peut être très bénéfique pour les travailleurs âgés. Les ressources de l'UE peuvent être affectées à des programmes de formation conçus pour améliorer les compétences et l'employabilité des travailleurs âgés, leur permettant ainsi de rester actifs sur le marché du travail. Des centres de formation tout au long de la vie peuvent être créés pour offrir des possibilités de développement personnel, d'acquisition de compétences et d'interaction sociale. En outre, les initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les travailleurs âgés peuvent stimuler l'activité économique et offrir des possibilités de génération de revenus, contribuant ainsi à leur bien-être général. Il est essentiel de veiller à ce que les travailleurs âgés ne soient pas contraints de travailler uniquement en raison des difficultés financières liées à des retraites inadéquates.

Action efficace – Meilleures pratiques

Plateforme autrichienne pour l'autodidaxie en matière de santé

En Autriche, l'autodidaxie en matière de santé (voir le troisième objectif de santé ci-dessous) est considérée comme l'un des principaux facteurs contribuant à un mode de vie sain jusqu'à un âge avancé. Pour atteindre cet objectif, la plateforme autrichienne pour l'autodidaxie en matière de santé ([Österreichische Plattform Gesundheitskompetenz, ÖPGK](#)) a été créée en 2015. Cette plateforme soutient des activités à différents niveaux visant en particulier les personnes âgées. Elle se concentre sur la réalisation du troisième objectif en matière de santé (améliorer l'autodidaxie en matière de santé de la population).

Soutien aux aidants naturels et relaying

Grâce au rôle crucial des aidants naturels dans le soutien aux personnes âgées, les fonds de l'UE peuvent soutenir les programmes de formation des aidants afin de s'assurer qu'ils possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour fournir des soins efficaces. La création des opportunités de soins de répit permet aux aidants de prendre des pauses essentielles tout en veillant au bien-être de leurs proches âgés. Pour aider davantage les aidants, des plateformes de soutien en ligne peuvent être développées, offrant un accès à l'information, une connexion avec les réseaux de soutien et des ressources précieuses.

Action efficace – Meilleures pratiques

[SUSTAIN](#) (*Sustainable Tailored Integrated Care for Older People in Europe*)

SUSTAIN est un projet européen qui rassemble des partenaires de huit pays : Autriche, Belgique, Estonie, Allemagne, Norvège, Espagne, Pays-Bas et Royaume-Uni. Le projet est financé par Horizon 2020, le programme de financement de la Commission européenne destiné à soutenir les activités de recherche.

SUSTAIN vise en particulier à soutenir et à améliorer ce que nous appelons les « soins intégrés », qui ont le potentiel d'améliorer concrètement les services de soins et de réaliser des économies. Le projet vise à rendre les soins plus confortables et à assurer la tranquillité d'esprit des utilisateurs de services et de leurs proches ; à rendre les services bien organisés, avec une équipe de prestataires de soins de santé et de services sociaux qui seront là pour les personnes qui en ont besoin, quand elles en ont besoin, afin de favoriser une vie indépendante. Enfin, il vise à soutenir les politiques et les décideurs afin que les politiques et les services de soins puissent mieux soutenir la vie autonome et répondre aux besoins des personnes âgées.

Services adaptés aux personnes âgées et accessibilité

La création de communautés et de services adaptés aux personnes âgées est essentielle pour ces dernières. Les fonds de l'UE peuvent être alloués à des initiatives visant à améliorer les espaces publics, les options de transport et les logements afin de répondre aux besoins des personnes âgées. En outre, face aux défis de la numérisation, des ressources peuvent être investies dans des programmes d'alphabétisation numérique et des technologies accessibles adaptées aux besoins des personnes âgées. Veiller à ce que les informations et les services publics soient présentés dans des formats facilement accessibles et compréhensibles par les personnes âgées est également crucial pour leur inclusion et leur bien-être général.

Action efficace – Meilleures pratiques

Jedes Alter Zählt (Chaque âge compte) est l'un des nombreux exemples de bonnes pratiques visant à souligner la variabilité des programmes de vieillissement en bonne santé mis en œuvre au niveau fédéral. Jedes Alter Zählt est une stratégie mise en œuvre depuis 2016 au niveau fédéral visant à promouvoir le vieillissement en bonne santé en Allemagne. Elle est placée sous le parrainage du Ministère de l'intérieur. Outre les personnes âgées, la stratégie vise également les familles et les enfants. Dans le cadre de cette stratégie, un dialogue à plusieurs niveaux avec les États fédéraux, les administrations locales et les parties prenantes est soutenu. Elle vise à soutenir la libre prise de décision dans la vieillesse, les activités sociales des personnes âgées, le vieillissement en bonne santé et la disponibilité de soins de qualité basés sur les besoins des personnes âgées.

6.5 Prise en charge des sans-abri

Pertinence du FSE+ et du FEDER pour le secteur

Ces dernières années, un changement de paradigme s'est produit, passant de la gestion du sans-abrisme à l'élimination (et à la prévention) du sans-abrisme. Le Housing First est une pratique consolidée dans ce domaine pour atteindre cet objectif et il est devenu clair qu'une approche axée sur le logement et donc le Housing First est nécessaire. « Housing First est une approche d'aide aux sans-abris qui donne la priorité à la fourniture d'un logement permanent aux personnes sans domicile, mettant ainsi fin à leur sans-abrisme et servant de plateforme à partir de laquelle elles peuvent poursuivre des objectifs personnels et améliorer leur qualité de vie. Cette approche est guidée par la conviction que les personnes ont besoin des nécessités de base comme la nourriture et un endroit pour vivre avant de s'occuper de tout ce qui est moins critique, comme trouver un emploi, établir un budget correct ou s'occuper des problèmes de toxicomanie. En outre, le Housing First repose sur l'idée que le choix du client est précieux dans la sélection du logement et la participation aux services de soutien, et que l'exercice de ce choix est susceptible de permettre au client de mieux réussir

à rester logé et à améliorer sa vie³⁸. » Le FSE+ a récemment inclus de nombreuses priorités qui peuvent être utilisées pour soutenir la lutte contre le sans-abrisme et promouvoir le Logement d'abord.

Contrairement à la période de planification précédente, le FSE+ mentionne spécifiquement le sans-abrisme et l'exclusion face au logement. Cela signifie que le FSE+ peut être utilisé pour financer des projets de Housing First.

Les objectifs politiques suivants du FSE+ sont particulièrement pertinents pour les besoins de financement dans le cadre de Housing First (Règlement 2021/1057) :

(h) Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés ; Le sans-abrisme fait partie du cadre politique stratégique national requis pour l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté (voir « Conditions » 4.4. du Règlement).

(k) améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé ; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés ; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée ; (voir Conditions 4.6 du Règlement).

(l) promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants ;

(m) lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale.

Le financement est souvent nécessaire pour réaliser des projets de Housing First, car le programme s'accompagne de coûts de démarrage et d'entretien élevés. Dans toute l'Europe, il existe des structures favorables et un intérêt pour le Housing First, mais les outils financiers sont ce qu'on nécessite pour voir une augmentation des projets de Housing First en Europe. Le FSE+ a le potentiel de soutenir ces efforts et de leur apporter une valeur ajoutée grâce aux subventions disponibles. Il ne doit cependant pas être considéré comme un outil capable de remplacer complètement les financements nationaux, régionaux ou locaux.

Concrètement, les fonds du FSE+ dans les projets de Housing First peuvent être utilisés pour :

³⁸ National Alliance to End Homelessness (2022). *Housing First* (<https://endhomelessness.org/resource/housing-first/>)

- des mesures d'intégration sociale, des mesures d'emploi
- Mesures répondant à l'objectif (k) : Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé

À cet égard, le FEDER fournit un financement à des fins diverses, telles que la construction ou l'amélioration des infrastructures, y compris le logement et la rénovation des bâtiments existants.

Cela signifie que le FEDER peut être utilisé pour :

- La recherche de logements pour les initiatives de Housing First
- L'inclusion socio-économique des communautés marginalisées, des ménages à faibles revenus et des groupes défavorisés.

Besoins et défis du secteur

Il existe une variété d'outils de financement européens qui peuvent être utilisés pour des interventions dans le secteur du sans-abrisme, cependant, il y a des défis qui entravent l'accès à ces subventions et dans certains cas, les outils ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins dans le secteur du sans-abrisme et plus spécifiquement pour les projets de Housing First.

Des chiffres récents montrent que le sans-abrisme continue d'augmenter dans la plupart des pays européens et on estime à 895 000 le nombre de personnes actuellement sans-abri en Europe³⁹.

Cela souligne l'importance de surmonter les défis qui sont encore présents lorsqu'il s'agit d'accéder au financement de l'UE dans le secteur. Les principaux défis identifiés lors de la recherche documentaire et du premier atelier sectoriel sont les suivants :



Le financement reste souvent insuffisant pour couvrir le coût élevé du logement.

01

³⁹ FEANTSA et Fondation Abbé Pierre (2023). 8E Regard Sur Le Mal-Logement En Europe. (https://www.feantsa.org/public/user/Resources/reports/2023/OVERVIEW/Rapport_FR.pdf)



Le marché du logement étant difficile, il n'est pas aisé de trouver un logement adéquat.

02



Il peut être difficile d'utiliser l'argent des subventions pour couvrir les coûts des loyers mensuels.

03



Dans certains cas, les interventions politiques ne mettent pas l'accent sur le sans-abrisme ; un exemple serait la Garantie renforcée pour la jeunesse.

04



Un manque de connaissance des types d'interventions qui peuvent être financées par des subventions de l'UE.

05



Difficultés à garantir que les projets du FSE sont mis en œuvre dans le cadre d'une approche stratégique visant à mettre fin à l'exclusion liée au logement.

06



Peu d'importance accordée aux interventions efficaces pour la prévention des problèmes de santé mentale.

07



Il semble qu'actuellement il y ait encore un lien manquant entre la discussion politique et la mise en œuvre pratique du concept de Housing First.

08

Type d'actions

Afin de garantir que les fonds européens sont utilisés conformément aux règlements de financement, de soutenir la mise en œuvre de cadres politiques européens importants et de répondre aux exigences

du secteur, nous recommandons que les autorités de gestion et les organisations opérant dans le domaine du sans-abrisme envisagent d'utiliser le FSE+ et le FEDER pour les actions suivantes, en particulier lorsqu'elles tentent de mettre en œuvre des projets de Housing First :

Éducation et échange de connaissances

Afin de garantir la qualité continue des services de Housing First et de permettre un partage constant des bonnes pratiques des projets à travers l'Europe, il est important d'investir dans l'éducation et l'échange de connaissances en matière de Housing First.

L'éducation fait souvent référence non seulement à des programmes de formation interne au sein des entreprises, mais aussi à l'éducation post-secondaire, comme des programmes universitaires complets sur le Housing First ou des modules individuels dans différents domaines d'études tels que le travail social, la psychologie, les soins de santé.

Une autre approche prometteuse pour améliorer les actions de Housing First est d'assurer le partage de l'expertise et des ressources et de construire des réseaux solides au cours de ce processus.

Action efficace – Action pouvant être financée

Coopération avec les universités et les chercheurs, organisation de programmes et de cours universitaires, activités d'apprentissage mutuel, développement de programmes de formation pour le personnel, recyclage et perfectionnement du personnel des soins de santé et des soins de longue durée.

Meilleure pratique

Stratégies municipales de prévention de l'exclusion liée au logement en Finlande

De 2016 à 2019, l'ARA (Centre finlandais de financement et de développement du logement) a mis en œuvre le projet de [stratégies municipales de prévention du sans-abrisme](#), financé par le FSE. Dans le cadre de ce projet, différentes méthodes opérationnelles de prévention du sans-abrisme ont été testées et des modèles opérationnels de travail sur le sans-abrisme ont été pilotés à l'aide d'une approche de type Housing First. Dans le cadre du projet, les premiers cours sociaux sur le logement ont été mis en place au niveau universitaire.

Mesures des équipes

Le volet EaSI (volet relatif à l'emploi et à l'innovation sociale) du FSE+ est utile pour la mise à niveau des travailleurs, l'embauche de spécialistes supplémentaires et la couverture des frais généraux de personnel. Il est important de veiller à ce que les équipes de Housing First soient interdisciplinaires afin de répondre de manière adéquate aux besoins des utilisateurs des services et, simultanément, de veiller à ce que le personnel soit rémunéré de manière adéquate pour son travail.

Action efficace – Action pouvant être financée

Embaucher des experts par l'expérience, embaucher des spécialistes supplémentaires (par exemple des psychologues, des travailleurs sociaux et des travailleurs de la santé mentale), embaucher des travailleurs pairs, former des experts par l'expérience.

Meilleure pratique : Mise en œuvre du Housing First en Italie à l'aide du FSE et du FEAD

En 2016, un [appel à propositions](#) a été lancé par le ministère du travail et des politiques sociales pour lutter contre le sans-abrisme.

L'objectif de l'appel était de renforcer les services existants et de mettre en œuvre une approche solide du Housing First centrée sur l'inclusion sociale et l'accompagnement sur mesure. Le financement a été utilisé, entre autres, pour constituer des équipes interdisciplinaires (comprenant des travailleurs sociaux, des éducateurs, des médiateurs culturels, des psychologues, etc.) afin de fournir un accompagnement individualisé et ciblé aux personnes sans domicile, et de mettre en œuvre des projets pilotes. Le recrutement d'experts tels que des travailleurs sociaux, des médiateurs linguistiques ou des psychologues fait également partie des priorités.

Formation

Un pilier important pour permettre la montée en puissance et la diffusion du Housing First en Europe est de s'assurer que les projets de Housing First présentent un haut degré de fidélité. Pour ce faire, il est important d'offrir des formations de Housing First et d'investir pour remédier à la pénurie de personnel.

En outre, l'un des principaux points de contrôle⁴⁰ à franchir avant d'utiliser l'argent du FSE+ pour des projets de Housing First est de vérifier si les appels à projets sont conformes aux huit principes fondamentaux du Housing First⁴¹. La formation du personnel des différentes organisations permet donc de s'assurer que les bons appels à projets peuvent être conçus ou identifiés et que lors de l'utilisation de ces appels et de la mise en œuvre du projet correspondant, la fidélité au concept du Housing First peut être garantie.

Action efficace – Action pouvant être financée

Développer et mettre en œuvre des formations pour les travailleurs sociaux et les travailleurs de la santé.

Meilleure pratique :

Stratégies municipales de prévention de l'exclusion liée au logement en Finlande (voir ci-dessus)

Coopération et renforcement des capacités

Pour une mise en œuvre réussie des projets de Housing First, ce dernier ne doit pas être considéré comme un projet individuel et autonome qui peut être exécuté par une personne dans une organisation, enracinée dans un seul secteur. Au contraire, un mélange de différents secteurs, personnes, professions et approches est nécessaire. C'est pourquoi il est important d'utiliser également les fonds provenant des subventions de l'UE pour le renforcement des capacités.

⁴⁰ Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, Kasper, R. (2021). Checklist, How to target and support people experiencing homelessness with the European Social Fund Plus (ESF+). (<https://data.europa.eu/doi/10.2767/543655>).

⁴¹ Les 8 principes fondamentaux de l'approche du « Logement d'abord » sont les suivants : 1) Le logement est un des droits de l'homme ; 2) Les personnes ont la liberté de choix ; 3) La séparation entre le logement et l'accompagnement ; 4) L'accompagnement est orienté vers le rétablissement ; 5) La réduction des risques et des dommages ; 6) Un engagement actif sans coercition ; 7) L'individu est au centre de l'accompagnement ; 8) Un accompagnement sans limite de durée.

Action efficace – Action pouvant être financée

Visites d'échange, coopération intersectorielle, activités d'apprentissage mutuel, développement de conceptions de services, mise en œuvre d'ateliers de réflexion sur la conception de services, création de groupes de travail et organisation de réunions avec les groupes de travail.

Accompagnement des personnes sans domicile dans leur (ré)accès au marché du travail

Les personnes sans-abri se trouvent souvent en face d'obstacles lorsqu'elles tentent d'accéder ou de se réintégrer dans le marché du travail. Des interventions ciblées peuvent les accompagner dans ce processus et les aider à surmonter les obstacles potentiels qu'elles rencontrent en cours de route.

Action efficace – Action pouvant être financée

Aider à la recherche d'une formation qualifiante, orientation et conseil sur le marché du travail, offrir de programmes d'emploi et de formation professionnelle. Il est important que toute activité respecte la volonté et les préférences de la personne.

Un accompagnement sur mesure pour les jeunes sans-abri

Avec l'augmentation du nombre de jeunes sans-abri en Europe, il est important d'accorder une attention particulière aux programmes de Housing First for Youth (HF4Y)⁴² et à la manière dont ils peuvent être financés. L'investissement dans l'Housing First est également un investissement à long terme, car le programme met l'accent sur la prévention, ce qui signifie qu'il aide les personnes avant même qu'elles ne deviennent sans-abri. La prévention est également importante, car on estime que la majorité des personnes qui sont sans domicile à un jeune âge sont susceptibles de le redevenir.

Des études montrent qu'environ 30 % des sans-abris ont moins de 30 ans, ce qui souligne l'importance d'investir dans des programmes HF4Y et de les développer⁴³.

Action efficace – Action pouvant être financée

Développement et mise en œuvre d'une formation sur les principes HF4Y, recherche de logements pour les programmes Housing First for Youth, conseils sur le marché du travail.

Fournir un logement aux locataires du programme Housing First

Comme l'indique son nom, un nombre suffisant de logements est nécessaire pour une mise en œuvre réussie de l'approche Housing First. Cependant, la recherche de logements pour les projets de Housing

⁴² HF4Y est une intervention basée sur les droits pour les jeunes qui sont sans-abri ou qui risquent de le devenir. L'objectif est de prévenir le sans-abrisme ou d'aider les jeunes à en sortir rapidement. HF4Y est conçu pour répondre aux besoins des adolescents et des jeunes adultes en développement en leur fournissant un accès immédiat à un logement sûr, abordable et approprié, ainsi que les soutiens nécessaires et adaptés à leur âge qui se concentrent sur la santé, le bien-être, les compétences de vie, l'engagement dans l'éducation et l'emploi, et l'inclusion sociale. Ce programme n'est pas limité dans le temps et ne se limite pas à offrir un logement et un accompagnement.

⁴³ Vers un chez soi Canada, l'Observatoire canadien sur le sans-abrisme et FEANTSA (2016). Les droits des jeunes n'attendent pas demain ! (https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/YouthRights-Guide-French_0.pdf).

First est devenue de plus en plus difficile en raison de la crise du logement qui affecte maintenant toute l'Europe (et le monde entier).

Le succès du Housing First passe par l'abandon de l'hébergement temporaire au profit de solutions permanentes. Par conséquent, il est nécessaire d'utiliser des fonds pour soutenir le processus de recherche et de conservation d'un logement approprié pour les utilisateurs de Housing First.

Il existe déjà des exemples réussis et innovants sur la manière d'acquérir un logement pour Housing First à travers l'Europe. Cependant, qu'il s'agisse de rénover des propriétés inutilisées ou de devenir son propre bailleur social, dans tous les cas, des ressources financières sont nécessaires (ainsi que du temps et de l'énergie). La recherche de logements est devenue l'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les organisations de Housing First⁴⁴. C'est là que le FSE+ et le FEDER entrent en jeu.

Il en va de même pour l'utilisation de ces deux fonds pour lutter contre la ségrégation dans le logement. La [« Note sur l'utilisation des fonds européens pour lutter contre la ségrégation éducative et spatiale. Période de programmation 2021-2027 »](#) du 12 décembre 2022 conclut à cet égard : « Les investissements des Fonds de l'UE devraient viser à contribuer à combler le fossé physique et social entre les zones ségréguées et non ségréguées et à améliorer l'accès à des services et infrastructures de qualité, inclusifs et ordinaires (tels que les installations éducatives, sociales et de soins de santé, les transports publics, les infrastructures vertes et les espaces publics, ainsi que les services publics tels que l'eau, l'électricité et le gaz, etc.) ».

Action efficace – Action pouvant être financée

Acheter des logements (investissements dans l'achat de propriétés, y compris des maisons vacantes), rénover des logements, transformer des logements (bâtiments dont l'utilisation antérieure était différente, par exemple une caserne de pompiers, une banque), couvrir les coûts initiaux liés à l'achat d'une propriété ou d'un bâtiment (assurance, dépôt de garantie).

Meilleure pratique 1 : [Housing First for Families à Brno, en République tchèque](#)

À Brno, 50 familles avec enfants ont été logées pendant un an avec la possibilité de prolonger leur séjour à Brno dans le cadre d'un projet Housing First for Families financé par le FSE. Les familles participantes ont pu choisir en fonction de leurs préférences en matière de logement et de quartier.

Meilleure pratique 2 : [Housing First Latvia Pilot](#)

Le projet « Fournir des mesures d'accompagnement aux sans-abris » en Lettonie a été conçu comme une innovation locale et un changement de stratégie puisque les services utilisaient principalement le modèle de l'escalier – qui exige que les personnes démontrent leur capacité à passer d'un niveau de logement à un autre en traitant les problèmes de style de vie, en particulier la consommation problématique d'alcool – en Lettonie et a été mis en œuvre dans trois municipalités pendant un an. Le projet a été financé par le FSE et l'argent a été utilisé pour les rénovations et pour couvrir en partie les frais de location et de services publics.

⁴⁴ Housing First Europe Hub (2023). Unlocking Housing for Housing First. https://housingfirsteurope.eu/wp-content/uploads/2023/06/HF_SourcingHousing_final_web.pdf.

6.6 Intégration professionnelle

Pertinence du FSE+ et du FEDER pour le secteur

L'article 8 du RDC « Partenariat et gouvernance à plusieurs niveaux » est d'une importance capitale, car il établit les dispositions relatives à l'inclusion des parties prenantes. En outre, l'article 39 « Composition du comité de contrôle » précise quels acteurs doivent être inclus dans le comité de suivi. « La composition du comité de contrôle est arrêtée par chaque État membre, qui veille à garantir une représentation équilibrée des autorités compétentes, des organismes intermédiaires et des représentants des partenaires visés à l'article 8, paragraphe 1, suivant un processus transparent. »

Le secteur de l'insertion professionnelle s'appuie largement sur le FSE+. Le [Social Economy Gateway](#) lancé par la CE en 2023 mentionne que « le FSE+ devrait être l'une des premières portes que vous poussez dans votre recherche d'un soutien de l'UE. » Cependant, une partie de l'insertion professionnelle est également financée par le FEDER, qui cherche à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. Les organisations de l'économie sociale peuvent envisager de postuler au financement générique du FSE+ ou à ses fonds consacrés au développement de l'économie sociale et de l'investissement social (FSE+ Innovation sociale et FSE+ EaSI).

Les sections pertinentes en faveur de l'économie sociale dans le cadre du règlement FSE+ sont les suivantes :

- L'article 4 (1) a précisé que l'objectif spécifique du FSE+ est le suivant : « améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale. »
- L'article 3 (1) souligne que l'un des objectifs généraux du FSE+ est « d'aider les États membres et les régions à atteindre des niveaux d'emploi élevés, à assurer une protection sociale équitable, à disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente préparée au monde du travail futur et à créer des sociétés inclusives et cohésives visant à éradiquer la pauvreté et à mettre en œuvre les principes énoncés dans le Socle européen des droits sociaux. » (2) fait référence à des conditions de travail équitables et de qualité.
- Le FSE+ devrait contribuer à la mise en œuvre des recommandations du Conseil du 15 février 2016 sur l'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail, de la recommandation du Conseil du 19 décembre 2016 sur les Parcours de renforcement des compétences et de la recommandation du Conseil du 30 octobre 2020 sur Une pont vers l'emploi - Renforcer la garantie pour la jeunesse, ainsi que de la recommandation du Conseil du 12 mars 2021 sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms.
- Plus précisément, le FSE+ devrait viser à promouvoir l'intégration ou la réintégration sur le marché du travail, en particulier pour les jeunes, notamment par la mise en œuvre de la Garantie renforcée pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée, pour les groupes

-
- défavorisés sur le marché du travail et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale.
- Le FSE+ devrait viser à améliorer le fonctionnement des marchés du travail en soutenant la modernisation des institutions du marché du travail.
 - Le FSE+ devrait promouvoir une participation équilibrée des hommes et des femmes au marché du travail, des conditions de travail égales, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'accès aux services d'aide à l'enfance, y compris l'éducation et l'accueil de la petite enfance.
 - Le FSE+ devrait également viser à fournir un environnement de travail sain et bien adapté afin de répondre aux risques pour la santé liés à l'évolution des formes de travail et aux besoins de la main-d'œuvre vieillissante.
 - Le FSE+ devrait contribuer à la promotion de l'accessibilité pour les personnes handicapées en vue d'améliorer l'intégration dans l'emploi, l'éducation et la formation, renforçant ainsi leur inclusion dans toutes les sphères de la vie.

L'une des actions du Plan d'action pour l'économie sociale a été le lancement de la Youth Entrepreneurship Policy Academy en 2022 dans le cadre du FSE+. L'académie encouragera l'entrepreneuriat des jeunes, y compris pour les femmes et les entrepreneurs sociaux, en travaillant avec les décideurs politiques nationaux et les réseaux d'entrepreneuriat des jeunes.

Les priorités de financement du FEDER alignent l'objectif et le travail de toutes les organisations de l'économie sociale. L'une des cinq priorités politiques du FEDER est la suivante : « L'augmentation de l'inclusion sociale, en soutenant l'emploi efficace et inclusif, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé, ainsi qu'en renforçant le rôle de la culture et du tourisme durable. » Le FEDER cherche notamment à investir dans la croissance et l'emploi et dans la coopération territoriale. Par conséquent, le FEDER peut être un moyen pour les organisations de l'économie sociale, qui mettent souvent en œuvre des solutions concrètes aux défis sociaux et économiques locaux, de développer et/ou de fournir des solutions innovantes aux besoins identifiés aux niveaux régional et transnational, en coopération avec les autorités locales. Le règlement FEDER mentionne le PO 4 en relation avec une Europe plus sociale et plus inclusive mettant en œuvre le Socle européen des droits sociaux en : (i) renforçant l'efficacité et l'inclusivité des marchés du travail et l'accès à des emplois de qualité par le développement des infrastructures sociales et la promotion de l'économie sociale. En outre, l'article 5 (1) d précise que le FEDER soutiendra « les investissements productifs dans les PME et les investissements visant à préserver les emplois existants et à en créer de nouveaux. »

Besoins et défis du secteur

L'insertion professionnelle des groupes défavorisés, souvent liée à l'économie sociale par le biais d'entreprises sociales d'insertion, présente un certain nombre de besoins et de défis spécifiques. Le Plan d'action pour l'économie sociale souligne que les entités de l'économie sociale n'étant pas

suffisamment comprises et reconnues, elles éprouvent des difficultés à développer et à étendre leurs activités, ce qui les empêche d'avoir un impact social plus important.⁴⁵



Les structures d'entreprises sociales d'insertion par le travail (ESI) – en particulier celles qui proposent des emplois aidés – ne sont pas facilement attirées par le financement du FSE+, car il est associé à de nombreuses exigences techniques et à la bureaucratie.

01



Un défi souvent exprimé par les réseaux d'entreprises sociales d'insertion par le travail est le besoin de financer des activités existantes ou des ajouts/développements d'activités existantes. Les services sociaux ont également mentionné qu'il n'y a pas assez de financement pour de nombreux défis/domaines émergents, tels que l'emploi des migrants.

02



Les réseaux d'entreprises sociales d'insertion par le travail ne sont souvent pas inclus dans les comités de suivi du FSE+. Une meilleure implication des réseaux d'économie sociale dans les comités de suivi du FSE+ pourrait améliorer la conception et le suivi du financement du FSE+ afin de répondre aux besoins spécifiques du secteur de l'insertion professionnelle.

03



La forme juridique d'une ESI peut parfois constituer un obstacle, car pour certaines demandes de projet, une forme juridique spécifique est requise (telle qu'une ONG, mais toutes les ESI ne sont pas nécessairement enregistrées en tant qu'ONG). Cela dépend du cadre juridique national.

04



Le FSE+ et le FEDER ne sont pas suffisamment accessibles aux petites ESI. Elles souffrent d'un manque de trésorerie qui les empêche de préfinancer la mise en œuvre d'un projet. Les petites ESI ont un besoin croissant de solutions de préfinancement sur mesure.

05

⁴⁵ Commission européenne (2021). *Building an economy that works for people: an action plan for the social economy.* (<https://www.socialeconomy.eu.org/wp-content/uploads/2021/12/Building-an-economy-that-works-for-people-an-action-plan-for-the-social-economy.pdf>)



Besoin d'investissements dans le développement des ressources humaines des entreprises sociales en accord avec les tendances du marché du travail.

06



Nécessité d'élaborer de nouvelles normes professionnelles et des programmes de formation innovants en mettant l'accent sur l'intégration dans le monde du travail des groupes défavorisés ou marginalisés.

07



Nécessité de développer des programmes de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat social/de l'innovation sociale dans les établissements d'enseignement universitaire. En conséquence, programmes d'intégration progressive au marché du travail pour les groupes particulièrement vulnérables.

08



Fournir des ensembles intégrés de services aux personnes issues de groupes défavorisés ou marginalisés sur la base du principe du guichet unique : assistance sociale, conseil et orientation professionnelle ; formation ; médiation et emploi dans les ESI ou sur le marché du travail, coaching professionnel.

09



Développement de stratégies nationales/politiques publiques et d'outils de visibilité pour le secteur grâce à l'implication des entreprises sociales.

10



Un défi récurrent exprimé par les réseaux d'ESI est le besoin de financement disponible pour toutes les organisations qui ont prouvé leur efficacité, quel que soit leur niveau de maturité (démarrage, accélération, mise à l'échelle, franchisage, internationalisation). L'accent est souvent mis sur les start-ups ou d'autres activités nouvelles, mais pas toujours sur le développement des ESI (réseaux) déjà existantes.

11



Le financement peut également provenir d'achats socialement responsables/de contrats réservés aux ESI, d'exonérations fiscales ou de l'octroi de facilités non fiscales, principalement au niveau des communautés dans lesquelles elles opèrent.

12



Mise en place au niveau local et national de groupes de travail qui se consacrent au développement du secteur de l'économie sociale par l'implication des acteurs publics et privés.

09

Type d'actions

Afin de s'assurer que les fonds de l'UE sont utilisés efficacement pour mettre en œuvre les objectifs politiques définis dans les différents programmes politiques liés à l'intégration professionnelle, une série d'actions efficaces a été identifiée.

Mesures d'aide à l'emploi pour les groupes défavorisés

Les mesures d'aide à l'emploi couvrent les interventions qui apportent un soutien temporaire aux groupes défavorisés sur le marché du travail et qui visent à activer les chômeurs, à aider les personnes à passer de l'inactivité involontaire à l'emploi ou à maintenir les emplois des personnes menacées par le chômage.

Action efficace – Action pouvant être financée

Intermédiation de l'emploi

- Conseil en matière d'emploi et orientation professionnelle
- Systèmes doubles de conseil en matière d'emploi/adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, en combinaison avec la formation
- Accès à l'information sur le marché du travail, à des services de placement et adéquation entre l'offre et la demande d'emploi

Incitations à l'insertion économique

- Soutien à l'emploi indépendant et à l'esprit d'entreprise
- Programmes de soutien au développement de l'entrepreneuriat social
- Reconnaissance de certains groupes cibles comme éligibles à l'économie sociale, plus particulièrement les personnes déplacées ou les personnes issues de l'immigration. Utilisation des fonds européens pour soutenir l'intégration sur le marché du travail par le biais de l'économie sociale.
- Incitations à l'emploi : maintien du pourcentage de sécurité sociale en combinaison avec le salaire
- Initiatives de reclassement
- Fonds de création d'emplois
- Emplois soutenus
- Subventions salariales
- Actions en matière de sécurité sociale :
- Réductions de la sécurité sociale pour les employeurs qui emploient des groupes défavorisés

- Maintien du pourcentage des interventions de sécurité sociale (par exemple, revenu de remplacement) en combinaison avec le salaire.

Meilleure pratique : SWR Poland

Une bonne pratique vient de SWR – l'Association pour la coopération régionale. Le plus grand projet financé par le FSE+ en Pologne, conçu pour soutenir les réfugiés d'Ukraine, vise à créer 40 emplois pour des hommes et des femmes ukrainiens dans des entreprises sociales de la région de Silésie, en Pologne. À cette fin, SWR a reçu environ 420 000 euros du programme opérationnel régional grâce à la décision du gouvernement régional.

Ces fonds sont principalement alloués à des subventions pour les entreprises sociales qui souhaitent employer des personnes déplacées d'Ukraine. En outre, plusieurs autres centres de soutien à l'économie sociale de la région ont reçu des montants moindres de ce programme pour diverses autres formes de soutien aux réfugiés d'Ukraine.

Formation en cours d'emploi (développement des compétences pour les groupes défavorisés)

Les travailleurs ayant des besoins d'assistance sont souvent confrontés à des pénuries de compétences. Selon les résultats du projet B-WISE⁴⁶, les compétences clés que les travailleurs ayant des besoins d'assistance doivent développer sont les compétences opérationnelles, qui sont essentielles pour mener à bien les activités professionnelles quotidiennes avec exactitude, précision et autonomie. Les compétences nécessaires dépendent du type d'activité économique et des types d'obstacles auxquels une personne est ou a été confrontée.

La formation sur le terrain pourrait être une méthode utile pour relever ce défi. Il s'agit de former et d'apprendre sur le lieu de travail, en intégrant les processus d'apprentissage dans l'expérience professionnelle – en utilisant les appareils, les documents, les outils et le matériel que le personnel utilise déjà au quotidien. La formation sur le lieu de travail est particulièrement pertinente à la lumière du principe SEDS sur les compétences et de l'Année européenne des compétences 2023.

Action efficace – Action pouvant être financée

Évaluation des compétences et des besoins

- Évaluation et profilage des compétences et des qualifications

Développement des compétences

- Accès à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et à la formation continue

- Formation combinée à l'EFP

- Programmes spécifiques de développement des compétences professionnelles pour l'intégration sur le marché du travail

- Accès aux stages, aux apprentissages et aux internats

- Services de mentorat en cours d'emploi, par exemple par des responsables ESI

⁴⁶ B-WISE (2021-2024) est un projet Erasmus + « Blueprint » qui vise à développer et à mettre en œuvre une nouvelle approche stratégique de la coopération sectorielle sur les compétences nécessaires pour renforcer le travail des ESI, pour renforcer les aptitudes et les compétences des groupes défavorisés et pour s'attaquer durablement à la fracture numérique et aux défis numériques auxquels le secteur est confronté.

- Formation axée sur une double transition
- Formation centrée sur la personne (formation où la personne est placée au centre des activités organisationnelles, le terme est principalement lié au domaine du handicap)
- Microformations (formations très courtes de quelques heures par jour pour acquérir des compétences spécifiques)
- Formation assistée par la réalité augmentée (utilisation d'applications numériques pour faciliter le travail, par exemple projection d'instructions de travail sur la table de travail).

Reconnaissance des compétences et des qualifications

- Validation et certification des compétences (y compris les compétences informelles et non formelles)
- Reconnaissance des entreprises de l'économie sociale en tant que prestataires d'EFTP donnant lieu à la reconnaissance des qualifications : Qualifications partielles (unité(s) d'acquis d'apprentissage (connaissances, savoir-faire, informations, valeurs, aptitudes et compétences) acquise(s) par un individu, évaluée(s) et certifiée(s) par un organisme compétent en fonction d'une norme prédéfinie, mais qui ne conduit pas à une qualification complète ; passeports de compétences (aperçu de plusieurs documents présentant les compétences dans un seul dossier)

Start-up – entreprises sociales : soutenir le développement des ESI

Lorsqu'il s'agit d'insertion professionnelle, les entreprises sociales d'insertion sont parfois confrontées au fait que le financement se concentre sur les nouvelles start-ups et non sur le soutien aux réseaux d'entreprises sociales d'insertion déjà existants. Cela augmente le risque que des entités de financement instrumentalisent l'insertion professionnelle et l'économie sociale pour obtenir des fonds sans avoir une connaissance approfondie des spécificités du secteur.

Action efficace – Action pouvant être financée

- Fournir un financement pour les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves
- Augmenter les points d'évaluation pour les entités qui travaillent selon les principes de l'économie sociale et qui incluent des travailleurs défavorisés
- Financer les réseaux d'économie sociale et d'insertion professionnelle plutôt que de se concentrer uniquement sur les start-ups.
- Reproduction des modèles de bonnes pratiques

Inclusion des réseaux d'insertion professionnelle (entreprises sociales) dans les comités de suivi du FSE+.

Il s'agit d'un type d'intervention différent car, il est principalement de nature organisationnelle et participative. L'inclusion des réseaux d'insertion professionnelle (entreprises sociales) dans les comités de suivi du FSE+ est cruciale, car la voix de l'économie sociale est souvent sous-représentée dans ces comités de suivi.

Action efficace – Action pouvant être financée

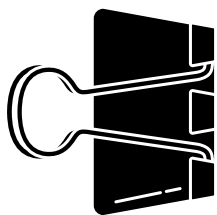
- Autorités de gestion du FSE incluant la voix des réseaux d'entreprises sociales d'insertion par le travail
- Inclure le retour d'information des réseaux d'insertion (entreprises sociales) pour les prochaines périodes de programmation.

Meilleure pratique :

La Fondation ADV Roumanie, membre de RISE - le réseau roumain des entreprises sociales d'insertion -, a été acceptée en tant que membre du comité de suivi des fonds FEDER dans la région Nord-Est de la Roumanie. En tant que membre avec droit de vote, la fondation a proposé et obtenu l'approbation que dans l'appel à propositions dédié aux PME, les entreprises sociales devraient recevoir 3 points supplémentaires dans l'évaluation, parce qu'elles ont cette autorisation et ont un impact social significatif. De cette manière, les entreprises sociales seront soutenues pour avoir accès au financement, car elles ont un faible score dans l'évaluation du taux de rentabilité.

7. Liste de contrôle

Cette section fournit une liste de contrôle pour ceux qui conçoivent les programmes et préparent les appels afin de garantir une utilisation efficace du FSE+ et du FEDER conformément aux connaissances et aux bonnes pratiques. Ce chapitre sert de boussole, orientant les efforts des AG et des autorités publiques vers l'alignement de leurs initiatives sur les objectifs du FSE+ et du FEDER tout en adhérant aux meilleures pratiques. En intégrant cette liste de contrôle dans leur processus de planification, les AG peuvent s'assurer que leurs programmes sont conçus avec la plus grande précision et sont en phase avec les connaissances et les principes établis.



Effectuer une évaluation des besoins

- Quels sont les défis existants dans les domaines social, de la santé, de l'emploi, de l'éducation et du logement ?
- Quels sont les services sociaux nécessaires pour relever ces défis ?
- Comment les besoins des individus peuvent-ils être identifiés et classés par ordre de priorité ?
- Les parties prenantes concernées, les OSC, les organisations représentant les usagers, les usagers eux-mêmes et les experts sont-ils impliqués de manière adéquate dans l'identification des besoins ?



Impliquer pleinement les parties prenantes

- Quelles sont les principales parties prenantes et comment peuvent-elles être impliquées dans le processus décisionnel ?
- Comment s'assurer que la conception et la fourniture des services sociaux s'alignent sur les besoins et les préférences des usagers, des représentants des différents groupes et des organisations de la société civile ?

Élaborer une stratégie

- Quel peut être le meilleur moyen de fournir des services sociaux ?
 - Quels sont les objectifs spécifiques, les résultats et les indicateurs de performance à atteindre ?
 - Comment la stratégie esquissée s'aligne-t-elle sur des objectifs et des politiques plus larges ?
-

Identifier les sources de financement appropriées

- Quelles sont les sources de financement potentielles, telles que les subventions ou les partenariats, qui peuvent soutenir les initiatives en matière de services sociaux ?
 - Comment les ressources telles que le FSE+ et le FEDER peuvent-elles être garanties pour le financement ?
-

Élaborer un budget clair et efficace

- Quelles sont les ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre et améliorer les services sociaux ?
 - Comment optimiser le budget pour relever les défis ou innover en matière de prestation de services ?
-

Contrôler et évaluer les performances

- À quelle fréquence la performance des programmes de services sociaux doit-elle être évaluée ?
 - Quelles méthodes seront utilisées pour suivre les progrès et identifier les domaines nécessitant une amélioration ?
 - Comment les utilisateurs des services et les organisations de la société civile peuvent-ils être impliqués ?
-

Encourager l'innovation

- Comment encourager l'innovation dans la conception et la fourniture des services sociaux ?
 - Quelles stratégies peuvent être employées pour explorer des approches intégrées plus efficaces ?
-

Promouvoir la collaboration et la communication

- Comment faciliter la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la fourniture de services sociaux ?
 - Quels mécanismes peuvent renforcer la coordination entre les autorités locales et régionales et les prestataires de services ?
 - Les stratégies de communication continue entre l'AG et les services sociaux sont-elles mises en œuvre de manière adéquate ?
-

Assurer la formation et le renforcement des capacités

- Quelles sont les possibilités de formation et de renforcement des capacités essentielles pour les prestataires de services sociaux et les autres acteurs concernés ?
 - Comment s'assurer que les AG disposent des compétences et des connaissances nécessaires ?
 - Les prestataires de services sociaux disposent-ils de suffisamment de temps pour concevoir un projet dans le cadre d'un appel à propositions ?
-

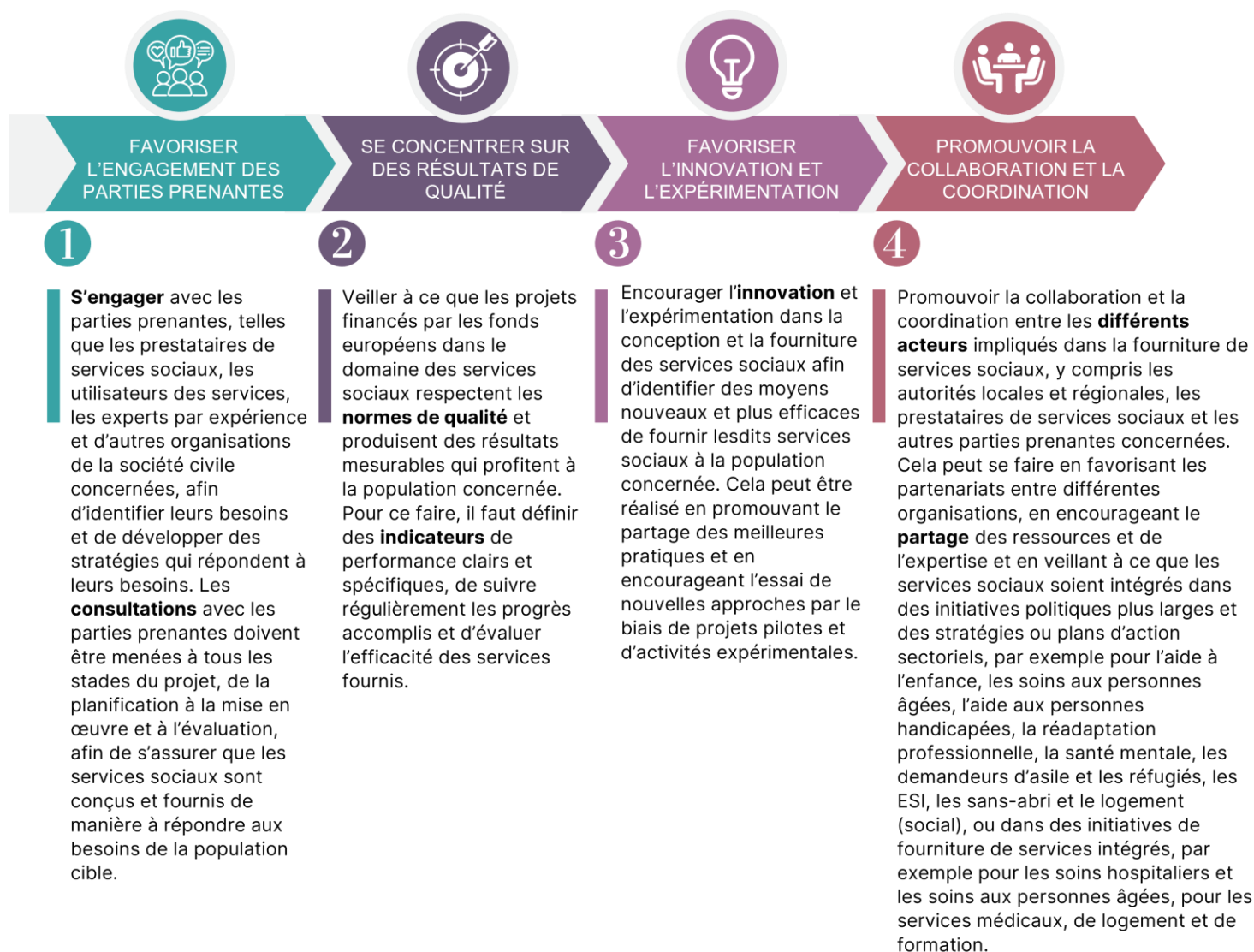
Garantir la transparence et la responsabilité

- Comment mettre en place un processus transparent d'établissement de rapports et de retour d'information ?
 - Quelles mesures devraient être mises en place pour répondre aux préoccupations et aux réclamations de manière équitable et responsable ?
-

8. Étapes pratiques

8.1 Étapes pratiques pour les AG

Voici une liste de mesures rapidement applicables que les AG peuvent prendre immédiatement pour s'assurer que le FSE+ et le FEDER atteignent une efficacité et une durabilité maximales, conformément aux principes du SEDS et à d'autres lois et politiques en vigueur. Ces mesures visent à couvrir les questions horizontales affectant les services sociaux dans l'ensemble de l'UE. Elles servent de feuille de route pratique pour atteindre des résultats optimaux dans les services sociaux, permettant aux AG de relever les défis actuels et de promouvoir la durabilité à long terme de ces services, ainsi que de soutenir l'innovation sociale adaptée aux besoins spécifiques au niveau local ou régional.





5

Offrir des possibilités de **renforcement des capacités** et de formation aux prestataires de services sociaux et aux autres acteurs concernés afin de s'assurer qu'ils disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour fournir des services sociaux de haute qualité. Cela peut se faire en proposant des cours de formation, des séminaires et d'autres possibilités de développement professionnel pour aider les prestataires de services sociaux à améliorer leurs compétences et leurs connaissances.

6

Pour garantir une collaboration intersectorielle, il est essentiel d'**établir des partenariats** avec les parties prenantes concernées dans les différents secteurs. Il pourrait s'agir de s'engager avec des représentants d'organisations de la société civile (y compris des organisations communautaires locales et des organisations d'usagers), des organisations du secteur privé, des agences du secteur public et d'autres acteurs concernés pour créer une compréhension commune des questions sociales et des possibilités de collaboration afin d'améliorer les résultats en matière sociale, de santé, d'éducation, d'emploi et de logement pour les personnes ayant besoin d'aide, d'orientation, de soins, etc.

7

La collaboration intersectorielle devrait également impliquer la **co-conception et la co-création** de projets, de programmes et d'initiatives. Cela garantira que l'expertise de toutes les parties prenantes et l'expérience des utilisateurs sont exploitées pour développer des solutions efficaces et durables qui peuvent avoir un impact significatif sur les questions sociales.

8

La collaboration intersectorielle peut également être obtenue en créant une **vision et des valeurs communes** qui sont alignées sur les buts et les objectifs des fonds de l'UE pour les services sociaux. Cela permettra de s'assurer que toutes les parties prenantes travaillent dans le même sens et facilitera la coopération et la coordination entre les différents secteurs.



8.2 Étapes pratiques pour les services sociaux

Voici une liste de mesures rapidement applicables que les prestataires de services sociaux peuvent prendre immédiatement pour s'assurer que le FSE+ et le FEDER contribuent à garantir l'accès aux services sociaux, conformément aux principes du Socle européen des droits sociaux et à d'autres cadres politiques locaux, régionaux, nationaux et européens pertinents, ainsi qu'au droit international. Ces mesures visent à couvrir les questions horizontales affectant les services sociaux dans l'ensemble de l'Union européenne.

01



Effectuer une évaluation des besoins

pour identifier les besoins spécifiques de la population (concernée) et veiller à ce que les services sociaux soient adaptés pour répondre à ces besoins.

02



Mettre en œuvre une approche centrée sur l'utilisateur

de la prestation de services, qui se concentre sur les besoins et les préférences des utilisateurs individuels. Impliquer les usagers dans la conception et le développement des services en mettant en œuvre un mécanisme de coproduction.

03



Utiliser des pratiques fondées sur des données probantes

Les services doivent être conçus de sorte à répondre de manière efficace et efficiente aux besoins des utilisateurs.

04



Développer des partenariats

Les services doivent être fournis en collaboration avec d'autres prestataires de services afin de garantir que les utilisateurs bénéficient de services complets et coordonnés.

05



Veiller à ce que le personnel soit correctement formé

Le personnel doit être disponible en nombre suffisant, protégé conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité, et soutenu par des outils de gestion et des outils numériques afin de fournir des services de haute qualité qui répondent aux besoins des utilisateurs.

06



Mettre en œuvre un programme d'assurance qualité

afin de contrôler et d'évaluer la prestation des services et de s'assurer que lesdits services répondent aux besoins des utilisateurs.

07



Veiller à ce que les services soient accessibles

à tous les utilisateurs, y compris ceux qui souffrent d'un handicap physique ou intellectuel, en supprimant les barrières physiques et les obstacles à la communication.

08



Utiliser la technologie

Renforcer et améliorer la prestation de services, tels que les services de télésanté ou la prise de rendez-vous en ligne, mais aussi assurer une formation appropriée pour permettre au personnel et aux utilisateurs d'utiliser correctement les dispositifs numériques.

09



Fournir de l'information et de l'éducation

Informer les usagers de leurs droits et de leurs prérogatives en matière de services sociaux. Veiller à ce que les prestataires de services soient également conscients des droits des utilisateurs.

10



Élaborer et mettre en œuvre un mécanisme de réclamation et de retour d'information

Veiller à ce que les usagers puissent fournir un retour d'information et faire part de leurs préoccupations concernant la prestation de services.

9. Recommandations politiques

Recommandations politiques pour les AG

Programmation et mise en œuvre

- ▶ **Processus inclusif :** Lors de l'élaboration des PO, garantir un processus de consultation inclusif pour la préparation des programmes opérationnels nationaux, en impliquant toutes les parties prenantes concernées, y compris

les petits prestataires de services sociaux et leurs réseaux.

- ▶ **Appels à propositions flexibles :** Encourager des appels à propositions plus flexibles qui combinent différentes actions, afin qu'elles puissent être complétées par des activités adaptées au contexte et à l'écosystème des services

sociaux, et créer ainsi des conditions qui encouragent l'inclusion sociale et active (par exemple, des appels à propositions qui complètent les priorités du FEDER et du FSE+).

- ▶ **Promouvoir des appels à des subventions plus petites et/ou des seuils minimums plus bas.**
- ▶ **Critères d'évaluation :** Revoir les critères d'évaluation des demandes de subventions, afin que les petits prestataires puissent accéder au financement et obtenir le soutien dont ils ont besoin pour le faire.
- ▶ **Encourager la complémentarité entre les fonds européens :** Encourager et rendre facilement réalisables les demandes d'appels, de subventions, de contrats ou d'accords de soutien financier qui favorisent la complémentarité entre les différents fonds de projets utilisés, par exemple entre le FEDER et le FSE pour des interventions visant à améliorer l'accès au logement (social) ou la transformation/rénovation de logements ou des investissements dans des systèmes de chauffage ou des flottes de voitures respectueux de l'environnement.
- ▶ **Lignes d'action spécifiques :** Promouvoir des lignes d'action spécifiques pour les personnes et les groupes défavorisés ou marginalisés, afin d'établir des objectifs et des résultats adaptés aux différents profils (par exemple, il n'est pas prévu de définir les enfants comme un public cible, bien qu'ils soient le public cible de nombreux secteurs sociaux).

▶ **Programmes de formation et de soutien :** Mettre en place ou étendre des programmes de formation et de soutien pour aider les prestataires de services sociaux, en particulier les plus petits, à présenter des projets et à gérer des fonds. Cela pourrait se faire avec le soutien de réseaux sectoriels, d'organisations faitières ou de plateformes.

▶ **Formation et renforcement des capacités :**

- Promouvoir la formation et le renforcement des capacités pour permettre aux prestataires de services sociaux de mieux évaluer les résultats et l'impact des projets, notamment afin de générer une plus grande culture de l'évaluation parmi les partenaires du projet.
- Les initiatives de renforcement des capacités devraient inclure une formation interne spécialisée et adaptée au personnel des AG sur la mesure de l'impact social. Cette formation devrait fournir aux AG des outils, des méthodologies et des bonnes pratiques pour définir, mesurer et contrôler l'impact social des projets financés. En renforçant leurs capacités dans ce domaine, les AG peuvent prendre des décisions éclairées, fixer des objectifs réalistes et évaluer l'efficacité des projets pour atteindre les résultats sociaux souhaités.
- Les programmes de renforcement des capacités devraient également viser à doter les AG des connaissances et des compétences nécessaires pour identifier, soutenir et entretenir des projets d'innovation sociale disruptifs.

Personnel et formation

- ▶ **Programmes d'amélioration et de requalification des compétences :** Promouvoir des programmes d'amélioration et de requalification des compétences (tels que l'enseignement et la formation professionnels généraux (EFP) et le développement professionnel continu (DPC) pour tous les professionnels travaillant dans le domaine, en encourageant et en finançant des activités de formation.

Objectifs et besoins

- ▶ **Ligne d'action pour l'innovation sociale :** Promouvoir et/ou mettre en place une ligne d'action spécifique pour l'innovation sociale, dotée d'un financement suffisant, et qui assure une couverture financière pour la mise à l'échelle ou le transfert des projets innovants actuellement mis en œuvre.
- ▶ **Des indicateurs plus qualitatifs :** Intégrer des indicateurs qui complètent les indicateurs actuels pour donner plus de visibilité aux aspects sociaux (par exemple, l'inclusion sociale, l'intégration dans le marché du travail, l'inclusivité, l'accessibilité, etc.), pour offrir une vue d'ensemble des résultats et des impacts d'un projet, et pour ne pas oublier l'impact qualitatif des services sociaux. Il faut mettre en œuvre des indicateurs qui mettent l'accent sur l'impact sur la vie des personnes aidées plutôt que sur les chiffres. En outre, il convient d'ajouter et de promouvoir des indicateurs visant à prévenir la ségrégation.
- ▶ **Objectifs et résultats :** Fixer des objectifs et des résultats adaptés aux besoins des personnes les plus défavorisées et confrontées à des obstacles plus

importants en matière d'inclusion sociale et professionnelle et de pleine participation à nos sociétés, telles que les personnes gravement handicapées, les sans-abri ou les migrants, afin de renforcer les efforts déployés pour éviter leur exclusion du marché de l'emploi et leur exclusion sociale.

Évaluation

- ▶ **Indicateurs :** Intégrer des indicateurs qui complètent les indicateurs actuels pour donner de la visibilité aux aspects sociaux (par exemple, l'inclusion sociale, l'intégration dans le marché du travail, l'inclusivité, l'accessibilité, la ségrégation, etc.) afin d'offrir une vue d'ensemble des résultats et des impacts d'un projet, qui ne peuvent être appréhendés par des indicateurs quantitatifs. Veiller à ce que les indicateurs qualitatifs soient bien compris et maîtrisés par les inspecteurs afin de garantir une évaluation plus souple et plus équitable.
- ▶ **Coût de l'évaluation des résultats :** Veiller à ce que les coûts de l'évaluation des résultats et de l'impact d'un projet soient toujours une dépense éligible dans les projets.

Communication

- ▶ **Collaboration public-privé :** Améliorer les échanges existants entre les organismes publics et les services sociaux (par exemple, en organisant des appels annuels pluriannuels, en promouvant les appels d'offres publics et en encourageant les partenariats public-privé, etc.)
- ▶ **Simplifier les systèmes de gestion :** Simplifier les systèmes de gestion pour

réduire la bureaucratie et les doubles emplois.

► **Amélioration et régularité du dialogue :**

Encourager un dialogue et une participation accrus des réseaux et plateformes pertinents du secteur tout au long du cycle des projets, en particulier lors de la phase de conception et de formulation de la programmation des fonds de l'UE.

► **Une meilleure coordination :** Promouvoir une plus grande coordination entre les organismes de gestion des fonds européens lors de la définition des critères d'évaluation et de gestion des appels à candidatures pour l'obtention d'un soutien financier des fonds de l'UE, ainsi qu'encourager une plus grande coordination entre les organisations qui bénéficient des appels.

► **Outils de gestion :** Moderniser les outils de gestion des fonds européens, en particulier ceux utilisés par les AG, en développant des outils de gestion et des applications qui favorisent l'automatisation et réduisent l'importance accordée à la gestion. Les AG devraient collaborer pour développer un système d'information numérique intégré qui fournisse une plateforme centralisée pour la gestion et l'échange de données relatives aux projets financés par l'UE. Ce système permet aux AG d'accéder et d'échanger des données relatives aux projets, des rapports d'avancement, des informations financières et d'autres documents pertinents. Les AG devraient investir dans le développement d'outils de gestion numériques qui rationalisent les processus administratifs et facilitent le suivi et l'évaluation des projets. En outre,

pour encourager la coopération entre les pays et le partage des connaissances, les AG devraient établir des plateformes de coopération qui facilitent la collaboration et l'échange de bonnes pratiques.

► **Coordination entre les organismes de gestion :**

Promouvoir une plus grande coordination entre les organismes de gestion des fonds européens lors de la définition des critères d'évaluation et des critères de gestion des appels à candidatures pour un soutien financier, ainsi qu'encourager une plus grande coordination entre les organisations qui bénéficient des appels, afin d'établir des critères de gestion communs et de générer des synergies entre les organismes de gestion au cours de l'intervention.

► **Améliorer l'utilisation des instruments de collaboration public-privé existants :**

- Organiser des appels pluriannuels pour demander des subventions et réduire ainsi la charge administrative annuelle.
- Augmenter les appels d'offres publics et les partenariats en tant que formules de gestion alternatives, afin de rendre la gestion plus stable ; dans les appels d'offres, le prix le plus bas ne devrait pas avoir un poids dominant lorsqu'il s'agit de faire un choix, car les critères de qualité et les clauses sociales doivent être pris en compte dans la sélection d'une proposition de projet.
- Encourager la présentation conjointe de projets en collaboration et en partenariat entre différentes parties, en particulier pour les projets d'innovation sociale. Les avantages de cette approche sont illustrés par les projets qui ont été promus par les plans de relance et de résilience.
- Mettre en œuvre une implication profonde des utilisateurs/experts par l'expérience.

Recommandations politiques pour les services sociaux

- ▶ Avant d'élaborer des propositions de projet, il convient de **procéder à une évaluation des besoins** afin d'identifier les besoins spécifiques de la population (concernée) et de s'assurer que les services sociaux sont adaptés pour répondre à ces besoins.
- ▶ L'évaluation des besoins réalisée par les services sociaux intéressés par l'élaboration de propositions de projets – et, le cas échéant, en coopération avec d'autres parties prenantes clés, en particulier les autorités locales et régionales, les services publics de l'emploi, les organismes d'assurance sociale, d'autres organisations à but non lucratif/de l'économie sociale, etc. – devraient servir de **base au développement, à la mise en œuvre et à l'extension de services centrés sur la personne, orientés vers l'utilisateur, fondés sur les droits, respectant la dignité des utilisateurs de services et - le cas échéant - soutenant leur responsabilisation et leur autonomie.**
- ▶ Lors de l'élaboration des propositions de projet, utiliser **des solutions éprouvées et fondées sur des informations probantes** pour disposer de services sociaux qui **répondent aux besoins** des utilisateurs individuels et aux besoins identifiés d'un groupe spécifique d'utilisateurs marginalisés ou défavorisés de manière efficace et efficiente.
- ▶ Concevoir et promouvoir des **services sociaux intégrés et complets**, impliquant des partenariats avec d'autres prestataires de services et les autorités locales et régionales compétentes, les services publics de l'emploi ou les organismes d'assurance sociale.
- ▶ Mettre en œuvre des mécanismes et utiliser des **indicateurs quantitatifs et qualitatifs** pour suivre et évaluer les effets de la prestation de services et garantir que les services sociaux pilotés ou étendus avec le soutien financier du FSE+ ou du FEDER peuvent répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et améliorer leur bien-être (en se référant également au principe de coproduction).
- ▶ Concevoir les services sociaux de manière à ce qu'ils soient **accessibles à tous les utilisateurs**, y compris ceux souffrant de handicaps physiques ou intellectuels, en prévoyant des mesures ou du personnel de soutien et en supprimant les obstacles physiques et de communication.
- ▶ Concevoir des services sociaux qui utilisent les **TIC** de manière à **améliorer la qualité des services**, à faciliter le travail du personnel qui les fournit et à garantir les droits et l'autonomie des utilisateurs des services, en s'appuyant sur leurs capacités individuelles.
- ▶ Concevoir des services sociaux pilotés ou étendus avec le soutien financier du FSE+ ou du FEDER qui poursuivent l'objectif de disposer d'un **personnel adéquatement formé, disponible** en nombre suffisant, **protégé** conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité, et **soutenu** par des outils de gestion et des outils numériques pour fournir des services de haute qualité qui répondent aux besoins des utilisateurs.
- ▶ Concevoir des services sociaux qui **respectent les droits des utilisateurs finaux**, facilitent **l'inclusion sociale** et **préviennent la discrimination, la ségrégation** et l'exclusion sociale.

10. Conclusion

Ce guide technique pour des actions efficaces dans les services sociaux représente l'aboutissement d'une recherche rigoureuse, d'une collaboration et d'une réflexion stratégique visant à optimiser l'utilisation des ressources du FSE+ et du FEDER dans le domaine des services sociaux. Au moment de conclure ce document, il s'avère évident que la navigation dans les complexités de la prestation de services sociaux nécessite une approche polyédrique, qui englobe à la fois des considérations pratiques et une vision stratégique.

Tout au long de ce guide, nous avons exploré la myriade de défis et de besoins auxquels sont confrontés les AG et les PS sociaux pour tirer efficacement parti des fonds européens afin d'améliorer l'inclusion sociale, la cohésion et le bien-être à travers l'UE. Des défis pratiques de la gestion des fonds à l'impératif d'encourager l'innovation sociale, chaque section offre des idées précieuses et des stratégies réalisables pour conduire un changement positif dans le secteur des services sociaux.

En reconnaissant la diversité du paysage des services sociaux et en adoptant des perspectives intersectorielles, ce guide souligne l'importance d'approches adaptées et d'actions ciblées. De l'aide à l'enfance et au handicap en passant par les soins aux personnes âgées et aux services aux sans-abris, l'évaluation des besoins et des défis sous-sectoriels met en évidence la nécessité de stratégies adaptatives et d'efforts de collaboration pour répondre aux besoins uniques de diverses populations.

Afin de préparer l'avenir, il est impératif de continuer à favoriser le dialogue, à partager les meilleures pratiques et à encourager les approches innovantes dans le secteur des services sociaux. En adoptant collectivement les principes de collaboration, d'inclusion et d'innovation, nous pouvons travailler à la construction de sociétés plus résilientes, plus cohésives et plus inclusives à travers l'UE. Ensemble, continuons à viser l'excellence dans la prestation des services sociaux, en veillant à ce que chaque individu ait la possibilité de s'épanouir et d'apporter sa pierre à l'édifice de nos communautés.



Co-funded by
the European Union

